



SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

ASSOCIATION DE PREVENTION « LE CHEMIN »

78, rue Victor HUGO

24000 PERIGUEUX

Tél : 05.53.46.31.04

Mail : accueil@lechemin24.fr

Site Internet : www.lechemin24.fr

Nos Financeurs :



Table des matières

Le mot de la Présidente	p. 5
Le mot du Directeur	p. 6
1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »	
1.1 Historique	p. 7
1.2 Les valeurs Associatives	p.7
1.3 Les instances Associatives et leur composition	p. 8
2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE	
2.1 a) L'organisation du service	p. 9
2.1 b) Les ressources humaines	p. 11
2.1 c) le réseau des acteurs de la Prévention Spécialisée	p. 12
2.1. 1 L'Organigramme	p. 13
2.1.2 Le siège administratif	p. 13
2.1.3 La structuration de l'Equipe Educative	
2.1.3.1 <u>Secteur OUEST</u>	p. 14
Coulounieix-Chamiers/Marsac sur l'Isle	
Boucle de l'Isle (Le Toulon/Le Gour de L'Arche) + Chancelade	
2.1.3.2 <u>INTER SECTEURS PERIGUEUX</u>	p. 14
Centre-Ville / Inter secteurs	
2.1.3.3 <u>Secteur EST</u>	p. 14
St Georges / Les Mondoux	
Canton Isle Manoire	
2.1.4 Les autres professionnels	p. 14
2.1.5 Le travail de rue et la présence sociale	p. 14
2.1.6 Le public	p. 16
2.1.7 Les chantiers éducatifs	p. 18
2.1.7 / a) bilan du PNOIEJ, de l'expérimentation à l'expérience sur l'agglomération périgourdine	p. 19
2.1.7 / b) Contrat de Ville (Communauté d'agglomération), jeunes non NEET.	P. 19
3 L'ACTIVITE DU SIEGE	
3.1 L'activité du directeur	p. 20
3.2 L'activité du chef de service éducatif	p. 20

3.3 L'activité du cadre administratif et de la chargée d'accueil	p.22
3.4 Le soutien technique	p. 23
3.5 Les réunions	p. 24
3.6 Les outils de travail	
3.6.1 Suivi des outils d'analyse de l'activité	p. 24
3.6.2 Contributions écrites	p. 25
3.6.3 La gestion administrative et financière	p. 25
4. L'ACTIVITE DU PÔLE SOCIO-PROFESSIONNEL	
4.1 exemples de parcours	p. 26
4.2 exemple d'un chantier, regard de l'encadrant technique	p. 27
4.3 Zone de revitalisation Rurale	
4.3.1 Vallée de l'Isle	p. 29
4.3.2 Les chantiers éducatifs, bilan PNO-IEJ-ZRR, la Vallée de l'Isle	p. 29
4.3.3 témoignages de jeunes lors des bilans	p. 29
5. L'ACTIVITE DE L'ANNEE PAR SECTEUR	
5.1 Présentation générale	p. 30
5.1.1 Cadre d'intervention de la Prévention Spécialisée, présentation des missions	p. 30
5.1.2 Public : présentation générale	p. 30
5.1.2.1 les données INSEE	p. 30
5.1.2.2 le logement, occupation des logements sociaux (Grand Périgueux Habitat, données 2018)	p. 35
5.1.2.3 la question de l'alimentation, un sujet crucial dans les quartiers	p. 39
5.1.2.4 les éléments de l'Unité Territoriale de Périgueux et de l'Aide Sociale à l'Enfance	p. 40
5.2 Le Processus de Rencontre Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur	p. 41
5.3 Le bilan d'activité par secteur (Réalisé par chaque équipe éducative)	p. 42
5.3.1 Typographie des territoires d'intervention	
1/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...), 2/Le public du territoire, 3/ Illustration d'un accompagnement (Individuel et/ou collectif), 4/Outils de médiations, 5/Le partenariat, 6/Développement Social Local.	
6. CONCLUSION et PERSPECTIVES	p. 97
7. ETAT DE REALISATION DES OBJECTIFS	p. 97
8. ANNEXES	p. 99

Le mot de la Présidente...

En 2019, la prévention spécialisée semble refaire timidement surface au niveau national !

Cependant, depuis les années 2015/2016, le nombre de postes de salariés en France a fortement baissé.

En 2019, les missions de la prévention spécialisée sont reconnues et renforcées. En avril, le plan pauvreté créera 100 postes d'éducateurs pour « aller vers » et repérer « les publics invisibles » (les 18/25 ans, sans diplômes, sans emploi ou formation). Hélas, ces postes ne sont financés que pour 3 ans, et il n'y en aura aucun créé en Dordogne. En 2019 « Le chemin », est fier de son engagement, personnel, social et de ses actions qui ont permis sur notre territoire :

- D'étoffer la politique de protection de l'enfance du département,
- De renforcer la politique de la ville,
- De compléter les outils de la politique jeunesse ou d'insertion.

La prévention spécialisée entre en relation « hors les murs » avec des publics qui rencontrent des difficultés pour accéder aux réponses habituelles ou pour exprimer leurs demandes.

Les professionnels de l'Association définissent leurs conditions d'exercice. Leurs actions reposent sur une relation non contrainte avec les jeunes et leur famille.

Ils évoluent dans un cadre ouvert ; le travail est « vérifiable », leur action reste par nature discrète et peu visible.

Notre rapport d'activité est précis, accessible à tous sur notre site internet.

Nous avons satisfait aux obligations des évaluations internes et externes. Nos actions sont présentées à de nombreuses instances territoriales, départementales cela va sans dire, communales, intercommunales ainsi qu'à divers comités de pilotage.

Nous sommes convaincus que la clarté assure notre crédibilité.

Nos divers financeurs peuvent être rassurés, nous sommes dans une démarche de recherche permanente de pertinence et d'effectivité de nos actions ; Nous répondons avec franchise et loyauté aux commandes des financeurs, en respectant notre contrat de mission, ce qui ne rend pas l'exercice toujours simple.

En 2019 :

- Un nouveau local pour notre siège administratif a été trouvé. Il bénéficie de plus de surface et d'un local pour accueillir en Centre-Ville les Jeunes soutenus par l'équipe du Centre-Ville. Il est en ce sens davantage adapté à nos besoins.
- Un nouveau projet de service a été élaboré collectivement : Il est notre socle. Chaque question y trouve sa réponse, chaque action y trouve son sens.
- Nous avons par nécessité, réinvesti le centre-ville qui constitue le lieu de rencontre des jeunes, des décrocheurs scolaires, des fumeurs ...
- Nos interventions dans les quartiers prioritaires sont maintenues.
- Nous avons développé notre intervention sur la Vallée de l'Isle. Elle marque la pertinence d'une action de Prévention Spécialisée, certes restreinte, mais autour de laquelle, de nombreux partenaires viennent co-construire pour chaque Jeune des hypothèses de parcours cohérentes, avec lui.

Les moyens déployés correspondent-ils aux besoins des jeunes ? souvent, non ? Il faut donc persévérer ; ce qui entraîne stress et fatigue.

Le chemin en 2019 est fier de son courage pour se réformer, fier de son courage pour entrer activement dans les contraintes.

Marie-Claire SARLANDE, Présidente.

Le mot du Directeur...

L'année 2019 a été une année de réalisation. Plusieurs projets ont été menés à bien.

Tout d'abord, nous avons procédé à l'achat, aux travaux et au déménagement du siège administratif de notre Association.

Ce nouveau siège, situé au 78, rue Victor Hugo à Périgueux possède un avantage double. D'abord celui de se situer à proximité du Centre-Ville de Périgueux, ce qui réduit l'utilisation des véhicules pour « les cadres » de l'association qui ont souvent à se rendre à des réunions de travail. Ensuite, la configuration du lieu a permis de créer un « Local Educatif », attenant au Siège et accessible aux Jeunes qui sont rencontrés sur le Centre de Périgueux. Celui-ci a rapidement été investi.

Le projet de service, ensuite, qui a mobilisé l'ensemble des salariés et deux administrateurs bénévoles sur une période de 6 mois, de Janvier à Juin 2019.

Son contenu a fait l'objet de nombreuses réunions et d'échanges vivifiants. Il structurera notre activité sur la période 2019/2023. Un certain nombre **de procédures** ont été créées ou remises à jour :

- Saisine de la C.D.I.P.,
- Mise en place d'une astreinte des cadres,
- Plannings de travail,
- Chantiers éducatifs,
- Notes de suivi individuel,
- Fiches d'activité à la quatorzaine,
- Congés et arrêts maladie des salariés...

Le contenu de notre activité est donc balisé par le projet de service et ses annexes.

Il s'appuie en premier lieu sur le cadre règlementaire de la Prévention Spécialisée. Il tient compte des orientations données par nos financeurs, principalement par le Conseil Départemental de la Dordogne et s'appuie également sur les axes d'amélioration de notre service dans le cadre de notre démarche qualité.

Un Document Unique de Délégation a été élaboré pour le Chef de Service et la Cadre Administrative, ainsi que pour le Directeur. Une semaine sur deux le Directeur et le Chef de service assurent une astreinte du Lundi au Dimanche.

Nous avons également observé en 2019 une montée en charge de l'activité sur le Centre-Ville de Périgueux, comme dans beaucoup d'autre villes de France d'importance égale. Cela nous amènera en 2020 à modifier l'organisation du service pour nous adapter à cette situation. A ce titre et pour soutenir notre observation du territoire nous organiserons une formation à destination des professionnels qui sont amenés à travailler sur ce territoire.

Un autre fait important a consisté à répondre à une offre de marché de service porté par le Conseil Départemental de la Dordogne. Cet appel à projet Européen P.N.O.-I.E.J. (Programme National Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes) fait appel à la mobilisation de tous les professionnels de l'association. Son contenu qui prévoyait d'étendre la mise en œuvre de chantiers éducatifs (En Zone Rurale Revitalisée), couvre **le territoire de la Vallée de l'Isle (De Saint Astier au Pizou).**

De nouveaux moyens ont pu être mobilisés par l'association avec le recrutement d'un encadrant technique, en mobilisant le Pôle socioprofessionnel pour la supervision technique et administrative de l'action. De nombreux partenaires se mobilisent pour développer un ensemble de moyens afin de soutenir les jeunes de ce territoire. La plateforme I.E.J. animée par la Responsable de l'Unité Territoriale de Mussidan renforce la pertinence de ce dispositif et fluidifie pour chaque jeune la nature de ses relations avec les professionnels qui l'accompagnent.

En bref, une année dense et riche en projets nouveaux et en actions exaltantes.

Eric CHOPIN, directeur.

1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »

1.1 – Historique :

A l'initiative des deux conseillers généraux de Périgueux centre et ouest, les statuts de « l'Association de prévention des cantons de périgueux centre et ouest » sont déposés. L'Assemblée Générale constitutive de l'Association « le Chemin » se tient le 24 Octobre 1996. Le conseil d'administration est alors composé de trois collèges :

- Collège des élus (conseillers généraux des deux cantons, représentants des mairies de Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac sur l'Isle et Périgueux) ;
- Collège des associations (comités de quartier, Amicales laïques, Associations de locataires) ;
- Collège des personnes qualifiées (C.C.A.S., D.D.S.P., P.J.J., C.A.F.).

Cette nouvelle association intègre alors les cinq membres du club de prévention spécialisée du quartier du Gour de l'Arche, créé à l'initiative d'un groupe d'habitants en 1979, dont le proviseur du collège Anne Franck. Ce service, alors géré par le F.L.J.E.P. (Foyer Laïque des Jeunes et d'Education Populaire), comporte plusieurs sections d'animation. Un comité de gestion gère directement le club, émanation du Conseil d'Administration du Foyer laïque. Cette instance de régulation pédagogique et administrative est composée d'une dizaine de personnes. Une place importante est dévolue aux habitants du quartier, potentiellement bénéficiaires directs ou indirects de l'action de prévention spécialisée, circonscrite alors, au seul quartier du gour de l'Arche.

En 1988, l'équipe est composée de trois éducateurs spécialisés. L'activité se concentre sur de l'aide aux devoirs (une équipe composée de bénévoles et de vacataires), la mise en œuvre de camps et d'animations collectives, des accompagnements individualisés, ainsi que des multiples activités sportives (embauche d'un éducateur sportif). En 1996, la création de l'Association « le Chemin » permet une extension du territoire d'habilitation à l'ensemble des Cantons de Périgueux Centre et Ouest.

1.2 - Les Valeurs Associatives :

Les valeurs fondatrices du Chemin constituent le cadre général et théorique, à la réalisation de ses objectifs et à la mise en œuvre de ses missions, dans le souci permanent de mettre la personne accompagnée au centre de l'action. Les actions socio-éducatives servent l'ambition de promouvoir un ensemble de convictions qui puisent leurs origines dans les mouvements d'éducation populaire.

Les valeurs associatives visent à promouvoir :

- **Le droit à la dignité humaine ;**
- **Une justice sociale ;**
- **Le principe de laïcité ;**
- **Une citoyenneté active et participative ;**
- **L'autonomie des personnes dans leur environnement ;**
- **L'intégration des personnes et prévenir toutes formes d'exclusion.**

L'ensemble des valeurs et des finalités portées par le projet Associatif doivent s'inscrire dans l'application et la mise en œuvre du projet de service, dans un souci permanent de promotion d'une action éducative de qualité. La personne accompagnée va ainsi être placée au centre de toutes les intentions et les dispositifs auxquels a accès l'institution.

En outre, l'Association s'engage fermement, à promouvoir une démarche d'évaluation continue de la qualité des prestations qu'elle délivre, et de la pertinence des supports qu'elle actionne. Ce travail est

construit au plus près des réalités du public accompagné, afin de garantir une réadaptation permanente des actions éducatives aux réalités sociales et à l'environnement de vie des personnes.

1.3 Les instances Associatives et leur composition :

L'Association est constituée de diverses instances légales. Lors de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du 30 Avril 2019 les élections des Administrateurs ont permis d'organiser celles-ci de la façon suivante :

Le Bureau et le conseil d'administration suite à l'assemblée générale de 2019 :

Présidente :	SARLANDE Marie-Claire	Retraitée	B U R E A U
Vice-Présidente :	PASQUET Christiane	Retraitée, Elue B.I.M.	
Secrétaire :	MICHEL Alain	Provisur Adjoint	
Secrétaire-Adjoint :	BILLAT Michel	Retraité	
Trésorier :	LAVAL Jean-Philippe	Directeur C.I.A.S	
Trésorière-Adjointe :	CROUZAL Dominique	Retraitée, Elue Px	
Membre associé :	DEJEAN Pierre	Retraité Chef de Service ESMS	C O N S E I L D , A D M I N I S T R A T I O N
Membre associé :	SPELLA Philippe	Médecin	
+			
Membres :			
COLLEGE 1 Membres de Droit	DRZEWIECKI-KLINGLER N.,	Elue Mairie de C.-Chamiers	
	ROUFFINEAU N., suppléante	« «	
	GAILLARD Bruno,	Elu Mairie de Marsac s/l'Isle,	
	JUDDE Evelyne, suppléante	« «	
	CASADO-BARBA C,	Elue Mairie de Chancelade,	
	PUGNET Fabrice, suppléant	« «	
	RAT-SOULLER Christiane,	Elue Mairie de Périgueux	
	DUVAL Samuel suppléant	« «	
	PASQUET Christiane	Elue Mairie B.I.M.	
COLLEGE 3 Personnes qualifiées	DOYEN Jean-Luc,	Retraité	
	DROUET Laetitia,	Directrice ESMS	
	MATHIEU Pascal	Directeur ESMS	
COLLEGE 4 Membres Consultatifs	BORDES Mireille,	Conseillère Départ. Canton C. Cham.	
	Suppléant CAULIER Yvon	Directeur du P.A.S.E.	
	LACOSTE Marianne.	Responsable de l'unité Educative, Protection Judiciaire de la Jeunesse.	

2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

2.1.a - L'organisation du service :

Au regard du travail réalisé en concertation avec la Direction et les techniciens du Pôle de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental de la Dordogne, nous avons orienté notre action en 2019 vers les axes suivants :

- **Partenariats renforcés sous forme de conventions dans le cadre des chantiers éducatifs avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs et avec le C.E.I.D. dans le cadre d'un travail de rue sur la commune de Périgueux.**
- **Finalisation de la construction du schéma départemental « Enfance/Famille » 2019/2023. Coanimation du directeur sur le Groupe 5 : « Faire vivre les orientations et les protocoles ».**
- **Maintien de la nouvelle tranche d'âge de jeunes à repérer et accompagner (18/25 ans) depuis 2015 et ajout en 2019 de la tranche d'âge 26/29 ans (Repérage des jeunes N.E.E.T.)¹.**
- **Poursuite du travail de repérage des jeunes N.E.E.T. et des jeunes dans le cadre des chantiers éducatifs et orientation vers les Plateformes Jeunes « N.E.E.T. » animées par les Responsables Adjointes de l'Unité Territoriale de Périgueux pour Périgueux et par la Responsable de l'Unité Territoriale de Mussidan du Conseil Départemental de la Dordogne, pour la Plateforme de la Vallée de l'Isle, dans le cadre du marché de service « Programme National Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (P.N.O.-I.E.J.) > 2019/2020.**
- **Mise en œuvre de la Démarche Qualité (Comité de Pilotage).**
- **Dépôt d'un dossier dans la cadre du Contrat de Ville du Grand Périgueux et du F.I.P.D. pour permettre le financement de Chantiers Educatifs pour les publics Jeunes « non N.E.E.T. ».**

Le nouveau marché de service intitulé Programme National Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (PNO-IEJ) a débuté le 24 Juin 2019. Le 1^{er} Chantier Educatif a débuté le 03 Juillet 2019. Le PNO-IEJ est l'une des composantes d'une stratégie Européenne (Fonds Social Européen > F.S.E.), dont l'objectif est de développer des projets visant à offrir un parcours d'insertion sociale et professionnelle aux jeunes âgés de moins de 29 ans les plus en difficultés (jeunes non scolarisés ou déscolarisés, pas ou peu qualifiés, qui ne suivent pas de formation, qui sont sans emploi). Ils sont nommés : Jeunes N.E.E.T. Avec un taux de chômage des jeunes très élevé (plus de 25% et plus de 30% dans certains quartiers prioritaires en Aquitaine), cet appel à projet nous concerne sur quatre aspects :

- Le repérage de ces jeunes (Travail de Rue) et ce le plus précocement possible,
- La mise en œuvre de chantiers éducatifs spécifiques,
- L'orientation vers une plateforme territoriale PNO-IEJ.
- L'accompagnement individualisé.

¹ L'acronyme « N.E.E.T. » (Not in Education, Employment or Training), désigne les jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation et décrit les populations âgées de 15 à 29 ans qui ne sont pas sur le marché du travail et sont désengagées du système éducatif ou de la formation professionnelle - Source : Le portail officiel des programmes nationaux du Fonds Social Européen en France.

A la demande du Conseil Départemental et conformément aux clauses relatives au marché de service, nous avons finalisé notre réponse à l'Appel à Projet 2019/2020.

Nous avons maintenu notre fonctionnement sur l'Agglomération Périgourdine selon le mémoire que nous avons rendu pour organiser le repérage des Jeunes N.E.E.T. par les travailleurs sociaux de l'association dans le cadre d'un travail de rue et la mise en œuvre de chantiers éducatifs.

Pour la Vallée de l'Isle, nous nous appuyons sur un repérage effectué par les travailleurs sociaux qui interviennent déjà sur ce territoire.

Il a été précisé par le Service Europe du Conseil Départemental de la Dordogne qu'aucun chantier éducatif pour les Jeunes N.E.E.T. ne pouvait démarrer sans la production au Service de tarification de l'A.S.E. de la totalité des Pièces Administratives obligatoires pour présenter un Jeune à la Plateforme I.E.J. de Périgueux. Cette mesure était toujours en vigueur en 2019.

Depuis 2014, nos rapports d'activités s'appuient sur une grille de lecture et d'évaluation commune à l'ensemble de nos secteurs d'intervention. Elle s'articule pour chaque secteur selon une même architecture qui a été modifiée en 2019.

1/ Présentation générale

- **Cadre d'intervention** de la prévention spécialisée, présentation des **missions**. Retour sur « l'adaptabilité » des professionnels. **Evaluation** des missions
- Public : présentation générale, « processus de rencontre »

2/ Territoire (par secteur)

- **Typographie du territoire** par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier
- Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

3/ Public (par secteur)

En 2019, nous avons rajouté 3 Items afin de mieux rendre compte de la réalité des problématiques rencontrées par les Jeunes et leurs familles. Chaque secteur sur notre territoire d'habilitation (Communauté d'Agglomération Périgourdine) décline son activité selon la trame suivante :

Jeunes soutenus

Nombre de jeunes soutenus, définition : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Chaque accompagnement fait l'objet d'une Note de Suivi Individualisée (N.S.I.). Un tableau synthétique reprend de façon globale et pour tous les secteurs de notre territoire d'habilitation, le nombre de jeunes soutenus.

- Accompagnement individuel en fonction des 12 problématiques rencontrées :

☐ Ecoute (création/ maintien du lien) > **Nouvel Item :** *Ce sont les échanges informels au titre de notre pratique de prévention au local, au téléphone, dans la rue...avec des personnes que nous connaissons et celles avec qui nous (tentons) de créer du lien*

☐ Difficultés personnelles et/ou familiales : *Ce sont les difficultés exprimées par la personne lors des échanges avec les professionnels. Celles-ci peuvent être tellement disparates qu'il apparaît impossible de les décliner toutes*

☐ Protection de l'Enfance : *Actions des professionnels de l'Association au titre de la Protection de l'Enfance*

☐ Développement social local > *Nouvel Item*

☐ Santé Physique. } *Dédoublage de l'Item Santé précédent pour affiner la nature des demandes des besoins repérés par les professionnels.*

☐ Santé Psychique.

☐ Scolarité

☐ Insertion professionnelle / formation

☐ Justice

☐ Logement

☐ Accès aux loisirs, sports et culture

☐ Démarches administratives

4/ Outils de médiations (par secteur)

Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatifs, les chantiers éducatifs.

5/ Le partenariat (par secteur)

Communication avec les partenaires.

6/ Développement Social Local (par secteur)

Exemple d'une action de Développement Social Local ou d'une « vignette clinique » individuelle ou collective pour « éclairer qualitativement » une partie du travail invisible réalisé au quotidien par l'équipe éducative.

N.B. : En 2019, comme en 2018, une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives » ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des situations personnelles ou familiales parfois très complexes. Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les allers-retours qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

2.1.b Les Ressources Humaines :

- Recrutement d'une secrétaire en CDI suite à la rupture conventionnelle de contrat de travail de la salariée précédente.

- Recrutement d'1 ETP d'éducatrice spécialisée en CDI suite à un départ à la retraite d'une éducatrice spécialisée.

- Recrutement d'un encadrant technique pour les chantiers éducatifs en CDI.

- Remplacement d'un éducateur spécialisé en arrêt de travail depuis janvier 2019.

- **Le maintien d'une Jeune Volontaire dans le cadre du Service Civique sur le secteur des Mondoux jusqu'au 31 Mai 2019** sur une Mission d'accompagnement vers les Loisirs, des Jeunes de moins de 12 ans.

Nous n'avons pas renouvelé cette action. Une tentative de transmission a été opérée avec les services de la Ville de Périgueux. Il est à noter que cette Jeune Volontaire a depuis intégré une formation d'Educatrice Spécialisée à Bergerac.

- Un nombre de jours de présence des salariés de 89,9% sur l'année 2019.

2.1.c Le Réseau des acteurs de la Prévention Spécialisée :

Quatre réunions Régionales du Comité National des Acteurs de la Prévention Spécialisée (C.N.L.A.P.S.), animées par 1 Administratrice Elue (La Présidente de l'Association « LE CHEMIN ») et un adjoint (Le Directeur de l'Association « LE CHEMIN ») de Périgueux. L'autre titulaire Elu est de l'A.P.S. - Pays des Gaves (64).

Une partie du Groupe Régional Grand Ouest du C.N.L.A.P.S.



CNLAPS

**COMITÉ NATIONAL DE
LIAISON DES ACTEURS DE LA
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE**

SIRET: 309 825 370 00054 APE: 9499Z

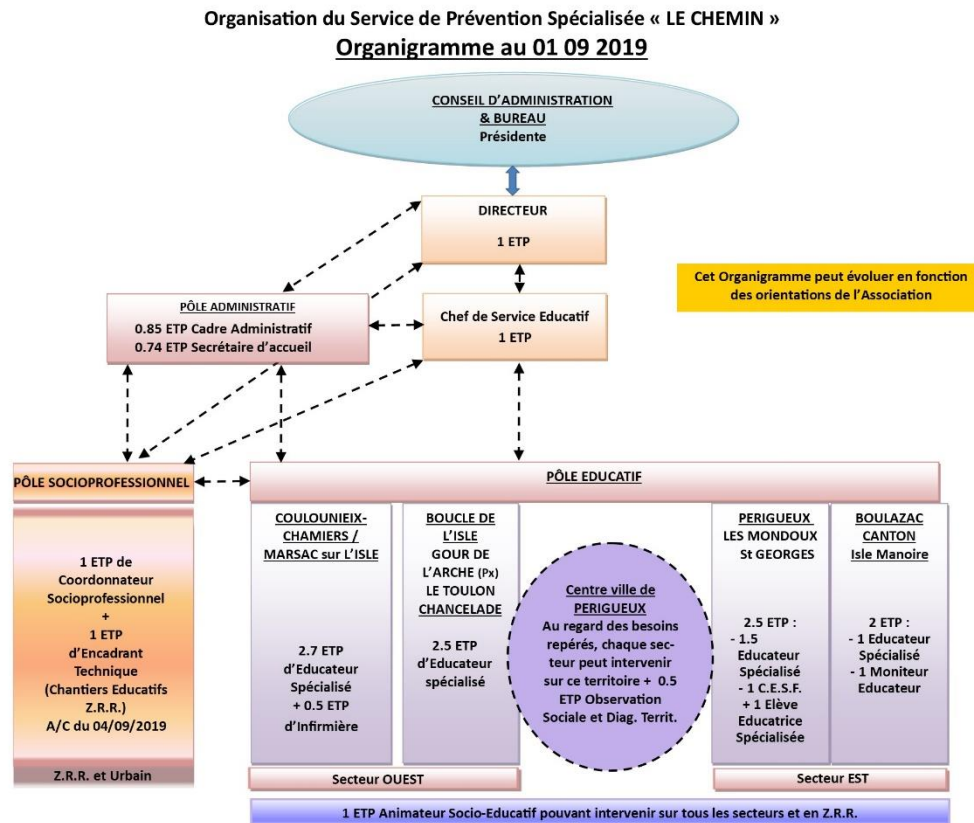
N° ACTIVITE: 11 75 41609 75

21, rue Lagille 75018 PARIS

Tél: 01 42 29 79 81—Fax: 01 58 60 15 57

E-mail: contact@cnlaps.fr - Site : www.cnlaps.fr

2.1.1 L'Organigramme au 01/09/2019 :



2.1.2 Le siège administratif :

L'association a disposé pour 2019 de 5 personnels, représentant en E.T.P. (Equivalent Temps Plein) :

- 0,85 E.T.P. de Cadre Administratif (Secrétaire administrative et comptable de direction),
- 0,68 E.T.P. de secrétaire d'accueil,
- 1 E.T.P. de Directeur,
- 1 E.T.P. de Chef de Service (A compter du 04/09/2018),
- 1 E.T.P. de Coordonnateur Socioprofessionnel.

N.B : l'ETP de Coordonnateur Socioprofessionnel + l'ETP d'encadrant technique des chantiers éducatifs (bureau partagé au siège) constituent le Pôle Socio-Professionnel de l'association.

2.1.3 La structuration de l'Equipe Educative :

Le personnel éducatif est affecté sur des secteurs d'intervention préférentiels qui tiennent compte du respect du cadre législatif qui est défini pour l'exercice des missions de prévention spécialisée que nous exerçons sur notre territoire. Cette sectorisation de l'action éducative de prévention spécialisée se justifie par la nécessité pour les équipes éducatives d'être bien repérées par les groupes de jeunes et les jeunes, les habitants du quartier, ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels locaux.

Ce travail relationnel du « aller vers » s'inscrit dans une continuité de l'action territoriale, basée sur la présence, la permanence et la confiance. **C'est la permanence de la présence qui en fonction de chaque jeune, selon là où il en est de son histoire, permet la relation de confiance qui engendrera un déplacement du jeune vers ...** Davantage d'autonomie, une réflexion sur lui-même, un nouage au désir retrouvé, celui d'agir pour lui-même.

2.1.3.1 Secteur OUEST :

Coulounieix-Chamiers- Marsac sur l'Isle

L'équipe est constituée de 2.70 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 femmes et 1 homme) + 0.5 E.T.P. d'infirmière (1 femme).

Boucle de l'Isle (Le Toulon/Le Gour de L'Arche) + Chancelade

L'équipe est constituée de 2.50 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 hommes et 1 Femme).

2.1.3.2 INTER SECTEURS PERIGUEUX :

Centre-Ville / Inter secteurs

L'équipe est constituée de 2. E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 Femmes) + l'intervention ponctuelle d'Educateurs intervenants sur les autres secteurs.

2.1.3.3 Secteur EST :

St Georges / Les Mondoux

L'équipe est constituée de 2 E.T.P. (1 Homme, 1 Femme) + 1 Elève Educatrice spécialisée en Contrat d'Apprentissage.

Canton Isle Manoire

L'équipe est constituée de 2 E.T.P. (2 Hommes) dont un moniteur-éducateur et un éducateur spécialisé.

2.1.4 Les autres personnels :

L'Association a bénéficié également d'intervenants extérieurs :

- 1 intervenant en analyse des pratiques professionnelles (A partir du mois de Décembre) ; une psychologue du Travail animera une séance mensuelle de régulation d'équipe et d'analyse des pratiques pour l'ensemble des salariés de l'association.

- 2 techniciennes de surface, employées via l'Association « 3 S ».

2.1.5 Le travail de rue et la présence sociale :

Le graphique ci-dessous représente le temps de travail réalisé mois par mois, **dans le cadre du travail de rue**, par les Educateurs et les travailleurs médico-sociaux de l'équipe et leur temps de présence sociale.

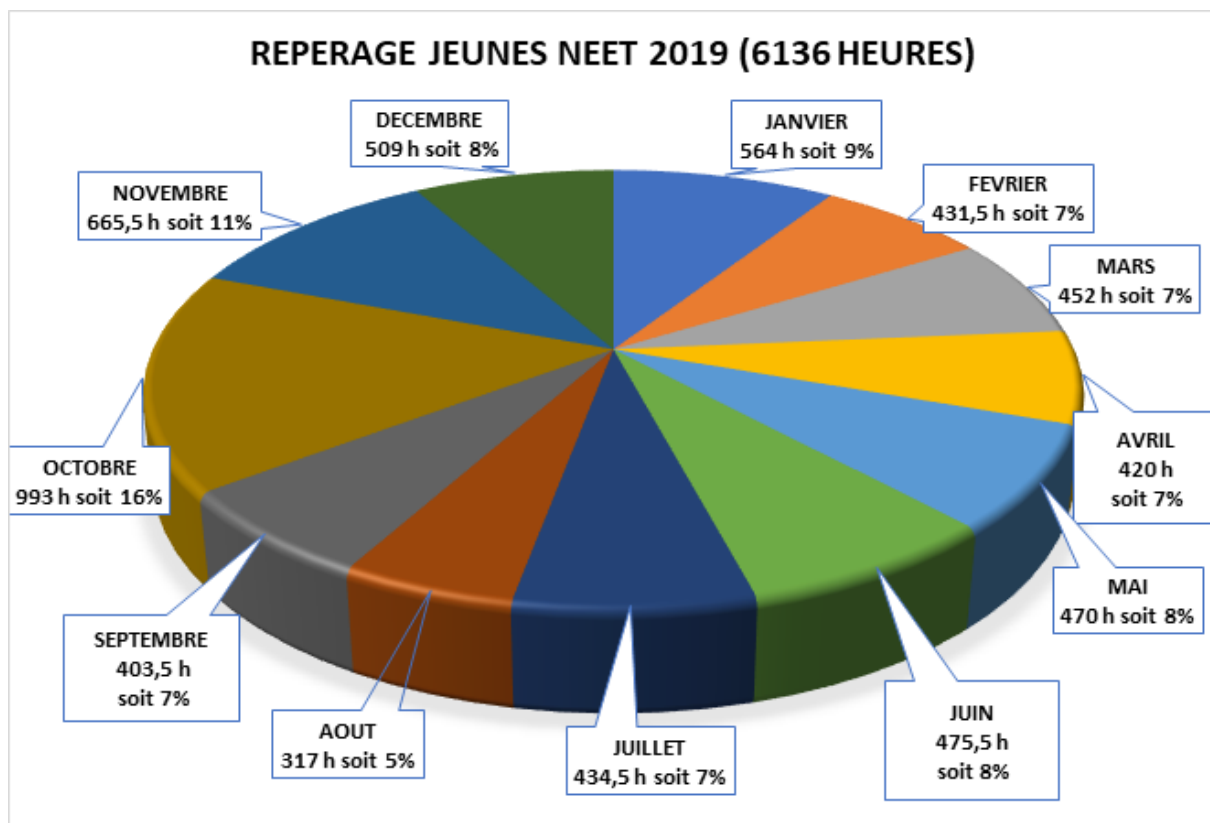
Le travail de rue est une démarche éducative et sociale qui consiste à aller vers les personnes dans leur milieu. **C'est une action qui s'inscrit dans le long terme et qui constitue l'axe de travail structurant de la prévention spécialisée.** Le principe de « Libre Adhésion » du Jeune est l'invariant qui permet à chaque Jeune de « se mettre en mouvement ». La présence sociale s'organise dans des espaces d'accueil plus ou moins formalisés que les jeunes occupent.

L'ensemble des pratiques est imprégné de cette présence car c'est le seul mode d'action qui permet de nouer des relations avec un milieu qui n'en fait pas spontanément la demande. C'est le moyen privilégié d'atteindre un public entretenant des rapports souvent difficiles avec les institutions.

L'éducateur dispose de nombreuses possibilités pour effectuer ce type d'intervention. Elles lui permettent de s'ajuster à la particularité du territoire sur lequel il exerce sa mission.

Les heures de chantiers éducatifs sont quant à elles réalisées avec les Jeunes N.E.E.T. et non N.E.E.T., notamment dans le cadre des financements du Conseil Départemental et du Contrat de Ville du Grand Périgueux.

Plusieurs tableaux, graphiques et commentaires viennent expliquer ce travail important réalisé en 2019.



Soit en 2019, un Total de 6136 heures de travail de Rue qui représente 40,80 % du temps de travail des Travailleurs sociaux (6725,50 heures et 42,21% en 2018), dont 3322.50 heures de repérage à effectuer pour les « Jeunes N.E.E.T. » de Juillet à Décembre 2019.. De ce fait il a fallu augmenter de façon très conséquente en 2019 le nombre d'heures de repérage N.E.E.T.. Cela a également eu pour conséquence de réduire les autres actions d'observation et de veille sociale et de Développement Social Local, pour atteindre ces objectifs quantitatifs.

Le travail de rue a donné lieu au repérage de **42 jeunes « Nouveaux N.E.E.T. »** sur L'Agglomération Périgourdine, dont 38 jeunes en action sur **18 Chantiers Educatifs, pour un total de 1579 Heures réalisées.** Hors repérage, soulignons la mise en œuvre de 10 Chantiers Educatifs pour **18 Jeunes N.E.E.T. pour un total de 902 heures** sur la Vallée de l'Isle.

2.1.6 Le public :

Jeunes rencontrés		Jeunes Soutenus Tranches d'âges		Coulounieix-Chamiers Marsac s/l'Isle		Centre-ville		St Georges – Les Mondoux		Boucle de l'Isle Chancelade		Canton Boulazac Isle Manoire		TOTAL Tranches d'Age		
Age	Ecoute (Création/ Maintien du lien)	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Général		
Moins de 10 ans		2	1	0	0	9	8	2	1	0	0	13	10	23	15,94 %	
11/14		5	6	3	1	9	7	4	1	0	3	21	18	39		
Moins de 10 ans	88	10	14	3	4	6	6	17	8	14	5	50	37	87	45,24 %	
11/14	137	14	12	18	11	8	4	10	6	5	1	55	34	89		
15/18	171	13	9	8	4	9	5	15	6	5	2	50	26	76	38,82 %	
19/21	210	9	22	6	3	5	11	6	4	8	1	34	41	75		
22/25	131	53	64	38	23	46	41	54	26	32	12	223	166	389		
Plus de 26 ans	106	TOTAL / secteur		117		61		87		80		44		389		
TOTAL	843	Chaque jeune bénéficie en moyenne d'un accompagnement de 39h / an (15.037h : 389)														

En 2019 :

> **389 jeunes ont été soutenus sur notre périmètre d'habilitation**

> **843 jeunes ont été rencontrés sur notre périmètre d'habilitation**

Tous les jeunes rencontrés ne sont pas nécessairement soutenus par l'équipe éducative au sens de la définition que nous avons élaborée avec l'IRTS Poitou-Charentes : Un jeune soutenu est « *accompagné individuellement car en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées* ». Ces soutiens s'articulent directement avec les notes de Suivi individuel.

Nous pouvons noter une diminution sensible du nombre de jeunes soutenus en 2019 avec un total de 389 jeunes. Pour mémoire, nous accompagnions 543 Jeunes en 2018. Plusieurs facteurs concourent à cette baisse.

Il s'agit en premier lieu de mentionner le déploiement d'un nombre conséquent d'heures de repérage de Jeunes N.E.E.T. qui fait l'objet du marché de service. Il faut corréliser à cela la réalisation aussi conséquente du nombre d'heures de chantiers Educatifs à organiser. Il reste donc peu de temps de travail à consacrer à d'autres modes de rencontre.

Nous pouvons également noter que le secteur émergeant du Centre-Ville qui mobilise 2 Educatrices depuis les mois de Juillet pour l'une et fin Octobre 2019 pour l'autre, a généré une activité importante au regard du temps de travail consacré. Avec 148 Jeunes soutenus sur les 2 secteurs : Centre-Ville de Périgueux et Saint-Georges/Les Mondoux, nous voyons se développer ou se restaurer de nouvelles relations de travail avec les services d'accueil et d'urgence sociale (ASD, SAFED, APARE, LA HALTE 24 « Les

Chalets d'Accueil », le « FOYER LAKANAL) et un temps de présence sociale avec le « Point chaud », « La bonne soupe », « Maison 24 » ou l'accueil de jour « Des Pyramides ».

Nous nous réinterrogerons en 2020 pour harmoniser les temps de présence des travailleurs sociaux de l'Association, en fonction des lieux où notre présence et notre action sont les plus pertinentes.

Tableau des 12 indicateurs éducatifs

Age	Ecoute (création/ maintien du lien)	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/ Formation	Justice	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Démarches / Administratifs	TOTAL Tranches d'Age
Moins de 10 ans	88	7	1	8	5	0	4	0	0	0	133	0	158
11/14	137	34	10	34	12	8	38	9	3	4	65	3	220
15/18	171	79	15	23	30	4	48	92	27	35	57	30	440 2
19/21	210	141	8	20	47	42	16	126	13	81	30	59	583 1
22/25	131	70	1	7	46	32	4	53	8	48	23	49	341 3
Plus de 26	106	56	4	15	45	24	9	25	9	14	17	28	246
TOTAL Général	843	387 1	39	107	185 4	110	119	305 3	60	182	325 2	169	1988

Nous avons enregistré en 2019 :

- **1988** demandes de soutien en 2019 contre **1519** en 2018.

La tranche d'âge nous sollicitant le plus est celle des 19/21 ans (**583**), devant les 15/18 ans (**440**) et les 22/25 ans (**341**).

Concernant le type de demandes, outre l'écoute, ce sont les difficultés personnelles ou familiales (**387**) qui ressortent en premier lieu. Suivent l'accès aux sports – loisirs et culture (**325**), l'insertion sociale et professionnelle (**305**) et la santé physique (**185**).

Les demandes de Soutien adressées par les Jeunes aux Travailleurs sociaux de l'Association > L'écoute et les 4 Indicateurs majeurs

L'Ecoute : Nous avons créé cet Item tout récemment. Il s'agit de valoriser une partie peu visible du travail en Prévention Spécialisée, pivot de toute relation éducative. S'ils pratiquent l'écoute au quotidien, les professionnels s'approprient progressivement cet Item, autant valable pour des Jeunes soutenus que pour celles et ceux avec qui nous tentons de créer du lien ; En effet, bon nombre de jeunes et de moins jeunes, viennent à notre contact sans demande particulière, mais avec le besoin manifeste d'attention ; Cette posture d'écoute contribue à notre lecture du « climat social » d'un quartier ou sur une ville. Elle nous permet de trouver la juste posture entre l'expression d'une demande et les besoins d'accompagnements identifiés.

1/ Difficultés personnelles et/ou familiales : Les travailleurs sociaux de l'association sont repérés par les Jeunes ; Ceux-ci s'autorisent à faire cas de leurs difficultés personnelles ou familiales qui vont aboutir à des accompagnements plus ciblés, quand les jeunes en expriment le besoin.

2/ Accès aux Loisirs / Sports / Culture : C'est sur le quartier Saint Georges/Les Mondoux que nous constatons une demande forte d'un public très jeune ; Il faudra travailler en 2020 avec la nouvelle municipalité pour envisager des recours dans la continuité de la réflexion en cours ; Nous rappelons que les moins de 10 ans ne relèvent pas du champ de compétences de la Prévention Spécialisée.

3/ Insertion Professionnelle et formation : Le dispositif I.E.J. contribue sans doute à amener les jeunes à se diriger vers l'association pour bénéficier de nos outils (Chantiers Educatifs) et de l'accompagnement vers nos Partenaires. Le « Bouche à Oreille » fonctionne entre jeunes pour ce type d'actions. Les Chantiers Educatifs, véritables actions collectives, permettent aux jeunes de réfléchir à plusieurs sur la manière dont ils se questionnent et envisagent leur avenir.

Le temps consacré à la mise en œuvre des Chantiers Educatifs (En lien avec le repérage) ampute du temps éducatif des travailleurs sociaux, générant des effets quant à leur disponibilité pour d'autres Jeunes.

4/ Santé Physique et psychique : Nous constatons une forte augmentation (+ 100 actes par rapport à 2018) pour ces Items. Ces demandes ont un effet particulièrement chronophage : Veille partenariale importante, accompagnements physiques, des R.D.V. non honorés et un parcours de soin souvent chaotique. L'écart se creuse entre le public précaire quel que soit son âge et l'accès aux soins.

2.1.7 Les Chantiers Educatifs

Extrait de la circulaire DAS /DGEFP 99-27 du 29juin 1999 : Dans le cadre de leur mission, les associations de prévention spécialisée, ont développé des activités de chantiers éducatifs qui peuvent avoir plusieurs finalités : Aider les jeunes à prendre confiance en eux, leur donner une première expérience du travail, leur permettre d'avoir un revenu, leur donner l'occasion de participer à un projet collectif, leur apprendre à gérer leur temps et à s'organiser, créer du lien entre les habitants d'un quartier. Ce sont généralement des contrats de courte durée.

Objectifs :

- Inscrire le jeune dans la réalité du monde du travail
- Aider le jeune à découvrir ses ressources et à mettre en valeur ses capacités
- Utiliser le chantier comme support à l'acquisition de savoir-être et savoir-faire
- Aider le jeune à trouver sa place de citoyen
- Apprendre à vivre en société, savoir produire ensemble
- Favoriser une première expérience professionnelle pour le jeune

Les chantiers éducatifs concernent :

- Des jeunes de 16 ans à 29 ans
- Des jeunes en rupture ou en risque de marginalisation, d'isolement ou de décrochage scolaire
- Des jeunes en situation à risque ou en conflit ouvert avec l'environnement
- Des jeunes qui relèvent de la prévention spécialisée

2.1.7 / a) Bilan du P.N.O.-I.E.J., de l'expérimentation à l'expérience, sur l'Agglomération :

Les travailleurs sociaux de l'Association « LE CHEMIN » ont « repéré » **sur 6 mois**, du mois de Juillet au mois de Décembre 2019, **42 Jeunes N.E.E.T. sur notre territoire d'habilitation**.

Nous avons passé des conventions de partenariat avec :

Diverses associations, Grand Périgueux Habitat, les services techniques de certaines communes de l'Agglomération, des centres culturels et centres sociaux, la banque alimentaire de la Dordogne. Nous nous sommes également associés au projet porté par la Communauté d'Agglomération Périgourdine sur le développement d'une zone dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire (E.S.S.) et des pratiques urbaines « Camp'us », renommée le « Silot, champs d'énergies ».

38 Jeunes ont été accompagnés dans le cadre de 18 Chantiers Educatifs différents pour 1579 heures de travail effectué.

Quelques Témoignages de Jeunes lors des Bilans :

CHANTIER BANQUE ALIMENTAIRE / JF – Centre-Ville – 27 ans :

« Beau chantier, belle solidarité. Bonne ambiance dans le groupe de jeunes et autre ».

MIMOS / JF – Chamiers – 20 ans : *« très belle expérience ».*

PEINTURE CAMPUS / JH – Centre-Ville – 22 ans : *« chantier super bien organisée. Cohésion de groupe parfait. C'est un travail mais aussi un plaisir à la fois ».*

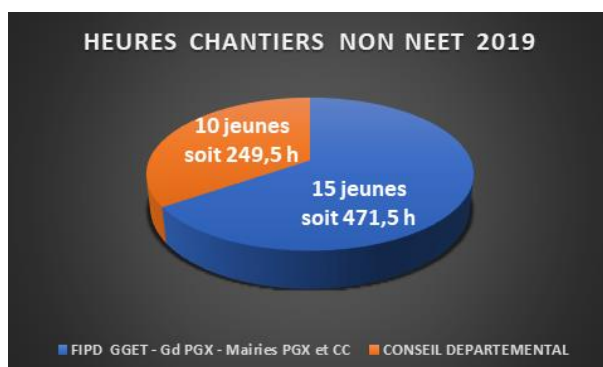
DEMENAGEMENT / JH – Centre-Ville – 22 ans : *« hyper agréable – super encadrement de l'éducatrice-super groupe ».*

DEFRICHAGE CAMPUS / JH – Chamiers – 22 ans : *« je vais bien au niveau de ma santé. Je fume moins. Je retrouve un rythme. Je me couche et me lève tôt. Je me sens bien dans le groupe ».*

JH – Centre-Ville – 24 ans : *« parfois je vois plus grand que moi tellement j'ai envie et que je suis prêt pour des formations ainsi de suite, stage. Je parle plus car j'ai envie d'être plus sociable ».*

2.1.7 b) Contrat de Ville (Communauté d'Agglomération Périgourdine), Jeunes Non N.E.E.T. :

25 Jeunes ont été accompagnés sur **10 Chantiers Educatifs différents** pour un total de **721 Heures**.



3 - L'ACTIVITE DU SIEGE ASSOCIATIF

3.1 L'Activité du Directeur :

L'activité du siège continue à se structurer sur 4 axes.

- 1/ La mise en place d'un soutien technique aux équipes éducatives ;
- 2/ La structuration des outils de travail ;
- 3/ L'anticipation sur les besoins et les contraintes à venir ;
- 4/ La rénovation de l'image du service de prévention spécialisée.

Cette sixième année de travail a permis de repenser les outils qui permettent désormais de rendre compte de façon hebdomadaire de notre activité quotidienne. Le projet de service a permis des temps d'échanges avec les salariés et 2 administrateurs.

L'informatisation de l'ensemble des secteurs nous permettra en 2020 de centraliser et de sécuriser les données des personnes accueillies (Jeunes et Familles), dans le respect de nos obligations législatives et dans le respect du Règlement Général de Protection des Données. Le travail dans le cadre de la réflexion impulsée par le Conseil Départemental de la Dordogne pour écrire le nouveau schéma départemental en faveur de l'Enfance et de la Famille 2018/2023 s'est terminé en début d'année 2019.

L'achat et les travaux réalisés au nouveau siège, conjugués à la mise en œuvre sur la Vallée de l'Isle du marché de service PNO-IEJ, ont fortement mobilisé les heures de travail du directeur.

Des tensions internes ont également mobilisé le temps de travail du directeur, afin d'entendre les différentes parties. L'objectif pour l'année 2020 est de proposer avec l'OPCO Santé une formation « qualité de vie au travail » à l'ensemble des salariés. Il s'agira également avec cette formation de maintenir l'employabilité des salariés, en lien avec l'activité ou bien de travailler avec la ou les personnes concernées, un projet de transition professionnelle. D'ores et déjà l'OPCO Santé met à la disposition des salariés les coordonnées de conseillers en évolution professionnelle. Parallèlement, une régulation d'équipe sera mise en œuvre en 2020.

3.2 L'activité du Chef de Service Educatif :

La fonction de chef de service est en place depuis septembre 2018 au Chemin. C'est donc une nouvelle organisation qui s'est constituée pour l'association, positionnant le chef de service au sein de l'encadrement du Club de Prévention tout en proposant une proximité d'échanges avec l'équipe sur la diversité des questionnements éducatifs et des problématiques rencontrées sur le terrain.

Concernant le public, mon rôle consiste à être attentif aux problématiques individuelles ou collectives que peuvent me relayer les professionnels. Parfois, il s'agit donc de prendre du temps avec un collègue, en secteur ou en inter secteurs autour de situations qu'il s'agit de décrypter pour orienter nos modalités de travail.

Aussi, mon rôle est de contribuer à la coordination du travail de chacun des secteurs et ce, de manière différenciée en fonction de la spécificité de chacun des territoires où est ancrée la prévention spécialisée sur l'agglomération, des populations qui y résident, de l'histoire de l'implantation du service sur chaque

secteur, des partenariats engagés et des problématiques constatées, qu'elles soient chroniques, ponctuelles ou émergentes.

Par ailleurs, je participe au cadrage de l'activité du service. La mise en place de procédures internes, le respect des notes de service réalisées par le directeur et le suivi des consignes liées au bon fonctionnement et à la structuration du service sont des éléments qui rythment le travail d'interface entre les exigences de l'association et leur application par les professionnels. Par exemple, la procédure interne de saisine de la CDIP est désormais opérante et les secteurs se la sont appropriée.

Chaque secteur bénéficie d'un temps de coordination mensuel où sont abordées des questions relatives au cœur des pratiques de la prévention spécialisée. S'ajoutent à ces réunions des temps de coordination prévus à travers des réunions thématiques transversales à tous les secteurs.

Le premier trimestre de l'année a donné lieu à un nombre assez conséquent de réunions internes liées à la réalisation du projet de service 2019-2023.

Le Chemin traverse donc une période de transition où chacun doit appréhender une organisation du travail en évolution. On assiste sans doute aussi à une mutation des métiers liée à l'évolution des publics, de la société, des territoires, des politiques publiques.

Le métier d'éducateur spécialisé en Prévention Spécialisée n'a rien de simple : il fait appel à tous les domaines de compétences du référentiel métier ainsi qu'à d'autres n'y figurant pas :

- Il est attendu du côté d'une démarche qualitative de diagnostic de territoire,
- Du côté d'un relationnel qu'il doit moduler en fonction des interlocuteurs, publics ou partenaires,
- On l'attend sur sa capacité à décrypter des fonctionnements familiaux issus d'univers culturels disparates,
- On attend de lui qu'il puisse décrypter des demandes, les distinguer des besoins,
- On l'attend sur le qui-vive sur les sujets d'enfance en danger ou en risque de danger,
- On l'attend sur les situations de jeunes qui se déscolarisent,
- On l'attend sur sa capacité à tempérer des problématiques de voisinage,
- On l'attend pour qu'il contribue à enrayer la délinquance, à enrayer les comportements inadaptés, à estomper les conduites à risques,
- On attend qu'il contribue à des projets de développement social local,
- On attend qu'il puisse être à l'œuvre dans le cadre de la mise en place d'actions collectives,
- On attend qu'il contribue à l'émancipation des jeunes accompagnés,
- Qu'il puisse adresser au moment opportun les jeunes vers le droit commun,
- Qu'il puisse mettre en place des chantiers éducatifs en élargissant au titre de l'IEJ la « cible » aux jeunes jusqu'à 29 ans. Actuellement, le champ d'intervention nous rend habilités à accompagner des jeunes de 12 à 29 ans ; ceci étend d'autant plus l'éventail de nos sollicitations, des partenariats à faire vivre, des champs des possibles à investir...

La prévention spécialisée est présente à hauteur de 11 ETP sur l'agglomération. Se posent bon nombre de questions connexes au rôle du Chemin pour lesquelles les pouvoirs publics municipaux, territoriaux ou d'Etat ont, avec les dispositifs (sociaux, médico-sociaux, sanitaires, d'insertion sociale, sociaux-culturels, sociaux-économiques / privés comme publics / éducatifs, pédagogiques et j'en passe) à inventer des

modalités de travail permettant de répondre au plus près à toutes ces thématiques pour lesquelles ces 11 ETP de l'agglomération sont attendus.

3.3 L'Activité du Cadre Administratif et Comptable (+ une chargée d'accueil sous sa responsabilité) :

212 jours travaillés pour 1264h (0.85 ETP) en 2019 :

1/ Comptabilité : Tri, classement, traitement et saisie comptable/suivi financier et budgétaire/ suivi budgétaire/ réalisation et présentation des normalisés (compte administratif et budget prévisionnel) /travaux de fin d'exercice, clôture avec le commissaire aux comptes : **31.80% en 2019. En lien avec l'absence d'agent administratif et le déménagement, la gestion du temps de travail a dû être des plus serrée. 37,5 % en 2018 (43 % en 2017).**

2/ Accueil téléphonique/ physique/ secrétariat/emails/scan/archivage/déménagement : **22% en 2019. Forte augmentation due principalement à l'absence d'agent administratif du 09/05 au 14/07/2019 et de l'impact du déménagement du siège administratif** qui a nécessité tri, destruction, mise en cartons, installation et démarches connexes **(6 % en 2018).**

3/ Social : Déclarations sociales et fiscales/externalisation payes/suivis contrats aidés-service civique/contrats de travail > Mouvement des Personnels/transfert Mosaïque suivi des IJ/congés, formations/ suivi ARTT : **21% en 2019. 25 % en 2018. (19 % en 2017).**

4/ Réunions internes/D.E.A. /Démarche qualité/A.G./intervenants extérieurs + frappe des comptes-rendus : **8.8% en 2019 14% en 2018.**

6/ I.E.J. : Suivi des contrats chantiers et des jeunes/facturation/coordination : **3.4% en 2019. 1,5 % en 2018 (3,5 % en 2017).**

7/ Administratif/coordination/divers : **12.5% en 2019. 16 % en 2018. (14 % en 2017).**

Activité du service administratif, faits marquants :

- **Le déménagement du siège social est un fait marquant tant au niveau matériel, qu'administratif : gestion des archivages, installation physique, téléphonique et informatique, formalités administratives.**

- **La dématérialisation des données se poursuit** : courriers mais aussi plannings, fiches de paye, dossiers salariés, par exemple.

Cependant, **le suivi des dossiers** de demande de subvention, données sociales, formation... reste important avec la dématérialisation des démarches administratives (Multiplication des sites, des données à éditer et à renvoyer).

Volume d'écritures comptables stabilisé, avec un impact de l'IEJ au 2^{ème} semestre qui crée une augmentation de l'activité avec un nouveau recrutement et l'extension sur la Vallée de l'Isle. Les mouvements de personnels ont été plus nombreux en 2019 et une vacance du poste de l'agent administratif pendant 2 mois a eu un impact certain sur l'activité de l'année.

- **Poursuite des méthodes comptables d'écritures.**

3.4 Le soutien technique :

Le service de prévention spécialisée de l'association « Le Chemin » va à la rencontre des publics, sur leur lieu de vie, en particulier des mineurs de 12 à 18 ans (avec extension aux jeunes majeurs jusqu'à 29 ans) et de leur famille. Son action vise à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles. Le public jeune a besoin d'un accompagnement « au démarrage dans la vie » et cumule de sérieuses difficultés de comportement, fragilité psychique, d'insertion socio-professionnelle, de précarité et de logement... Les projets développés répondent à ces besoins et se construisent sur la base de l'activation de leviers d'intervention complémentaires : accompagnements individuels, actions collectives et projets de développement social local.

Le club de prévention spécialisée de l'association « Le chemin » affiche son ambition de promouvoir une intervention fondée sur la personnalisation du projet d'accompagnement. Son appartenance et son implication dans le réseau d'acteurs locaux lui permettent :

- De développer une expertise sur les problématiques des publics que les professionnels ont à accompagner et des territoires qu'ils ont à investir.
- De mobiliser les ressources du territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics accompagnés,
- De concourir au développement social du territoire d'intervention, si nécessaire.

Les outils de la loi 2002-2 sont en place. L'organisation du travail garantit le respect des droits et de la dignité de la personne accueillie. Les outils participatifs permettant l'expression des usagers restent à mettre en place.

La coordination de la prise en charge des usagers est assurée. Elle s'appuie en interne sur des modalités de travail en collectif qui garantissent la continuité et la cohérence des accompagnements mis en œuvre. Elle est assurée en externe dans la mesure où l'association s'inscrit dans une stratégie adéquate de coopération avec les acteurs du territoire.

Un plan d'amélioration de la qualité a pu être établi. L'Association s'inscrit désormais dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.

En 2019, nos efforts ont porté essentiellement sur :

- La question de la formalisation du dossier de la personne accueillie (Note de suivi Individuel) et des modalités d'accès de cette dernière aux écrits qui la concernent, et ce, dans le respect des principes fondateurs de la prévention spécialisée.

A cet effet les outils que nous utilisons ont été repensés avec l'équipe éducative. Nous pourrions dès l'année 2020 nous appuyer sur ceux-ci et leur informatisation.

- La mise en place d'une organisation et de procédures, permettant la gestion des événements indésirables et des « réclamations » que souhaiteraient porter les personnes accompagnées ou leur famille.

- La réflexion et la mise en œuvre de l'expérimentation d'une nouvelle méthode « d'entrée sociale » pour aller vers des Jeunes qui sont, soit en voie de déscolarisation, soit en voie de marginalisation sur la commune de Périgueux. Une action de formation avec le C.N.L.A.P.S. est programmée pour 2020.

3.5 Les réunions :

Une nouvelle organisation a été mise en place en fin d'année 2019. Les réunions de travail, sont animées le plus souvent par le chef de service. En son absence, c'est le directeur qui en assure l'animation.

Des réunions de Coordination du Pôle Educatif ont désormais lieu deux mardis matin par mois tous les 15 jours. Ce temps est réservé :

- A la transmission des informations générales ;
- A l'actualité et aux projets sur les secteurs ;
- Aux échanges sur les situations des jeunes accompagnés ;
- A l'élaboration des projets collectifs ;
- En temps de réflexion sur des sujets transversaux.

Un autre temps mensuel est réservé **aux réunions de secteur**. Elles ont lieu alternativement **sur les cinq sites éducatifs du service** : le Centre-ville, Saint Georges/Les Mondoux, La Boucle de l'Isle (Gour de l'Arche, Le Toulon) et Chancelade, Coulounieix-Chamiers/ Marsac sur l'Isle et le canton Isle Manoire (B.I.M.). Ce temps est plus précisément consacré, soit à l'analyse plus approfondie des accompagnements individuels, soit à la mise en œuvre de projets par l'un des secteurs. Elles sont animées par le Chef de Service de l'Association. Il est désormais prévu de mettre en place une réunion de Coordination du Pôle socio-professionnel, sur le même rythme.

Les réunions préparatoires aux Plateformes I.E.J. ont lieu une fois par mois. Chaque secteur concerné y est représenté. Il s'agit de présenter les nouvelles situations et de faire le suivi des jeunes déjà engagés dans l'action. Un temps conséquent est consacré au volet administratif de l'I.E.J.

Les réunions D.E.A. (Direction Educatif Administratif) sont bimensuelles et concernent le suivi de l'activité globale de l'association. Les ressources humaines, la logistique, les échéances... sont abordées par l'équipe d'encadrement.

Les temps formels et informels complémentaires : Au-delà des réunions institutionnelles, des temps d'échanges formels et informels ont été facilités, afin de garantir à chacun l'accès à l'information dont il a besoin, pour réaliser ses missions, dans une dynamique d'équipe positive et aidante.

3.6 Les outils de travail :

3.6.1 - Suivi des outils d'analyse de l'activité :

Les outils qui existent sur le plan de l'accompagnement éducatif montrent leur pertinence pour évaluer plus finement notre activité aux moyens d'indicateurs précis. Le processus d'**informatisation des données** qui pourra être **un gain de temps administratif pour l'ensemble des salariés est en cours**. Nous avons élaboré de nouveaux supports informatiques qui seront opérationnels en 2020.

- Cette informatisation concerne les outils qui sont mentionnés dans le projet de service 2019/2023.

- Le C.N.L.A.P.S. travaille également sur la mise en place d'un logiciel national de remontée des données.

3.6.2 - Contributions écrites :

Plusieurs contributions écrites du Directeur, à partir de besoins exprimés par l'équipe ou à partir de demandes formulées par des partenaires ont été réalisées au cours de l'année 2019 :

- **Fiche Projets/actions/Bilans dans le cadre de la Politique de la Ville, par la réponse d'un appel d'offre, dans le cadre des orientations de la Politique de la Ville 2019.**
- **Structuration et préparation des documents de travail en lien avec le chef de service pour les groupes de travail du projet de service 2019/2023 (Avec la présence de 2 administrateurs bénévoles à chaque réunion de travail).**
- **Co-animateur du groupe « Faire vivre les orientations et les protocoles » dans le cadre de l'écriture du schéma départemental « Enfance Familles » 2019/2023.**
- **Mémoire afin de répondre à l'appel d'offre PNO-IEJ 2019/2020 du Conseil Départemental de la Dordogne.**
- **Suivi de l'axe d'amélioration de nos services et animation du Groupe de Pilotage de la démarche Qualité.**
- **Préparation des documents pour les réunions de Bureau, Conseils d'Administrations et pour l'Assemblée Générale.**

3.6.3 - La gestion administrative et financière :

Elle occupe une part importante de l'activité du siège administratif, avec un suivi continu des aspects administratifs et budgétaires.

Avec un service qui s'est étoffé depuis 2017, la masse d'informations à traiter représente un volume permanent tant en termes de gestion des plannings des salariés, des arrêts maladie, de l'activité quotidienne (Pièces administratives et comptables à enregistrer, écritures à passer...).

Sur la partie financière, le contrôle budgétaire mensuel instauré en 2014 a prouvé sa pertinence en matière de pilotage de l'association (répartition par 1/12^{ème} par groupes fonctionnels et par lignes budgétaires, des charges et des produits).

Un Document Unique de Délégation permet depuis cette année de mieux piloter les différents aspects cités ci-dessus avec une subdélégation du directeur à la cadre administrative sur ces 2 dimensions.

4. L'ACTIVITE DU PÔLE SOCIOPROFESSIONNEL

L'année 2019 aura vu naître le Pôle Socio Professionnel au sein de notre structure.

La demande du Département de la Dordogne de déployer notre outil des chantiers éducatifs sur la Vallée de l'Isle nous a permis de réfléchir à son articulation en partenariat dans les parcours d'insertion des jeunes en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). Un encadrant technique : M. Vincent OLIVIER, a renforcé notre équipe avec pour mission principale la réalisation de chantiers éducatifs sur ce territoire.

Si nous n'avons que quelques mois de recul, nous percevons tout le potentiel de cette action. Nous avons rencontré une vingtaine de jeunes entre septembre et décembre 2019. Ces jeunes ont été repérés par nos partenaires. Ce sont des assistantes sociales, des éducatrices, des éducateurs, des conseillères ESF, des conseillères Mission Locale, des partenaires du soin, des partenaires de la justice, Le principe d'un rendez-vous tri partite (Professionnel ayant repéré le jeune, Le Chemin, le jeune), nous permet de mettre en œuvre une dynamique qui se poursuivra tout au long de leur accompagnement.

A l'issue du chantier, un bilan est fait avec le jeune et partagé avec le partenaire. Dans le cas où un nouveau partenaire est sollicité, le partage des informations est alors mis en place, notamment par des mails adressés en copie. Cette pratique permet aux différents partenaires concernés par le jeune d'être destinataire des informations le concernant tout au long du parcours d'accompagnement avec son accord.

Deux plateformes à la Maison du Département de Mussidan en 2019 (en septembre et en décembre) ont permis de mettre en œuvre un partenariat constructif au bénéfice de l'accompagnement des jeunes et des propositions que nous pourrions faire ensemble tout au long de ce programme.

Du fait que l'encadrant technique parte de Périgueux permet de travailler la mobilité tout au long de la Vallée de l'Isle. Par exemple, un chantier au Pizou, a été proposé à un jeune de St Léon, 2 de Mussidan, 3 de Montpon et 1 du Pizou. Cette possibilité, permet de travailler l'aspect psychologique de la mobilité qui parfois constitue un frein plus important que la mobilité physique.

En 2019, nous avons réalisé 5 chantiers éducatifs. 15 jeunes ont participé. Certains ayant même fait plusieurs chantiers. Un total de 902 heures ont été utilisées.

Les jeunes entrés en 2019 sont toujours sur le programme en 2020.

4.1 Exemples de parcours :

Serge : 25 ans, sans domicile fixe. *Jeune homme au parcours chaotique avec des zones d'ombre qu'il a tendance à remplir d'éléments peu crédibles (naissance en Russie, parcours à la légion étrangère, compétences professionnelles importantes et spécialisées dans divers domaines...). Orienté par une assistante sociale de Mussidan, le jeune a été domicilié à l'UT. Un dossier RSA est en cours, mais les difficultés à réunir les éléments administratifs retardent sa validation.*

Le jeune a effectué le chantier au Pizou. Ce chantier a malheureusement dû être écourté du fait des mauvaises conditions météo. Pour autant, l'encadrant technique et le csp ont pu noter les difficultés potentielles à encadrer ce jeune et les risques que sa présence dans un groupe pourrait engendrer. Nous avons évoqué nos craintes en plateforme : des partenaires présents ont pu corroborer la complexité du jeune et les difficultés à pouvoir mettre en place un accompagnement constructif.

Le chantier a pu apporter un élément positif et pragmatique, par le biais de la paie du jeune qui lui a été remise en main propre et en espèces puisque celui-ci n'avait alors pas de compte en banque (ou en tout cas il n'était pas en mesure de fournir un RIB). Lors de ce rendez-vous tripartite (jeune, CSP, AS), le jeune a été invité à aller ouvrir un compte « nickel ». Ce qu'il a fait, et ainsi, il a pu rapporter un RIB à son AS permettant de compléter son dossier RSA. Lors de cet entretien, le jeune nous a fait part de son désir de partir sur Sarlat....

3 semaines plus tard, une collègue éducatrice du secteur centre-ville de Périgueux du Chemin, nous a fait part de sa rencontre en travail de rue avec Serge à la Bonne Soupe. C'est un lieu de distribution de repas gratuit pour les personnes en grandes difficultés et/ou en errance sur Périgueux. Le jeune homme lui a alors indiqué qu'il était pris en charge par l'APARE pour ce qui était du logement. Nous avons fait part de notre étonnement et avons apporté à notre collègue, les éléments dont nous disposons.

Le fait est que le jeune est effectivement hébergé par l'APARE, les éducatrices du Chemin se sont mises en relation avec les accompagnatrices de l'APARE. Un chantier éducatif devrait être proposé à Serge sur la maison éclusière encadré par le secteur du centre-ville en janvier 2020.

Dolores : 18 ans, fin de suivi AEMO par une éducatrice de Bergerac. *Orientée conjointement par l'éducatrice et la conseillère Mission Locale de Montpon. 2 chantiers ont été proposés et effectués par la jeune. Un lien de confiance s'est établi avec l'encadrant technique qui a permis d'envisager une réflexion avec les partenaires sur les difficultés d'accès aux soins. Cette problématique est connue sur le territoire, mais qui du coup, pourrait bénéficier d'une attention particulière. Les 2 chantiers ont permis à Dolores de gagner en confiance et ont participé à l'élaboration d'une suite de parcours en lien avec la Mission Locale. La conseillère Mission Locale a d'ailleurs pu participer aux bilans individuels d'un des chantiers éducatifs et inclure cette étape dans le processus d'accompagnement. 2020 nous permettra de proposer à nouveau des chantiers à la jeune fille.*

Florent : 23 ans, orienté par l'assistante sociale du CMS de Saint Astier. *Jeune en rupture avec la Mission Locale. Suivi par Pôle Emploi. Ce jeune a participé au chantier des fontaines. A l'issue, il a évoqué l'idée de travailler dans le domaine des espaces verts et s'en est ouvert à son conseiller pôle emploi avec qui nous sommes en relation. Il y aurait également un financement possible du permis de conduire (une participation à un futur chantier éducatif en 2020 permettrait également d'apporter une participation à ce financement). Nous aurons sans doute l'occasion en 2020 de pouvoir travailler certains freins qui semblent prégnants mais déniés par le jeune (notamment au niveau des capacités d'apprentissage par exemple). Les échecs des actions engagées avec la Mission Locale antérieurement pourraient conforter cette supposition.*

4.2 Exemple d'un chantier, le Nettoyage et l'entretien des fontaines de St Léon sur l'Isle, regard de l'encadrant technique :

Les recherches de partenaires et de lieux de chantiers ont été engagés par la direction dès le mois de juin lorsqu'a été confirmé notre intervention sur la Vallée de l'Isle (rencontres avec les élus, les décideurs, les financeurs ...).

Les contacts au plus près du terrain ont été mis en œuvre dès le mois de septembre grâce au binôme CSP / encadrant technique (le Pôle Socio-professionnel du Chemin), accompagné le cas échéant du Directeur et/ou du Chef de Service.

Pour les fontaines de Saint Léon, le chantier fut réalisé par 5 jeunes dits N.E.E.T. dont 1 de Périgueux, 1 de St Léon et 3 de Saint Astier. Cette commune du Périgord Blanc, entre Neuvic et Saint Astier, a été le lieu de notre premier chantier en Zone de Revitalisation Rurale.

Le coordonnateur socio-professionnel et moi-même avons rencontré en amont la responsable des ressources humaines de la commune ainsi que le coordinateur des services techniques dans le but de préparer au mieux le futur chantier et d'offrir un accueil optimal aux jeunes. De plus, la responsable RH de la mairie souhaite à l'issue du chantier réalisé, valoriser pleinement l'action des jeunes par le biais d'un article dans le bulletin municipal. Le coordinateur des Services Techniques, quant à lui, nous assurera la livraison des repas ainsi que la mise à disposition du foyer rural pour « camp de base ». En outre, il viendra en appui sur la question de l'outillage nécessaire à nos travaux.

Concernant l'action proprement dite, Saint Léon jouissant d'un patrimoine de lavoirs et sources aménagées, il fût décidé que les jeunes travailleraient au nettoyage d'une ou plusieurs fontaines.

Nous avons principalement œuvré sur un lavoir et sur une fontaine/source. Au programme :

- Tonte,
- Débroussaillage, désherbage,
- Dégagement de maçonneries prises sous le lierre, nettoyage des surfaces bétonnées,
- Curetage des bacs receveurs.
- Sensibilisation à la protection des espèces vivantes sur le site (batraciens et gastéropodes aquatiques et terrestres notamment).

Ce type de chantier tend à « évaluer » certains points essentiels chez les participants comme :

- Le repérage dans l'espace et le temps,
- La connaissance de son environnement (sa commune, ou la commune voisine),
- La compréhension et le respect des consignes de sécurité, (le port des Equipements de Protection et de Sécurité, fournis par nos soins) lors notamment de l'utilisation des outils de jardinage basiques (hors thermique),
- Faire attention à soi et à l'autre.

La prise d'initiative, le « coup d'œil technique » et « l'intelligence pratique » sont aussi soigneusement observés.

Ce chantier a permis également de travailler sur la « vie quotidienne » et le vivre ensemble, compte tenu du fait que, par exemple, nous prenons les repas en commun. Et qui dit « repas » dit aussi préparation et gestion de la salle d'accueil, du couvert, de la propreté dans laquelle on restitue le lieu...

Restitution du lieu et lieu de restitution... Ce « QG » fut précieux et d'une importance capitale, le point de départ de chaque journée : autour du café ou du thé nous échangeons sur la forme physique et la fatigue. En effet, le corps est parfois mis à rude épreuve quand on est plus (ou pas) habitué à bouger, soulever, se baisser, travailler à genoux, au froid, au vent, à la pluie... nous échangeons aussi quant à la difficulté, aux questionnements ou aux bons moments passés dans la matinée, l'après-midi, la veille, le week-end etc... J'y donnais des consignes, y annonçais le programme de la journée... Je motivais, tempérais ou remotivais parfois la « troupe ». Cette salle est aussi le refuge où nous avons couru nous abriter quand dehors, la pluie tombait en cascades ; Elle est la salle où j'improvisais alors une matinée autour du thème : « projet professionnel et projet de vie ».

Enfin, cette salle nous a servi à mon collègue coordonnateur socio professionnel et à moi-même pour réaliser avec les jeunes les bilans individuels de fin de chantier.

Je tiens à préciser que nous avons été particulièrement bien reçus, tant au niveau logistique, humain, matériel, et même au niveau des travaux à accomplir : le coordinateur des services techniques ayant eu l'attention de nous trouver du travail à l'abri le jour où la météo fut la moins clémente... Le personnel de la commune s'est investi autour du projet, ainsi que Monsieur le Maire qui a tenu à recevoir les jeunes dans la salle du Conseil et a passé avec son premier adjoint, du temps pour échanger avec eux.

Conclusion :

Si nous avons essentiellement évoqué notre action sur la ZRR, le Pôle Socio-Professionnel est bien entendu impliqué dans l'IEJ dans son ensemble. Nous indiquerons toutefois que le Chef de Service est particulièrement présent sur la partie concernant notre activité géographique d'habilitation. Le CSP n'intervenant à la demande, que sur certains secteurs, il est moins en contact direct avec les jeunes N.E.E.T. repérés et participants à des chantiers éducatifs réalisés par les éducateurs de notre structure ; Le CSP assurant l'ensemble du suivi administratif et continuant à participer à la plateforme de Périgueux.

4.3 Zone de Revitalisation Rurale (Z.R.R.) :

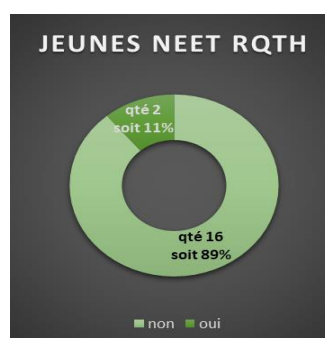
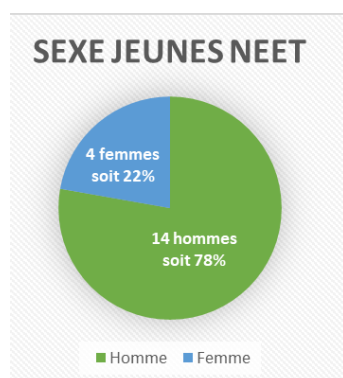
4.3.1 - Vallée de l'Isle :

Les partenaires sociaux de la Vallée de l'Isle ont « repéré » sur 4 mois (de Septembre à Décembre 2019), **18 Jeunes sur le territoire de la Vallée de l'Isle.**

Ces partenaires sont : Les Assistantes sociales du Département, des Educateurs du Département, des travailleurs sociaux des C.I.A.S, les Conseillers de la Mission Locale du Ribéracois - Vallée de l'Isle, du Centre Hospitalier de Vauclaire, du S.A.I.S.P. et du P.C.P.E. de l'A.R.S. porté par l'Association des Œuvres Laïques de Périgueux, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (P.J.J.), l'A.E.M.O. de Bergerac...

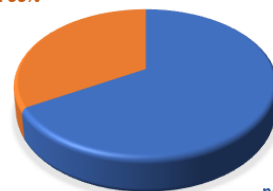
4.3.2 - Les Chantiers éducatifs : Bilan PNO-IEJ -Z.R.R, la Vallée de l'Isle :

18 Jeunes ont effectué 10 Chantiers Educatifs différents pour un total de **902 heures.**



JEUNES NEET SANS DOMICILE FIXE

oui : 6 jeunes
soit 33%



non : 12 jeunes
soit 67%

4.3.3 - Témoignages de Jeunes lors des Bilans :

ASSOCIATION SECONDE VIE :

JF – Montpon – 18 ans : « *se chantier ma beaucoup plu ! il me tarde déjà le prochain* »

JH – Montpon – 20 ans : « *je aime bosser en chantier est jaimerai continuer à bosser avec cette équipe le repas de 12h00. Merci Mr le cuisinier* »

FONTAINE ST LEON SUR L'ISLE :

JH – Centre-ville – 23 ans : « *Les chantiers en extérieur sont bien plus plaisant qu'en intérieur. Surtout si je dois scier* »

JH – St Astier – 24 ans : « *sa me fait plaisir de travailler et d'être en groupe. Sa fait plaisir voir les personnes habitent la ville d'être content du travail qu'ont fait* »

JH – St Léon – 24 ans : « *avec le groupe on est solidaire. Respectueux. Malgré que c'est pas ma voie professionnel le chantier est génial, intéressant* »

5. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2019 PAR SECTEUR

5.1 Présentation générale :

5.1.1 - Cadre d'intervention de la prévention spécialisée, présentation des missions. Retour sur « l'adaptabilité » des professionnels. Evaluation des missions.

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Pour « fluidifier » la lecture de ce document, nous avons repris **en annexe** les missions essentielles dévolues à la Prévention spécialisée.

5.1.2 - Public, présentation générale :

Les éléments chiffrés (modifiés en 2019) :

5.1.2.1 - Les données INSEE :

➤ Population par grandes tranches d'âges :

Données Périgueux :

- Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

La commune de Périgueux présente en 2016 une population totale de **29.912 habitants** (données INSEE, recensement de la population 2016). **31.552 personnes au 01/01/2020.**

Contrairement aux idées reçues, **près de 36,5% de sa population est âgée de moins de 30 ans :**

- De 0 à 14 ans, **13.1%** ;
- De 15 à 29 ans, **23.4%**.

Données Coulounieix-Chamiers :

Sur la commune de Coulounieix-Chamiers, avec en 2016 une population totale égale à **8.151 personnes** (8.108 en 2015), **8.008 personnes au 01/01/2020 - 31,7% de sa population est âgée de moins de 30 ans :**

- De 0 à 14 ans, **16.5%** ;
- De 15 à 29 ans, **15,2%**.

Données Boulazac Isle Manoire :

Sur la commune de Boulazac Isle Manoire, avec en 2016 une population générale égale à **10.557 personnes** (10.510 en 2015) **10.932 personnes 01/01/2020** - **33,8 %** de sa population est âgée de moins de 30 ans :

- De 0 à 14 ans, **18,3%** ;

- De 15 à 29 ans, **15,5%**.

➤ **Composition des ménages :**

	Périgueux		Boulazac Isle Manoire		Coulounieix-Chamiers	
	Nombre de ménages		Nombre de ménages		Nombre de ménages	
	2016	2010	2016	2010	2016	2010
Ensemble	16855	16352	4568	2904	3720	3756
Ménages d'une personne	9701	8863	1274	856	1 214	1208
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	6770	7081	3216	1964	2422	2450
- Un couple sans enfant	3192	3517	1544	880	1228	1252
- Avec enfant(s)	1875	1982	1271	792	738	846
- Une famille monoparentale	1703	1581	400	292	456	351

➤ **Composition des familles :**

	Périgueux		Boulazac Isle Manoire		Coulounieix-Chamiers	
	Composition des familles		Composition des familles		Composition des familles	
	2016	2011	2016	2011	2016	2011
Ensemble	6787	7122	3258	3044	2264	2450
Couples avec enfant(s)	1875	1937	1282	1284	689	758
Familles monoparentales	1715	1694	410	357	416	447
- Hommes seuls avec enfant(s)	227	210	57	72	101	56
- Femmes seules avec enfant(s)	1488	1484	353	285	315	391
Couples sans enfant(s)	3198	3492	1566	1402	1159	1245

➤ **Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre selon l'âge... :**

	Périgueux		Boulazac Isle Manoire		Coulounieix-Chamiers	
	2016	2011	2016	2011	2016	2011
- Déclarant vivre seul(e)						
Agés de 15 à 19 ans	28,8%	27,9%	3%	0,6%	1,6%	0,7%
Agés de 20 à 24 ans	45,5%	44,4%	12,7%	15,2%	17,8%	11,3%
- Déclarant vivre en couple						
Agés de 15 à 19 ans	4,9%	6,1%	1,1%	1,2%	1,1%	3,9%
Agés de 20 à 24 ans	24,3%	25,3%	25,5%	27,9%	27,2%	35,1%

L'emploi de la population active :

➤ Population de 15 à 64 ans par type d'activité :

Données Périgueux :

	2016	2011
Ensemble	18 903	19 508
Actifs en %	72,5	71,3
Actifs ayant un emploi en %	57,8	59,1
Chômeurs en %	14,7	12,2
Inactifs en %	27,5	28,7
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	11,5	12,1
Retraités ou préretraités en %	6,2	8,4
Autres inactifs en %	9,9	8,2

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019.

Commune de Périgueux (24322)

ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	11 116	100,0	16,1	51,2
Salariés	9 888	89,0	16,6	52,4
Non-salariés	1 228	11,0	12,0	41,1

Données Coulounieix-Chamiers :**➤ Population de 15 à 64 ans par type d'activité :**

	2016	2011
Ensemble	4 488	4 829
Actifs en %	70,6	71,2
Actifs ayant un emploi en %	58,6	59,3
Chômeurs en %	12,1	11,9
Inactifs en %	29,4	28,8
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	9,6	8,2
Retraités ou préretraités en %	9,2	11,8
Autres inactifs en %	10,6	8,8

CT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	2 864	100,0	18,9	50,8
Salariés	2 561	89,4	19,7	52,4
Non-salariés	304	10,6	12,2	37,3

➤ Population de 15 à 64 ans par type d'activité :

Données Boulazac Isle Manoire :

	2016	2011
Ensemble	6 725	6 505
Actifs en %	75,4	74,5
Actifs ayant un emploi en %	66,4	67,5
Chômeurs en %	9,0	7,0
Inactifs en %	24,6	25,5
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8,2	7,5
Retraités ou préretraités en %	9,9	11,4
Autres inactifs en %	6,5	6,7

CT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	4 504	100,0	15,6	49,8
Salariés	3 975	88,2	16,5	52,2
Non-salariés	529	11,8	8,4	32,1

Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019.

➤ **Taux de chômage (au sens du recensement des 15-64 ans par sexe en 2015 et 2016 :**

Données Périgueux :

	(2015) Hommes	Femmes		(2016) Hommes	Femmes
15 à 24 ans	29,4	30,9	15 à 24 ans	29	29,4
25 à 54 ans	21,9	18,7	25 à 54 ans	21	18,3

Données Coulounieix-Chamiers :

	(2015) Hommes	Femmes		(2016) Hommes	Femmes
15 à 24 ans	30,2%	37,6%	15 à 24 ans	34,5%	35,6%
25 à 54 ans	14,6	17,8	25 à 54 ans	15,3	16,4

Données Boulazac Isle Manoire :

	(2016) Hommes	Femmes
15 à 24 ans	25,5%	28,8%
25 à 54 ans	9,3	11,8

5.1.2.2 - Le logement, Occupation des Logements sociaux > Données Grand Périgueux Habitat (2018) :

Boucle de l'Isle : 481 locataires pour 879 occupants

- 17% de familles monoparentales
- 57% < 40% des plafonds plus sur RI (environ seuil de pauvreté)

Titulaire de baux :

- < 30 ans 8%
- 30 à 60 ans 46%
- > 60 ans 47%

Nb enfants mineurs : 180 / Nb enfants majeurs : 99

Mondoux : 158 locataires pour 315 occupants

- 24% de familles monoparentales
- 59% < 40% des plafonds plus sur RI (environ seuil de pauvreté)

Titulaire de baux :

- < 30 ans 15%
- 30 à 60 ans 53%
- > 60 ans 32%

Nb enfants mineurs : 87 / Nb enfants majeurs : 33

Données Coulounieix-Chamiers :

Chamiers : 442 locataires pour 874 occupants

- 19% de famille monoparentale
- 75% < 40% des plafonds plus sur RI (environ seuil de pauvreté)

Titulaire de baux :

< 30 ans 12%

30 à 60 ans 57%

> 60 ans 30%

Nb enfants mineurs : 236 / Nb enfants majeurs : 90

Diplôme et formation

➤ Taux de scolarisation selon l'âge, en pourcentage (%) :

	Données Périgueux			Données Coulounieix-Chamiers			Données Boulazac Isle Manoire
	2016	2015	2010	2016	2015	2010	2016
2 à 5 ans	74,2	80,4	74,6	75,2	70,7	66,7	74,2
6 à 10 ans	97,8	99,0	99,7	94,0	96,9	99,2	97,8
11 à 14 ans	98,9	98,6	99,3	96,2	95,8	99,0	98,9
15 à 17 ans	95,9	96,2	95,3	94,5	87,8	92,5	95,9
18 à 24 ans	40	52,1	52,8	42,2	43,5	45,1	40,0
25 à 29 ans	4,5	11,2	7,5	6,5	3,6	5,4	4,5

➤ Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus, selon le sexe en 2015 :

	Données Périgueux			Données C. Chamiers			Données Boulazac Isle Manoire		
Population non scolarisée de 15 ans ou plus Part des titulaires en %	2016 Ensemble	H.	F.	2016 Ensemble	H.	F.	2016 Ensemble	H.	F.
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	22 674	10 129	12 544	6 193	2 838	3 355	7915	3773	4142
d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB	28,3	24,0	31,8	30,1	28,3	31,7	28,5	26,6	30,3
d'un CAP ou d'un BEP	23,5	28,6	19,4	29,5	33,4	26,1	30,0	34,6	25,8
d'un baccalauréat : général, technologique, professionnel	18,7	19,2	18,3	17,6	16,2	18,8	18,4	17,5	19,3
d'un diplôme de l'enseignement supérieur	29,5	28,2	30,5	22,8	22,0	23,5	23,1	21,3	24,7

Les prestations sociales

Près d'un Périgourdin sur deux bénéficie d'une prestation CAF et 80% des allocataires perçoivent une allocation logement. Au final, près du tiers sont touchés par une prestation logement, et ces prestations concernent 80% des allocataires CAF de la commune. Cette part peut être encore plus élevée sur certains quartiers. Les aides sont majoritairement à caractère social. La majorité du parc locatif est privé à 67%, le public ne représentant que 27%. Dans le secteur privé, 43% ont moins de 25 ans et seulement 20% d'entre eux sont étudiants.

La majorité des prestations dont bénéficient les allocataires Périgourdins sont des prestations liées au logement (54%) ou des minima sociaux (21%). Près de 30% des allocataires ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, et pour 23% d'entre eux, les prestations représentent 100% de leurs revenus et pour 28%, elles représentent 28% de leurs revenus.

Il existe une sur représentativité des ménages isolés, familles monoparentales et de moins de 25 ans, dont les ressources sont en dessous du seuil de pauvreté et/ou composées majoritairement de prestations sociales.

➤ **Nombre total des personnes membre d'un foyer allocataire ayant un droit versable à au moins une prestation, en 2017 :**

Données Périgueux : 15 567 (Dont 4779 enfants ou jeunes de 0 à 24 ans), soit **52,18%** de la population totale

Données Coulounieix-Chamiers : 3717 (Dont 1624 enfants ou jeunes de 0 à 24 ans), soit **45,84%** de la population totale.

Données Boulazac Isle Manoire : 4435 (Dont 1997 enfants ou jeunes de 0 à 24 ans)

➤ **Dénombrement des foyers allocataires ayant un droit versable au RSA, en 2017 :**

Données Périgueux : 9043

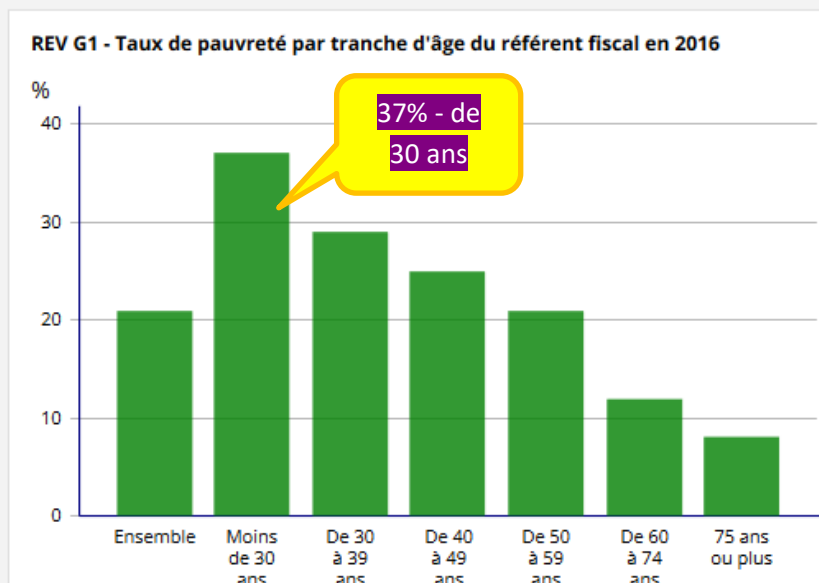
Données Coulounieix-Chamiers : 1526

Données Boulazac Isle Manoire : 1631

➤ Taux de Pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016 :

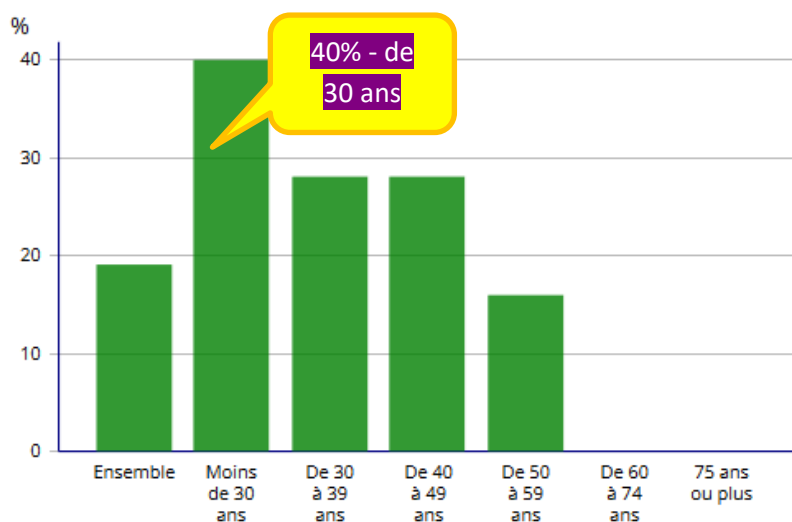
Données Périgueux :

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016

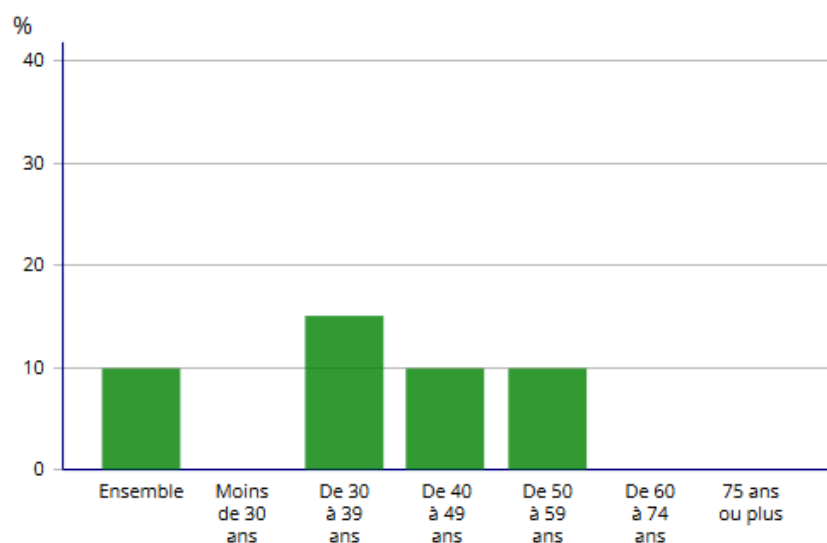


Données Coulounieix-Chamiers :

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016

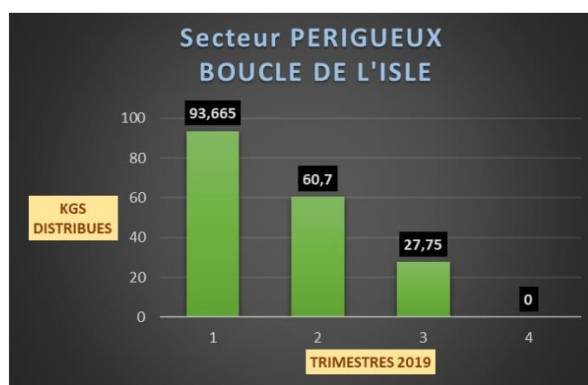
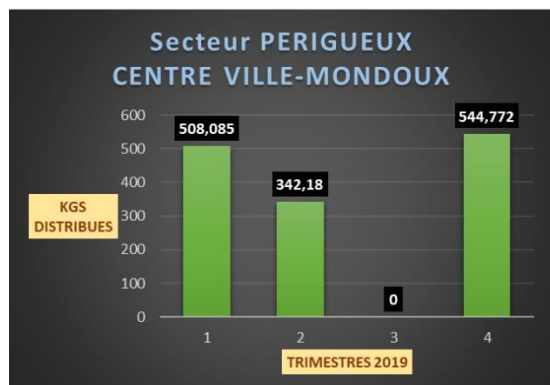
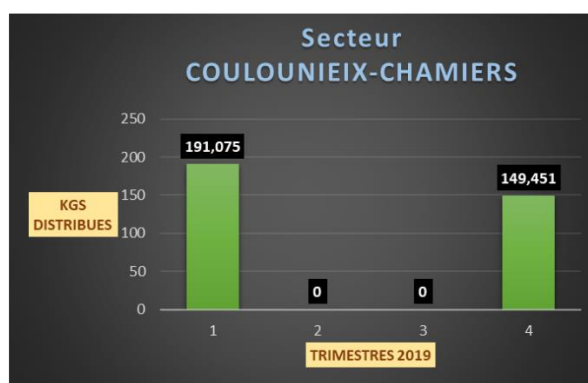
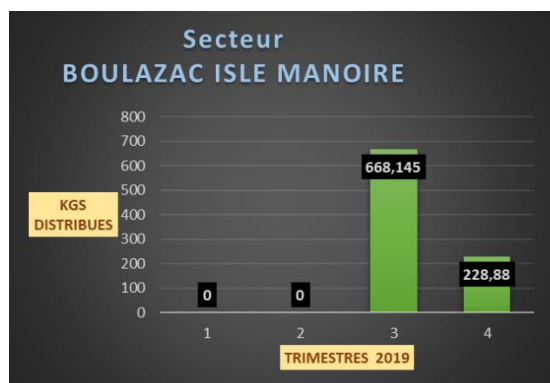


Données Boulazac Isle Manoire :



5.1.2.3 - La question de l'alimentation, un sujet crucial dans les quartiers :

Les remontées statistiques de l'Equipe Educative sont gérées par le service Administratif. Entre 2014 et 2017 le recours aux « Colis Alimentaires » **sur les quartiers (en partenariat avec la Banque Alimentaire de la Dordogne) a augmenté de façon très conséquente, voir ci-dessous. Ces statistiques sont mises à jour par la Chargée d'accueil, en concertation avec l'équipe Educative :**



En partenariat avec la Banque Alimentaire de la Dordogne

Entre 2014 et 2019 nous avons distribué :

2014 > **178** B. > **2 T 194**

2015 > 236 B. > 3 T 002

2016 > 256 B. > 3 T 267

2017 > 281 B. > 4 T 142

2018 > 293 B. > 4 T 599

2019 > 190 B. > 2 T 814

En 2019, nous nous sommes mis plus en retrait de la distribution alimentaire pour nous recentrer sur nos missions et sur la mobilisation des salariés pour atteindre les objectifs du P.N.O.-I.E.J.

5.1.2.4- Les éléments de l'Unité Territoriale de Périgueux et de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) :

	ST GEORGES	GDA	CHAMIER	CV	BOETIE	BOULAZAC	TOTAL
Informations préoccupantes	20	33	37	28	26	54	198
Travailleuses d'Intervention Familiales et Sociales (TISF)	11	18	15	14	13	14	85
Aide Educative à Domicile (AED)	5	6	11	7	3	16	48

Ce tableau permet de visualiser une infime partie du nombre de mesures d'aide sociale réalisées par l'Unité Territoriale de Périgueux au cours de l'année 2019.

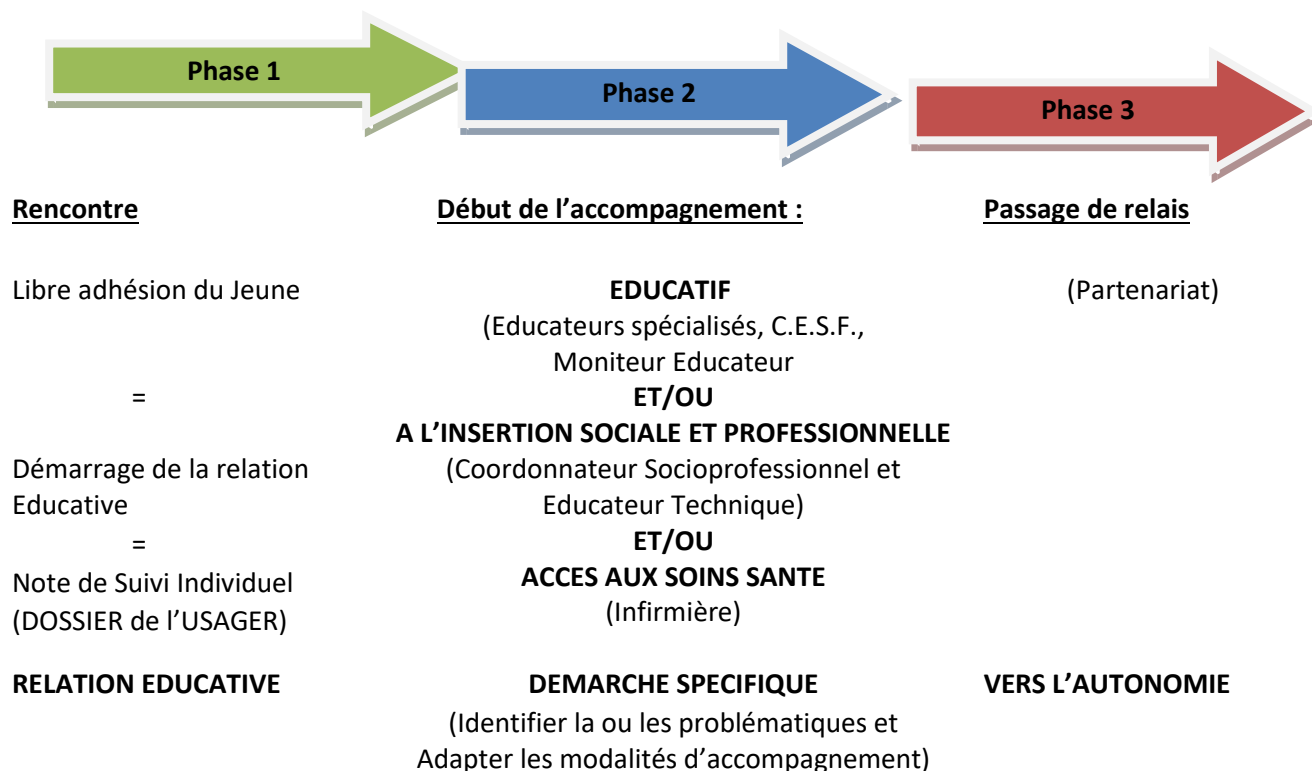
Nous pouvons également noter un nombre important d'informations préoccupantes : 198. Notre association qui favorise le travail partenarial dans le cadre de la protection de l'enfance a réalisé 6 I.P. en 2019 en interne et 21 accompagnements en lien avec un partenaire. Ces accompagnements sur le registre de la Protection de l'Enfance se déclinent de la façon suivante :

- Demande d'AED soutenue par le Chemin (concerne la famille du jeune)
- Articulation partenaire pour un jeune en AED
- Articulation partenaire pour un jeune en AEMO
- Articulation pour un jeune en placement SED
- Articulation pour un jeune placé en MECS
- Articulation pour un jeune en Contrat Jeune Majeur.

A ce titre, nous travaillons obligatoirement et systématiquement avec les parents et les professionnels (ASE, CMS, UT, PMI, Service de tutelle ...).

5.2 - Le Processus de Rencontre, Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur (les périodes spécifiques, la présence sociale) :

Afin de clarifier l'intervention en prévention spécialisée, nous avons cherché à modéliser les spécificités de cette action éducative.



Il est bien évident que ce schéma symbolise ce que pourrait être la progression de l'intervention de la prévention spécialisée au CHEMIN. En réalité, il existe des passerelles ou des « allers / retours » entre les différentes phases. Précision sur ces 3 phases :

- 1) Créer le lien de confiance avec le jeune** dans le cadre de sa libre adhésion **et dans le respect de son anonymat s'il le souhaite** (exception faite de mineurs en situation de danger) ;
- 2) Définir et construire les objectifs d'accompagnement** avec la personne et ses représentants légaux, si possible (remise de la charte des droits et libertés de la personne accompagnée, possibilité de signer un contrat d'engagement – signature de la N.S.I. et R.G.P.D. > Dossier de l'utilisateur). Si impossibilité, en préciser les raisons sur le document.
- 3) Passage de relais** vers le droit commun et/ou arrêt de l'accompagnement par « LE CHEMIN ».

5.3 Le Bilan d'activité par Secteur (Réalisé par chaque équipe de secteur) :

Nous utilisons pour la troisième année consécutive, les outils méthodologiques qui permettent une lecture de l'activité réalisée sur chaque secteur d'intervention, selon 9 Items, travaillés avec l'I.R.T.S. Poitou-Charentes :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier,

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),

3/ Le public du territoire,

N.B. : Une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des situations personnelles ou familiales souvent très complexes. Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les allers-retours qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

4/ Outils de médiations,

Nous avons repris les **12 Indicateurs** qui déterminent les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d'intervention.

Une synthèse de l'activité globale des secteurs en fonction des 12 indicateurs est téléchargeable sous format PDF sur notre site internet : www.lechemin24.fr sous le titre :

➤ SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

5/ Le Partenariat,

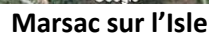
6/ Développement Social Local.



La Cité Pagot

Ainsi, la stratégie d'intervention est la suivante :

- Maintien des permanences d'accueil sur Chamiers et travail de rue « cité Pagot »,
- Développement de projets d'actions culturelles, sportifs, d'animation...en lien avec les partenaires du secteur,
- Travail auprès des communautés afin d'appréhender des problématiques complexes (mariages forcés, contraintes culturelles, contraception...) pas ou peu traitées,
- Développement d'Associations d'habitants afin de les rendre acteurs de leur quartier et participation active au « Conseil Citoyen »,
- Pour la période 2019/2020, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (16/29 ans).



Ainsi, la stratégie d'intervention sur la commune reste spécifique :

- Il a été décidé qu'il valait mieux s'appuyer sur le partenariat, au cas par cas ou sur la construction d'actions collectives communes (voir point précédent). Selon la saisonnalité des lieux sont investis par les éducateurs et répertoriés sur nos zones d'intervention (piscine ou zone commerciale par exemple).

- Pour la période 2019/2020, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (16/29 ans) : jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation vers l'insertion socioprofessionnelle.

1/Faits marquants, observations globales :

Le quartier du Bas Chamiers est en pleine mutation. Depuis le début de l'année 2019 de nombreux résidents ont dû quitter le quartier pour s'installer soit sur la commune de Chamiers soit sur d'autres secteurs limitrophes. Ces situations de déménagements ont généré beaucoup d'inquiétudes et d'angoisse pour les familles. Celles-ci sont venues fréquemment nous solliciter pour désamorcer des conflits avec les acteurs du logement social. Il s'est agi pour notre équipe de rassurer ces familles et de faire le lien de médiation et d'apaisement avec les personnes concernées.

Nous avons été également interpellés par le collège Jean Moulin pour des situations de violences exercées par un groupe de jeunes à l'encontre d'un jeune subissant des pratiques de harcèlement psychique et physique. Un travail autour de ce jeune et du groupe a été réalisé.

Sur le quartier nous avons observé certains actes d'incivilité : zone de stockage des ordures ménagères en feu et une voiture entièrement calcinée en pleine cité.



Une maison individuelle en face de la cité HLM a été incendiée, une enquête de police est en cours. Des logements inoccupés ont été squattés.

Le contexte social se dégrade lentement mais sûrement. Les familles sont de plus en plus précarisées vis-à-vis de l'emploi et du pouvoir d'achat.

La pluralité des origines des familles primo-arrivantes devrait être un facteur positif, mais la concentration des populations diverses et de plus en plus pauvres, crée un climat d'incompréhension et favorise un repli qui lui-même engendre des difficultés « à vivre ensemble ».

Enfin, l'année 2019 a été impactée par des arrêts de travail au sein de l'équipe et un départ à la retraite.

2/ Le public du secteur :

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total de jeunes soutenus
10 ans et moins	2	1	3
11-14 ans	5	6	11
15-18 ans	10	14	24
19-21 ans	14	12	26
22-25 ans	13	9	22
Plus de 26 ans	9	22	31
TOTAL	53	64	117 (dont 13 hors secteur)

Les demandes de Soutien :

Age	Ecoute (création/ maintien du lien)		Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/ Formation	Justice	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Démarches / Administratifs
	H.	F.											
Moins de 10 ans	10	15	3			5		1				4	
11/14	28	21	8	2	5	9		11	6	3	3	12	
15/18	31	27	26	8	8	7		28	30	13	6	22	10
19/21	22	18	23	1	10	11	3	8	30	6	36	9	16
22/25	15	16	15	1	5	26	7	3	14	2	30	7	25
Plus de 26	14	25	25	4	11	39	19	9	9	6	5	9	12
TOTAL Général	242		100	16	44	97	29	60	89	30	80	63	63

Ecoute (création/ maintien du lien) :

En 2019, nous avons rencontré, accueilli, créé du lien auprès de **242 personnes**. Un travail soutenu d'accompagnement a été réalisé par l'équipe de Chamiers auprès de **117 personnes**.

Difficultés personnelles et /ou familiales :

Comme l'an dernier nous soutenons des jeunes et leurs familles à la résolution de leurs problèmes individuels ou collectifs. Chaque situation est singulière et requiert :

- Une écoute particulière
- Un accompagnement ou une orientation appropriée
- Un suivi personnalisé devant aboutir à la résolution des problèmes exposés
- L'évaluation se fait par un bilan partagé.

Protection de l'enfance :

Protection de l'Enfance	Nombre	H	F
Information Préoccupante réalisée par Le Chemin (concernant le jeune)	1	1	0
Information Préoccupante réalisée par un partenaire en lien avec Le Chemin	4	2	2
Demande d'AED soutenue par le Chemin (concerne la famille du jeune)	2	1	1
Articulation partenaire pour un jeune en AED	2	0	2
Articulation partenaire pour un jeune en AEMO	5	3	2
Articulation pour un jeune en placement SED			
Articulation pour un jeune placé en MECS	1	0	1
Articulation pour un jeune en Contrat Jeune Majeur	1	1	0
TOTAL	16	8	8

Un jeune de 16 ans s'est adressé directement à nous pour solliciter une protection. Nous avons alerté la CDIP et suivi l'évolution de sa situation. Pour l'anecdote, ce jeune vivant à Pagot s'est rendu à notre local du Bas Chamiers, c'est une des plus-values du travail de rue.

Les jeunes concernés par les informations préoccupantes réalisées par nos partenaires en lien avec l'équipe éducative de Coulounieix-Chamiers faisaient partie d'une bande de collégiens en voie de déscolarisation. Nous avons été alertés par les habitants, certains parents et l'Education Nationale du comportement violent du groupe sur le quartier et au collège (feux de poubelles, agressions physiques filmées sur des portables, consommation de stupéfiants, harcèlements, ...). Notre travail a consisté à tenter de réaliser une accroche éducative avec ces jeunes et leurs familles. Les accompagnements ont consisté à l'articulation de la médiation entre les institutions et les jeunes en lien avec l'assistante sociale scolaire, la conseillère principale d'éducation, l'infirmière scolaire et le Centre Médico-Social.

La finalité de nos interventions en partenariat s'est traduite par une judiciarisation des mesures éducatives. Nous restons en contact avec ces jeunes et leurs familles grâce au travail de rue sur le quartier et nous maintenons le travail partenarial avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Santé physique - Santé psychique

La santé physique et la santé psychique sont indissociables. L'une et l'autre sont intimement liées. Il s'agit de considérer la santé d'une façon holistique.

Santé physique	Nombre	H	F
Orientation vers la médecine de ville	25	6	19
Orientation vers un spécialiste	34	14	20
Orientation vers un partenaire (précarité, urgences, addictions ...)	10	6	4
Accompagnement au rdv médical	28	11	17
TOTAL	97	37	60

Santé psychique	Nombre	H	F
Orientation vers un partenaire institutionnel	4	2	2
Orientation vers un psychologue	21	7	14
Orientation vers un psychiatre	4	3	1
Signalement d'une personne vulnérable	/	/	/
TOTAL	29	12	17

Le travail se décline de plusieurs manières :

- 1) La rencontre se fait au cours du travail de rue, ou dans notre local lors de la permanence, ou sur une orientation partenariale socio-médicale, ou bien spontanément.
- 2) L'accueil, l'écoute, la prise en compte et le travail de lien s'effectuent en divers temps sur une période plus ou moins longue.
- 3) Les objectifs sont travaillés avec la personne ou le groupe concerné.
- 4) La couverture sociale est à reconsidérer bien souvent. L'orientation, l'accès aux soins, et les accompagnements sont clairement énoncés lors des entretiens au local ou à domicile ou même chez un partenaire professionnel.

Des accompagnements et des orientations multiples sont souvent nécessaires pour une même personne. La vigilance exercée par le professionnel doit être très rigoureuse car les suivis médicaux sont souvent négligés ou abandonnés par les personnes rencontrant des problèmes de santé. L'anticipation et la programmation des consultations médicales ou chirurgicales imposent une planification à court et à moyen terme (exemple pour un rendez-vous chez un spécialiste dont le délai d'attente dure parfois près d'une année). Notre rôle est de mobiliser dans ce laps de temps le jeune afin qu'il n'oublie pas son projet de soin et puisse le mener à bien.

Scolarité :

Nous avons été cette année davantage sollicités par le Collège Jean Moulin. Un travail partenarial s'est illustré via l'Assistante Sociale du Collège.

Nous aurions souhaité pouvoir approcher ces jeunes en voie de déscolarisation en organisant des chantiers éducatifs, mais cela n'a pas été possible car le nombre d'heures normalement affectées aux chantiers éducatifs en ce début d'année était inexistant.

Faute de financements, notre direction nous a demandé de ne pas mettre de chantiers éducatifs en œuvre. Il est bien dommage que nous n'ayons pu faire bénéficier ces jeunes de cet outil éducatif. Les chantiers permettent en effet de vérifier les compétences et de dépister les freins et les blocages. Le contrat de travail permet non seulement aux jeunes d'obtenir un salaire, mais aussi de se confronter à l'autorité, aux règles de conduite et aux contraintes horaires.

L'équipe a reçu les jeunes et leurs familles pour faire le lien avec l'Institution scolaire et avec le Centre médico-social.

Nous avons également travaillé avec le Programme de Réussite Educative de Chamiers et le réseau scolaire partenarial (la Fédération des parents d'élèves, l'aide aux devoirs, le service périscolaire).

Insertion professionnelle /formation :

En ce qui concerne l'insertion professionnelle et la formation, nous avons travaillé particulièrement avec la Mission Locale. Pour toute demande de formation, l'inscription auprès de la Mission Locale est indispensable. Une fois par mois nous nous réunissons avec cette structure pour dégager des objectifs coordonnés en faveur des jeunes et avec eux.

L'A.F.P.A. est également une structure avec laquelle nous travaillons régulièrement pour des formations qualifiantes ou des remises à niveau.

Le Service Militaire Volontaire basé à la Rochelle est aussi un lieu ressource d'orientation et d'insertion pour quelques jeunes que nous accompagnons. Pour ces accompagnements spécifiques, il est important que les éducateurs travaillent en amont avec ces jeunes pour bien appréhender leurs potentialités et leurs motivations. De plus, accompagner physiquement certains jeunes est utile car souvent ils ne savent pas se repérer géographiquement et ils ont besoin d'être encadrés, rassurés. Notons que la quasi-totalité des accompagnements effectués ont permis une concrète insertion socio-professionnelle.

Certains jeunes en formation non qualifiante, comme la garantie jeune, nous demandent très souvent de rechercher des lieux de stage, d'actualiser leurs C.V et de les aider à rédiger des lettres de motivations.

Nous pratiquons des séances de coaching pour la préparation à leurs entretiens d'entrée à différents concours ou pour des embauches.

Enfin, quelques jeunes nous demandent de les accompagner physiquement au premier rendez-vous chez l'employeur en vue d'atténuer leurs appréhensions.

Justice :

Le travail partenarial avec la P.J.J. s'est renforcé cette année avec la prise en charge des jeunes collégiens délinquants. Les échanges professionnels entre nos services sont multiples : Programme de Réussite Educative, rendez-vous communs avec ou sans les jeunes, contacts téléphoniques.

Dans le cadre de nos missions, nous avons accompagné des jeunes et leur famille au commissariat, pour différents motifs :

Soit, ils étaient victimes d'agressions, soit, ils étaient accusés d'actes délictueux.

Par ailleurs, nous avons travaillé une médiation familiale jusqu'à l'accompagnement des deux parents d'un enfant en bas âge devant le juge des affaires familiales.

Logement :

Nous observons que les jeunes âgés de 18 à 25 ans rencontrent de très grandes difficultés pour accéder à des logements. Les manques de perspectives d'emploi et d'aides financières concernant leur tranche d'âge engendrent des problématiques d'hébergement.

Quand les jeunes parviennent exceptionnellement à accéder à un appartement, il est très compliqué pour eux de le financer, car leurs revenus sont faibles et parfois complètement interrompus. Notre travail éducatif nous amène à accompagner les personnes en difficultés vers l'assistante sociale de secteur, le 115, le Foyer des Jeunes Travailleurs.

Cette année 2019 a vu le projet de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine se mettre en place sur le quartier à Chamiers. Ainsi tout au long de l'année nous avons observé des logements se vider et certaines familles sont encore à cette heure dans l'incertitude de leur relogement.

Démarches administratives :

Le travail des chantiers éducatifs demande aux jeunes de réunir un certain nombre de documents, ce qui nous permet de nous rendre compte rapidement de leur précarité administrative : soit les documents sont inexistant, soit ils ne sont pas à jour (CMU, carte vitale, carte d'identité, titre de séjour, factures de moins de trois mois, déclarations fiscales, domiciliation bancaire) ; tout ceci demande un suivi et une implication soutenus auprès du jeune et de sa famille.

Ces familles nous sollicitent également pour de l'aide et de l'accompagnement au niveau administratif en lien avec les organismes suivants : Centres sociaux, Mairies, CCAS, Grand Périgueux Habitat, Préfecture, Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance maladie, Tribunal, Service des Impôts, Pôle Emploi, Mission Locale, Cabinets d'Avocats, Assurances ...

3/ Illustration d'un accompagnement collectif, LA SCENE OUVERTE N°2 ET LE REPORTAGE PHOTOS :

En 2017, une action musicale « scène ouverte » a été organisée sur le quartier prioritaire de la ville de Chamiers, en partenariat avec les jeunes du quartier, le Conseil Citoyen et le Centre social St Exupéry. Cette action est à l'initiative des jeunes dans le but qu'il y ait une rencontre entre habitants pour connaître la vision de chacun sur le quartier avant sa rénovation.

Cette scène avait permis à 70 personnes de monter sur scène et de montrer un talent musical, de danse ou instrumental. Cette action ayant connu un grand succès sera reconduite mi- juin 2020.

Tout au long de cette année 2019, un travail de mobilisation des habitants, des associations, et des collectivités a été entrepris, en partenariat avec le Centre social St Exupéry. De nombreuses réunions ont été nécessaires afin de réorganiser cette action sur le quartier de Chamiers.

Trois jeunes majeurs, déjà présents à la première scène ouverte se sont réengagés dans l'aventure pour la seconde. Lors d'une des réunions du comité de pilotage de la Scène Ouverte n°2, ces trois jeunes ont été incités par la déléguée à la Politique de la Ville de la Préfecture de monter un de leur projet, « reportage-photos », concernant les habitants qui s'engagent pour leur quartier et parler de la réussite de certains jeunes.

De novembre à décembre 2019, nous avons organisé de nombreuses réunions pour affiner le projet, rechercher des sponsors et un partenariat, lister les personnes à rencontrer, obtenir des fonds. Les jeunes sont en chantier éducatif tout au long de ce projet, qui va continuer en 2020 et 2021.

4/Outils de médiations :

Chantiers éducatifs : les chantiers éducatifs pour les jeunes NEET n'ont pas pu recommencer avant le mois de juillet 2019, selon les impératifs du calendrier budgétaire.

Le Chemin du jardin : Nous avons « consommé » **339.5 heures** de chantiers éducatifs au jardin, de juillet à décembre, avec des jeunes NEET (**258.5 heures**) et des heures non NEET (**81 heures**). Nous avons travaillé avec **six** jeunes différents, au jardin, par groupe de deux ou trois sur un trimestre.

Sur ces six jeunes, deux n'ont pas honoré le contrat et ne sont plus venus et un a quitté le département.

Les trois autres jeunes qui ont travaillé le plus, sont tous accompagnés de manière soutenue dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle :

- Un jeune de 18 ans a repris sa scolarité en Bac professionnel au Lycée Léonard de Vinci. Pendant les trois mois du chantier éducatif, nous avons pu renforcer le lien de confiance avec ce jeune de nature réservée et lui permettre d'affiner ces différentes recherches de formation professionnelle en lien avec la mission locale et le Centre d'Information et d'orientation.

- Un autre jeune de 23 ans a intégré le Service Militaire Volontaire de La Rochelle en septembre pour l'année 2019-2020 afin de bénéficier d'une formation professionnelle et obtenir le permis de conduire. Le lien de confiance avec ce jeune est établi depuis trois ans, car sa situation au niveau de l'hébergement, de la scolarité et de la formation était très précaire. Notre accompagnement a permis de travailler avec ce jeune son autonomie financière pour un logement, sa situation de santé et son admission au SMV.

- Le troisième jeune âgé de 25 ans a bénéficié d'un soutien au titre de la parentalité à la suite de sa séparation avec sa compagne et leur bébé de 6 mois. Nous avons travaillé une médiation familiale jusqu'à l'accompagnement des deux parents devant le Juge des Affaires Familiales. Nous avons pu constater pendant les chantiers éducatifs que cet accompagnement à la parentalité lui a permis d'être plus apaisé sur la fin du chantier. Ce suivi a pu être possible par le travail éducatif renforcé mené avec ce jeune et sa famille depuis plus de 10 ans. En effet, plus jeune il avait déjà bénéficié d'un soutien à la scolarité, à la santé (dossier MDPH), à la formation professionnelle, à la résolution de la problématique administrative (titre de séjour).

Ce chantier éducatif nous a amené à travailler en partenariat avec différentes structures :

Monsieur Didier Morvan, paysan biologique à Mensignac : C'est la 3^{ème} année consécutive que nous amenons les jeunes travailler sur son exploitation agricole. Ce partenaire transmet ses savoirs faire avec pédagogie. De plus, cela permet aux jeunes de se retrouver en pleine campagne et d'appréhender la nature.

Association Interstices : En début d'année 2019, nous avons mis en place un partenariat avec une nouvelle association sur le quartier, « Interstices », qui organise un jardin, à côté du camp américain et du jardin d'AFAC 24. Nous y avons installé notre serre, dans le cadre d'un chantier éducatif et collaboratif, avec les bénévoles de cette association.

AFAC 24 : Cette association travaille avec un public bénéficiaire du RSA. Nous avons mené un partenariat sur le projet « CAMP'US » pour mettre en place un bac végétal à la maison éclusière à Chamiers.

Le Centre Social St Exupéry et le Conseil Citoyen : Nous avons participé avec ces partenaires à l'initiative des habitants : « Noël dans le Quartier ». Lors de cette journée festive, les jeunes et les éducateurs ont cuisiné une soupe et l'ont proposé gratuitement aux habitants dans l'enceinte de l'école primaire Eugène Leroy sur Chamiers.

Chantier éducatif MIMOS : Nous avons renouvelé pour la cinquième année ce partenariat avec le théâtre L'Odyssée de Périgueux dans le cadre du festival Mimos.

Six jeunes de 17 à 24 ans ont travaillé dans le cadre de cette action pour l'équivalent de **100 heures**. Ce chantier est porteur pour les jeunes, car il permet de les intégrer dans une équipe et d'évoluer dans une ambiance collective, artistique, permettant de développer des savoirs être et une confiance en soi. Nous avons repéré que cette action permet aux jeunes d'entrer en dynamique et de la maintenir le plus souvent.

Chantiers éducatifs Inter secteurs : L'équipe éducative de Coulounieix-Chamiers a travaillé avec l'ensemble des secteurs d'intervention en prévention spécialisée au sein de notre association :

Chantier éducatif sur la Fête de l'été à Boulazac, 4 jeunes dont un de Coulounieix-Chamiers ont participé à cette journée à l'initiative du secteur de Boulazac Isle Manoire ;

Chantier éducatif au jardin : Nous avons accueilli **un jeune** du secteur de la Boucle de l'Isle pendant 2 mois. Le secteur des Mondoux a mis en place un chantier sur le jardin de Chamiers avec deux jeunes sur 2 jours.

Chantier éducatif à la Banque Alimentaire : Avec les 2 secteurs du Centre-ville et Saint Georges / Les Mondoux, nous avons organisé ce chantier pour participer à la récolte et au tri des dons alimentaires et hygiéniques sur 4 jours. **6 jeunes de 18 à 27 ans** ont travaillé dans une ambiance conviviale en partageant les temps de repas avec les bénévoles et les salariés de la banque alimentaire.

Sorties éducatives :

82 jeunes et leur famille ont été associés à ces sorties. Elles permettent d'établir et de maintenir les liens de confiance.

Les sorties que nous organisons sont souvent à notre initiative, dans le but de permettre aux jeunes de s'extérioriser et de découvrir d'autres lieux et favoriser une meilleure intégration. Ces différentes activités peuvent-être ludiques, culturelles, attractives, source de bien-être et ainsi, sortir les jeunes et leurs proches de leur quotidien. Ces différentes sorties permettent aussi de travailler leur projet socio-professionnel.

Nous proposons, organisons et accompagnons des jeunes en sorties au cinéma, nous partageons des repas éducatifs, nous effectuons des sorties de randonnées pédestres, nous nous rendons à des inaugurations, des vernissages, nous accompagnons les jeunes vers les manifestations culturelles : Mimos, les Didascalies, Rouletabille, matches au Boulazac Basket Dordogne, Festival Ôrizons, Journée « Noël dans le quartier » ...

5/Le partenariat 2019 :

- Tableau récapitulatif du partenariat

Soins	Culture	Insertion	Logements	Éducation	Justice	Administratifs
A.N.P.A.A ARS Banque Alimentaire C.E.I.D C.M.P Cabinets infirmiers, dentaires et de kinésithérapie Centre de bilan de santé Médecine du travail Centres Hospitaliers Périgueux Pellegrin CMPP CPAM IREPS Laboratoires analyses médicales Médecins généralistes et spécialistes Stomatologue Hématologue Gynécologue Obstétricien Dermatologue Ophtalmologue Opticien Mutuelles Pharmacies PMI CPEF	A.S.P.T.T All Board Anim sport CLAP Centres Sociaux Ciné passion Maison de l'enfance Filature de l'Isle Mimos Club de sport Sois Sport Rouletabille Pole des cultures urbaines (CAMPUS) Sinfonia Ouie Dire Interstice Centre de loisirs les Chouchaux Marché de périgueux Odysée Didascalie Bar chamiers Agence culturel Sans Réserve	3S A.F.P.A A.P.A.R.E AFAC 24 PLIE MDE Emmaüs I.R.E.P.S Mission-Locale Périgueux Mission Locale Saint Astier I.N.S.U.P Péribus Pôle emploi Cap Emploi SAVED Association jardinot Service technique de Chamiers Service volontaire militaire Fondation caisse d'épargne Didier Morvan M. Figuiere Jardin Fleuri	Dordogne habitat Périgueux Habitat 115 Conseil citoyen Foyer des Jeunes travailleurs Village de l'enfance MECS Tourny	ITEP Saint Astier ITEP de Bayot IME de Neuvic C.C.I C.F.A du Batiment CFA de Boulazac C.I.O Inspection Académique Collège Jean Moulin Crèches Lycée E.R.E.A Ecoles Primaires Lycée agricole Lycées Léonard de Vinci Lycée Pablo Picasso Lycée de Sarlat M.E.C.S P.R.E ASSISTANTE SCOLAIRE Aide aux devoirs AS Scolaire Lycée BDB Schéma département al CMS Club de Prév » Riposte » à Bagnole Club de prév de Colmar	Avocats CIDEF Commissariat P.J.J T.G.I U.D.A.S.T.I	ASE Banque Caisse d'Epargne C.A.F C.G C.N.L.A.P.S C.P.A.M CARSAT CCAS D.D.C.S.P.P Centre des impôts Mairies Office français de l'immigration et intégration Préfecture U.T) Grand Périgueux MDPH Assurances F.P.H

En ce qui concerne le partenariat, nous engageons en fonction de chaque situation, le partenariat adéquat.

Un partenariat revient depuis 2017 avec le Service Militaire Volontaire de La Rochelle. Nous avons accompagné en deux ans 6 jeunes.

Rejoindre ce dispositif, leur permet d'obtenir le permis de conduire, de suivre une formation qualifiante, d'être intégrés dans une caserne et apprendre la vie en collectivité.

Le personnel militaire qui prend en charge ces jeunes est en contact éducatif régulier avec eux avant leurs entrées effectives à la caserne. A l'issue de cet enseignement le personnel responsable de leur formation assure leur suivi pour savoir si leur situation professionnelle est stable.

6/Développement Social Local :

Développement social local	Nombre	H	F
Participant à une action collective à l'initiative des jeunes	82	24	58
Mise en place d'une action sur le quartier	202	98	104
S'emparer de son espace citoyen (rdv élus, partenaires locaux, etc..)	38	31	7
Mise en place d'une association			
Mise en place d'une Junior association			
Soutien technique à la vie de l'association du jeune			
Réalisation d'une demande de financement associatif			
Réalisation d'une demande de financement d'un projet, d'une action	5		5

6 a - un séjour à Paris



Ce projet de villégiature est l'aboutissement des espérances nourries par un groupe de cinq adolescentes que nous connaissons et qui résident sur le quartier.

Ce projet est aussi le fruit d'un mûrissement motivationnel : « Comment se donner les moyens de réaliser le rêve de partir à la découverte de la capitale de la France » ! C'est en ces termes que ces jeunes filles nous ont sollicités. Elles étaient mentalement très fébriles à l'idée que leur projet jusque-là, pour elles inaccessible, pourrait voir le jour ; nous avons réfléchi et travaillé ensemble durant plusieurs mois à l'élaboration des modalités et des formalités de mise en œuvre.

Trois jours et deux nuits passés à Paris, ce n'est pas rien ! ...

Nous avons posé d'emblée un cadre éducatif contenant afin de ne pas co-construire un projet approximatif, irréaliste, dispersé. Nous avons établi une planification de réunions de travail concerté. Lors de ces rencontres, s'est dessinée toute une liste d'actions préalables à mener, à la manière d'un jeu d'énigmes à résoudre. Parfois les représentations ne collent pas avec la réalité des situations vécues...

Le coût du voyage ? « Ah bon, je pensais que c'était gratuit, comme quand les parents et mes petits frères font une sortie avec le centre social » ...

Le coût de l'hébergement ? « Mais ce n'est pas cher, y a qu'à prendre un hôtel pas cher » ...

Le coût des sorties culturelles ? « Y-a bien des tarifs pour les groupes, ça existe » ...

Et pour les repas ? « On ira au Mc Do. ».

Tout semblait facile, fluide, couler de source. Inspirées par ce qu'elles vivent au quotidien ici à Chamiers, les jeunes ont (dixit) « *halluciné* » ... Quand elles ont recherché des structures hôtelières ; elles ont quelque peu déchanté en constatant les prix exorbitants de l'hébergement à Paris intramuros... Tout leur paraissait hors de portée. Dès lors, conscientes que ce voyage d'agréments nécessiterait un certain budget, elles ont imaginé avec notre aide, des solutions pour financer et concrétiser leur périple parisien :

- **Travailler sur deux chantiers éducatifs avec Le Chemin** : à compter du mois d'avril, les mercredis et pendant les vacances scolaires de Pâques, ces chantiers ont permis de maintenir le groupe en cohésion.

Un premier chantier au jardin s'est effectué par un travail de désherbage, de plantations, de préparation de buttes de culture et de paillage... En complément une action éducative a été menée le même jour pour l'élaboration et la préparation d'un repas avec le groupe dans notre local à Chamiers.

Un second chantier consacré à la préparation du festival Œrizons : Être les ambassadrices du quartier, faire la publicité de cette action par un travail de mise en place de l'espace cinéma en plein-air, agencement et installation de mobiliers éphémères pour la soirée cinématographique, fléchage du festival à travers la cité, tractage de flyers auprès des habitants.

- **Mobiliser le Fond de Participation des Habitants** : à la recherche d'un financement de leur hébergement à Paris, les jeunes se sont présentées en Avril à la commission du FPH, accompagnées par l'équipe du Chemin. Elles sont venues exposer clairement leurs motivations et ont argumenté le cheminement du projet auprès des membres de cette association et de son président. 500€ ont été attribués.

- **Solliciter le Programme de Réussite Educative** : une rencontre a été organisée avec le groupe de jeunes, le responsable du P.R.E. et Le Chemin dans la perspective de recueillir une aide financière concernant les sorties culturelles liées au Projet Paris. Les adolescentes ont expliqué en quoi et pour quelles raisons leur escapade parisienne impliquait des frais pour des visites de lieux artistiques et architecturaux. 525€ ont été attribués.

- **Participation financière des familles** : leur contribution respective a été de 30€ pour la totalité du séjour : La somme dispensée par les familles a finalement servi d'argent de poche aux jeunes durant leur séjour. Nous avons pensé avec ma collègue que de cette façon, chaque enfant ne se retrouverait pas confronté à une situation de compétition délicate, malsaine, ou de surenchère et que chaque fille disposant de la même somme, cela éviterait d'attiser les jalousies voir quelque possible déception. Par ce principe d'équité, nous sommes parvenues à instaurer des relations apaisées vis-à-vis de leurs dépenses.

Déroulé du séjour : Se reporter le carnet de Bord en annexe !

Le bilan du séjour : Les jeunes, leurs parents, les partenaires et l'équipe de direction du Chemin ont été conviés en octobre à notre local, 26-01 rue Yves Farges à Chamiers.

En conclusion, je dirai que la réussite du travail éducatif que nous avons intensément exercé auprès de ces jeunes, tient de notre longue expérience professionnelle et du sens aigu de nos responsabilités.

Nous avons fait preuve d'une patience inouïe, d'une écoute attentive et positive sans jamais baisser la garde. Face au groupe il a constamment fallu tenir le cap dans un esprit de justice et de fermeté. Il est important pour parvenir à réguler des débordements comportementaux de poser et faire accepter des règles de conduite en sachant argumenter les positionnements éducatifs. Cela a été plus que nécessaire à certains moments, car les jeunes ont cherché à transgresser le cadre, tentaient continuellement de commenter nos décisions et nos engagements et de les remettre en cause.

Il est vrai que la période de l'adolescence, outre les transformations corporelles est une étape de vie plus ou moins inconfortable, emplit d'incertitudes, de craintes, d'aprioris et paradoxalement de désirs d'envol. Le fait de se retrouver en groupe amplifie et autorise davantage chaque nature humaine à se libérer, à vouloir s'opposer pour se différencier, à vaincre sa timidité, à reproduire des schémas comportementaux similaires pour se sentir intégrée et reconnue. Mais il ne suffit pas de braver l'autorité avec systématisme pour acquérir et accéder à un comportement autonomisant, comprendre les codes sociaux et les turbulences du monde dans lequel on vit pour se rendre compte... L'éducation au sein des familles peut parfois manquer cruellement ; les bases éducatives, lorsqu'elles sont lacunaires entraînent

inévitables des postures d'inadaptation sociale. De plus, dans le contexte d'une immersion en milieu méconnu, vaste et très certainement fantasmé : « Paris on en rêve ! » ... Il n'a pas été aisé pour chacune de trouver ses marques, entraînée parfois par l'insatiabilité de l'une, l'intolérance ou l'irrespect de l'autre. Notre travail éducatif en ces circonstances, a dû être des plus attentifs, des plus pacificateurs. Notre positionnement éducatif a oscillé entre diplomatie, empathie et inflexibilité.

Tellement avides de liberté d'être et faire, les jeunes filles tentaient subrepticement des manœuvres de déstabilisation envers notre binôme éducatif, sans jamais parvenir à leurs fins. Elles se sont heurtées à des remparts imprenables, ce qui sur l'instant alimentait en elles un état de frustration qui a posteriori s'est avéré être bénéfique. En effet, lors du bilan elles ont pu convenir de leurs espiègleries, s'en excuser.

Je pense que cette démarche sincère, non illusoire est une prise de conscience, gage de réussite pour de futurs comportements mieux appropriés.

Dernièrement à l'occasion d'une rencontre imprévue une jeune fille a spontanément déclamé son enthousiasme sur les souvenirs du voyage : « Paris c'est irrésistible, c'est beau ! ». *Hélène D'Angelis.*

6 b - Mon quartier Ma Santé, autre action de développement social local :

Si l'on se réfère à l'écrit descriptif contenu dans notre rapport d'activités en 2018, on peut noter que des perspectives d'actions sont annoncées pour cette année 2019.

Le Chemin, le centre hospitalier, le Grand Périgueux, l'IREPS, le Centre social du Gour de l'Arche ont travaillé en étroite collaboration.

En février, nous avons organisé à l'ASPTT un atelier collectif d'activité physique réunissant les deux quartiers de la politique de la ville, en présence des deux coaches sportifs de PSL ; cette rencontre sportive inter quartier a mobilisé 16 participants(es). Nous avons partagé, à l'issue de la séance un moment convivial au local du Chemin. Autour d'un verre de jus de fruits vitaminés, nous avons tous ensemble défini un calendrier et le programme logistique des actions « temps forts » à mener en mars et en juin...

Un questionnaire de satisfaction a été ce jour-là distribué aux membres du groupe « Acti Mouv » afin de connaître leurs appréciations sur cet atelier. Les personnes se sont prêtées volontiers à cet exercice. Le résultat de ce sondage a révélé pour eux que le rythme hebdomadaire, les horaires, les jours, le lieu, le contenu des séances, l'ambiance conviviale correspondaient pleinement à leurs attentes. Ils ont également mentionné dans leurs réponses recueillir les bénéfices suivants : la souplesse, l'amélioration du souffle, l'endurance, la confiance en soi, la mobilité articulaire, les sensations de légèreté, le ressenti corporel plus vivant moins douloureux.

Enfin, les personnes interrogées ont souhaité que les séances de sport à l'avenir puissent se poursuivre jusqu'en juin.

07 mars, une grande journée collective « Mon Quartier, Ma Santé », l'atelier cuisine et le repas partagé :

- Travail en inter-secteurs du Chemin Chamiers avec le Gour de l'Arche, covoiturages, préparations culinaires dans la bonne humeur dans la cuisine hyperfonctionnelle du centre social de l'Arche.

- L'IREPS, Le Chemin secteur de Chamiers encadrent l'atelier

- 08 h 30 chacun s'affaire et s'applique à confectionner des mets de choix, les tables et les couverts sont joliment décorés et installés en équipe à la salle à manger

- Une trentaine de convives sont attendus pour le déjeuner : Philippe, Karima, Mariam, Béatrice, Eléna, Catherine, Selvi, Christiane, Elisabeth, Caroline, Lyndsay, Martine, Hélène, Jean, Bruno, Véronique, Khodija, Israa, Carine, Frédéric, Hélène, Marie, Sylvio, Lila, Roger, Fatima...

- Au menu : Tartes salées, empanadas, papillotes de poisson vapeur et ses épices avec julienne de petits légumes frais bio, gâteaux à la semoule et aux dattes, tartes aux myrtilles, thé à la menthe, ...

Ce repas a clôturé un travail investi, déployé généreusement toute une année par les habitants et les partenaires. Nous avons chanté en faisant la vaisselle et en remettant l'espace cuisine en bon ordre de marche... !

En mai : Etablissement d'une convention partenariale à l'initiative du Chemin avec le centre hospitalier dans l'objectif de réaliser une manifestation de clôture du projet global « Mon Quartier Ma Santé » et d'organiser un repas diététique. A cet effet, la diététicienne hospitalière et l'infirmière du Chemin ont conçu un quizz sur l'alimentation en prévision de la journée « phare » du 25 juin.

Début juin : Etablir le menu du pique-nique bio, lister les courses, Hélène l'infirmière travaille avec Bouchra l'animatrice

25 juin, La course d'orientation aux Izards et le pique-nique bio « déjeuner sur l'herbe » :

- 09 h accompagnés par l'équipe du Chemin, l'association PLS, le Centre social de l'Arche, le Centre Hospitalier de Périgueux, les sportifs matinaux se sont retrouvés pour arpenter les dénivelés des chemins du parc au château des Izards, en se creusant les méninges !

- Le jeu de pistes consistait à résoudre des devinettes en lien avec l'alimentation et le sport pour terminer le parcours en beauté

- 12 h une pause bien méritée : tout le monde met la main à la pâte, sous les parasols, nous dégustons melons, avocats, tomates de Crimée, truite fumée, gambas fraîches, œufs durs, gouda au cumin, pains aux céréales, nectarines, fraises, chantilly... ! Les brumisateurs sont de sortie... !

- 15 h table ronde animée par la diététicienne ; les femmes posent des tas de questions sur l'alimentation et sur le quizz...

Je pense que ces temps forts conviviaux sont très importants pour favoriser les échanges socio-culturels, partager les savoirs, apprendre à se connaître...

Je constate que ces ateliers ont permis un profond tissage de lien qui enjôle et solidifie les relations humaines... Tant et si bien que les ateliers sport « Acti Mouv » devraient continuer à fonctionner en 2020. Notre action au Chemin consistera à passer le relai progressivement aux associations qui souhaiteraient s'investir à leur tour. Actuellement, nous sommes **en février 2020** et l'atelier « Acti-Mouv » rassemble chaque mercredi **un groupe de six personnes**.

7/ Perspectives 2020 sur le secteur :

- Nous maintiendrons le chantier éducatif « le chemin du jardin », en fonction du nombre d'heures disponibles et des effectifs éducatifs. Nous allons continuer le partenariat avec les associations AFAC24 et Interstice notamment dans la plantation d'arbres, dans le partage de la serre et des plants, ainsi que le travail déjà mis en place avec Didier Morvan, paysan maraîcher biologique, et formateur au Lycée Agricole.

- Nous envisagerons de participer à l'organisation de la scène ouverte n°2 par le biais de chantiers éducatifs le jour de l'action. Nous continuerons à travailler avec le groupe d'habitants - artistes sur des temps de répétitions, dans les mois à venir.

- Dans la continuité de la scène ouverte, nous accompagnerons **3 jeunes** adultes dans l'organisation et la mise en place de leur **projet reportage photo**, avec un vernissage prévu pour janvier 2021. Nous soutiendrons aussi leur projet de création d'une association qu'ils désirent monter.

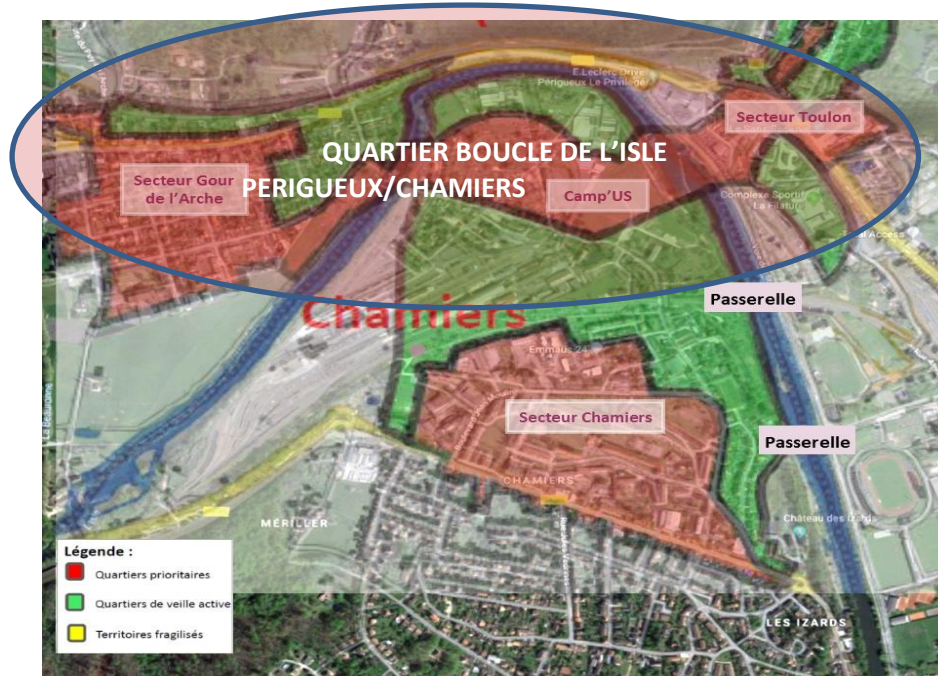
- « Acti-Mouv » : (Se reporter à la partie 6 du document)

L'équipe éducative de Coulounieix- Chamiers / Marsac sur l'Isle :

Hélène * Véronique * Marie * Bruno

5.3.1.2 - Le secteur de la Boucle de l'Isle (Gour de l'Arche/ Le Bas Toulon/Bas Chamiers) + La Commune de Chancelade :

Le secteur de la Boucle de l'Isle



Le Gour de l'Arche



Le Bas Toulon

Vers l'ilot de la Roche



Chancelade

Notre secteur d'intervention est désormais composé de deux quartiers d'habitat social, le Gour de l'Arche et le bas Toulon. Les deux quartiers font partie de la commune de Périgueux et du canton de Périgueux 1. Ce canton est uniquement constitué d'une partie de la commune de Périgueux dans l'arrondissement de Périgueux correspondant aux quartiers du Gour de l'Arche, du Toulon, de la Gare/Saint-Martin (partie nord-ouest) et de Vésone (partie nord).

La prise de contact avec la population s'effectue le plus souvent au cours du travail de rue, **sur le secteur Boucle de l'Isle – Quartier Politique de la Ville - qui est composé des 2 Quartiers du Gour de l'Arche et**

du bas Toulon. Nous estimons avoir rencontré au moins **210 personnes de façon très ponctuelle dont 80 pour lesquelles un accompagnement éducatif a été demandé.**

Au Gour de l'Arche, les zones les plus fréquentées par les jeunes correspondent au chemin de Saltgourde et à la rue Raymond Raudier, le City Stade, le Golf Municipal et le Centre Social. Nous sommes toujours dans l'attente de nouveaux logements, les habitants s'impatientent !

En ce qui concerne le Bas Toulon, les jeunes sont souvent présents à proximité du Sans Reserve, en pieds d'immeubles et près de la salle 800 qui sert de lieu d'animations ponctuelles et d'aide aux devoirs au sein du quartier. Les jeunes sont également très nombreux autour de la filature.

Les habitants du bas Toulon sont très en demande d'animations de proximité. Le centre social est en réflexion pour savoir comme répondre à cette préoccupation majeure des habitants. Des créneaux de gym douce sont déjà proposés aux seniors. Nous espérons qu'en 2020 des activités pourront être proposés aux jeunes par le centre social du gour de l'arche aux pieds des immeubles.

Les habitants des deux quartiers restent en attente de la création de deux passerelles piétonnes entre leurs quartiers et le projet Silo (Pôle de l'Économie Sociale et Solidaire & des Cultures Urbaines). En effet, ces passerelles devraient permettre de désenclaver la Boucle de L'Isle, tout en offrant de nouvelles perspectives sur le plan des loisirs, du socio-culturel et de l'économie sociale et solidaire.

Nous pouvons souligner que notre secteur d'intervention est assez mal desservi par les services de transport en commun (dernier bus à 19h30). Les horaires sont inadaptés en soirée et hors périodes scolaires pour une population disposant moins que la moyenne d'un moyen de transport individuel, en particulier dans le logement social. Les temps de trajets engendrent un éloignement de certains équipements (administrations, services publics, équipements culturels).

On peut noter que la question des transports reste un sujet récurrent et une préoccupation majeure chez les habitants !

L'insertion professionnelle des jeunes est une question récurrente sur le secteur.

Nous avons pu observer :

- Un nombre important de familles monoparentales mais également une quantité considérable de familles recomposées,
- Une population des logements sociaux, en moyenne, plus fortement marquée par des problèmes de santé liés à la précarité et à des conduites addictives,
- Des difficultés scolaires en primaire et au collège, d'apprentissage et/ou de comportement,
- Une population active fortement marquée par le chômage,
- Des difficultés pour certaines familles à entrer en relation avec l'école,
- Des difficultés d'accès au droit commun,
- Quelques jeunes à la dérive, dont certains montrent des signes d'inadaptation, de comportements délictueux,
- Des jeunes qui demandent un étayage dans leurs projets d'actions socio-éducatives et qui développent une vie de quartier et du lien social,
- Des jeunes mères de familles isolées avec peu de ressources financières.

1/ Faits marquants, observations :

- La perte de population impacte sur la mobilisation des habitants et sur le dynamisme de la vie associative.
- L'intervention de l'équipe éducative depuis l'été 2019 sur le quartier du bas Toulon.
- Le relogement de familles de Coulounieix-Chamiers sur le quartier le gour de l'arche. En raison de la réhabilitation de l'ANRU de la Cité Jean Moulin, ces relogements provoquent des problèmes de cohabitations entre anciens et néo.
- On remarque également l'arrivée de nombreuses familles des pays de l'Est ou du Proche-Orient depuis 2 ou 3 ans. Ce constat peut s'expliquer par la présence d'appartements mis à dispositions par France Terre d'Asile sur notre secteur.
- L'équipe éducative reste attentive aux préoccupations des habitants, dues aux divers regroupements de

jeunes sur les secteurs qui ne sont pas nécessairement couverts par la P.S. Le quartier vécu correspond aux usages des jeunes et des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent mais ce n'est pas nécessairement leur lieu de domiciliation. Notre professionnalisme, notre expertise sociale, nous amènent à intervenir auprès et à aller à la rencontre de groupe de jeunes à la marge qui naviguent entre trafic de stupéfiants et radicalisation. La démarche consiste à établir un lien avec des jeunes qui font peur et créent du désordre sur des quartiers ou personne n'ose aller, pour, dans un premier temps, pacifier et désamorcer les conflits. Avec beaucoup d'humilité, nous mettons en place un lien de confiance avec les jeunes qui finissent par accepter le contact. **L'équipe reste un pilier sur le secteur en occupant l'espace qu'il ne faut en aucun cas désert. L'action des éducateurs s'inscrit donc dans une logique de prévention de la délinquance et de lutte contre les phénomènes de radicalisation mais ne correspond pas aux problématiques proposées dans la grille d'évaluation. La difficulté est que ce type d'intervention est difficilement quantifiable mais extrêmement importante, voir primordial. La plupart des rencontres avec ces jeunes n'a pas donné lieu à la rédaction de Notes de Suivi Individuelles (N.S.I.).**

- Les regroupements en pied d'immeuble font partie des fonctionnements grégaires propres aux jeunes de quartiers. Ils sont régulièrement source de tensions avec les locataires. Ces derniers se plaignent de comportements inadaptés, de tapages nocturnes dans la rue et les cages d'escaliers, de courses sauvages et de crissements de pneus, de dégradations dans les parties communes ou sur le mobilier urbain. L'équipe continue à effectuer un travail de médiation pour permettre les échanges intergénérationnels et interculturels.

2/ Le public du secteur :

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total de jeunes soutenus
10 ans et moins	2	1	3
11-14 ans	4	1	5
15-18 ans	17	8	25
19-21 ans	10	6	16
22-25 ans	15	6	21
Plus de 26 ans	6	4	10
TOTAL	54	26	80

Les demandes de Soutien :

Age	Ecoute (création/ maintien du lien)		Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/ Formation	Justice	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Démarches / Administratifs
	H.	F.											
Moins de 10 ans	2	1										21	
11/14	4	1	8	1	1	1	1	9	1			22	2
15/18	17	8	3		10	2		6	10	1	3	21	6
19/21	10	6	3		4	1	1		8	1		19	3
22/25	15	6	2		1	1	1	1	7		1	8	2
Plus de 26	6	4	1		3			1	5	1	1	2	4
Total	54	26											
TOTAL Général	80		17	1	19	5	3	17	31	3	5	94	17

Écoute (création et /ou maintien du lien) :

L'écoute correspond aux nombres de jeunes soutenus **soit 80 jeunes pour 2,5 ETP**. Le pic de jeunes soutenus concerne la tranche d'âge des 15/18 ans (25 jeunes), suivi des 22/25 ans (21 jeunes) et enfin des 19/21 ans (16 jeunes). Les 15/25 ans représentent 77,5% du public pris en compte par l'équipe. Depuis trois ans nous constatons une baisse du nombre de jeunes soutenus. Ceci s'explique, en ce qui concerne les non NEET notamment, par un manque de disponibilité lié à l'accroissement du travail à fournir sur le Repérage des Jeunes NEET, les montages de dossiers NEET et la mise en place de chantiers NEET. La complexité administrative des dossiers couplée avec les difficultés des publics rencontrés, rendent la constitution des dossiers extrêmement chronophages. Le fait qu'il faille toujours rappeler des jeunes en raison de pièces manquantes, rend ce travail fastidieux et obsessionnel. Nous ne mesurons pas tous ce que nous avons perdu dans la qualité de la relation et de l'écoute.

Difficultés personnelles et / ou familiales :

En comparaison de l'exercice précédent, on constate une baisse que l'on peut, à l'instar de l'Item 1, imputer à la montée en puissance au temps consacré au NEET.

La monoparentalité associée à l'isolement, la pauvreté et l'impuissance à faire face au quotidien avec les enfants sont vécus par les familles comme des éléments de difficulté à l'insertion sociale. Les problèmes personnels peuvent rejaillir sur le comportement et la qualité de la vie sociale des jeunes. La relation à l'autre s'en voit ainsi perturbée. Ces difficultés personnelles sont très souvent liées à l'extrême paupérisation des familles habitants sur le quartier ou à des carences éducatives.

Protection de l'enfance :

A l'exception d'un travail partenarial en A.E.D. concernant un jeune de 13 ans originaire du Toulon, nous n'avons pas rencontré de situations qui relèvent directement de la protection de l'enfance.

Santé physique :

Pour cet Item, l'équipe éducative a pu noter que le départ du quartier du Gour de l'Arche en 2019 du Dr SADE pour cause de retraite, a créé beaucoup d'inquiétude chez les habitants. En effet, le Dr SADE n'a pas trouvé de médecin pour le remplacer.

De ce fait, des parents sont venus vers nous afin de les aider à trouver un médecin de famille. Ceci s'explique en partie du fait de la pénurie de médecins qui touche non seulement notre agglomération mais également notre département dans son ensemble. On peut noter que l'accès aux soins de proximité est un enjeu majeur pour les habitants des quartiers populaires qui, plus qu'ailleurs, sont confrontés à l'isolement et aux problèmes de mobilité.

De plus, au cours de l'année 2019, la fermeture de la pharmacie du quartier a encore d'avantage fragilisé l'accès aux soins.

Des accompagnements ou orientations vers la P.M.I. ont été réalisés par les éducateurs. Il s'agit d'un travail de prévention en direction d'un public très jeune (ex : nouveaux nés).

Également, dans le cadre des Ateliers Santé Ville (A.S.V.), l'équipe a pu participer à la journée inter-secteur du 25 juin qui a eu lieu à Coulounieix Chamiers. Cette journée avait pour but de clore le travail mené autour du sport/nutrition qui s'est étalé sur toute l'année scolaire. Cette action regroupait majoritairement des femmes du gour de l'arche et du quartier du bas Chamiers.

Cet outil (A.S.V.) est pertinent sur les quartiers populaires puisqu'il permet de réduire les inégalités sociales, en favorisant l'accès à la prévention et aux soins des publics les plus fragiles.

Une action autour de l'hygiène physique et alimentaire en direction des pré-adolescents a permis de mettre un axe ce travail pertinent puisque le surpoids chez ce public est en constante augmentation.

Santé psychique :

L'action de l'équipe éducative pour cet item concerne 3 suivis individuels :

- pour N., 20 ans, l'accompagnement a consisté à un travail partenarial avec le CATTP et Croix Marine. Et une proposition de loisirs pour travailler sur le bien-être.
- pour F., 13 ans, l'accompagnement a consisté à l'orientation et l'accompagnement vers le CMP de la Boétie.
- en ce qui concerne A., 24 ans, l'accompagnement a consisté à de l'écoute.

Scolarité :

La tranche d'âge 11/14 ans est celle qui a bénéficié du plus grand nombre d'accompagnement de l'équipe éducative. D'une part, la PS n'ayant pas vocation à intervenir prioritairement avec les moins de 12 ans, d'autre part la période du collège étant une période charnière dans la scolarité d'un jeune, il est assez logique que cette tranche d'âge comporte un nombre d'actes élevés.

Pour nombre d'adolescents cette période est une phase critique. Nous savons que le risque du décrochage scolaire est plus fort (exemple : Nicolas 13 ans ne souhaitait plus aller au collège car il vivait comme un échec le fait d'être en classe de SEGPA).

Avec leur accord, accompagner et soutenir un jeune et des parents d'origine étrangère qui ont du mal à s'exprimer en français lors d'un entretien au collège ou d'une rencontre parents/professeurs est primordial. C'est donner la possibilité aux parents d'investir la scolarité de leur enfant.

L'éducateur peut aussi avoir une fonction de médiation entre l'institution scolaire, le jeune et ses parents si nécessaire.

Parallèlement, des rencontres formelles et informelles ont eu lieu avec les responsables du Programme de Réussite Éducative afin de travailler autour des situations en commun.

Insertion professionnelle/ formation :

Concernant cette problématique, nous souhaitons souligner que le travail mené par l'équipe est différent de celui de la maison de l'emploi. Nous pouvons constater que les jeunes ont du mal à s'investir dans un parcours professionnel ou de formation. Cela reste fragile pour beaucoup d'entre eux.

Pour nous, le support NEET reste un outil pour rentrer en contact avec les jeunes et travailler sur la relation.

Les éducateurs orientent et accompagnent les publics les plus fragiles vers des dispositifs d'insertion, de la formation et de l'emploi durables. Mais si certaines précautions ne sont pas prises, l'insertion professionnelle reste un sujet sensible et de crispation avec les jeunes. En effet le retour à l'emploi ne suit pas et les éducateurs de prévention qui sont les premiers travailleurs sociaux sur les quartiers, en pied d'immeuble, se retrouvent pris à partie. Il est à noter que les indicateurs de taux de chômage et de précarité sont élevés et le public possède un faible niveau de diplômes. La Boucle de L'Isle est un quartier en marge des dynamiques économiques et de formations du territoire.

Nous constatons également qu'il existe toujours une mise en concurrence des structures, services et organismes qui interviennent sur la même thématique de l'insertion avec notamment le Centre Social, l'Adulte Relais du Grand Périgueux, Pole Emploi et La Mission Locale.

Justice :

Depuis deux ans nous constatons de nouveau des phénomènes de violence et une aggravation de l'insécurité liés, à l'oisiveté de jeunes connus de la prévention, à l'aggravation de la pauvreté et de la précarité ainsi qu'à la crise des institutions de socialisation. Cette délinquance touche de plus en plus le centre-ville mais se déplace également en périphérie en raison de la présence d'établissements de nuit. La représentation des phénomènes de bandes, qui envahit le champ médiatique et les préoccupations institutionnelles, ne fait qu'obscurcir une analyse sereine de la réalité du regroupement des jeunes et sa compréhension. Majoritairement, le groupe est pour l'adolescent, un des espaces naturels de socialisation. Néanmoins nous avons constaté des violences entre groupes rivaux (Gour de l'Arche, Brive, Bergerac) qui se donnent rendez-vous à l'entrée des boîtes de nuits.

Notre cœur de métier est l'insertion sociale et l'accompagnement au droit commun mais l'importance prise par le POIEJ nous éloigne du contact avec cette catégorie de jeunes et des problématiques auxquelles est confronté notre public cible. On s'occupe du sort des jeunes éloignés de l'emploi mais bien souvent les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes suivis par les éducateurs de rue, ne leur permettent pas d'être employables. Avec le POIEJ, la notion d'objectif à atteindre et la focalisation sur les jeunes NEET, n'est-on pas en train de nous éloigner de ces problématiques qui sont au centre de nos missions de protection de l'enfance ?

Logement :

Faire remonter les besoins et agir en faveur d'une meilleure politique de logements. Nous avons étayé les demandes de locataires pour que leurs logements vétustes soient rénovés dans les plus brefs délais. Il y a toujours une très forte attente concernant la reconstruction de Saltgourde. Les habitants se plaignent de ne pas avoir d'informations.

A noter la fusion des Office HLM Dordogne Habitat et Office HLM Grand Périgueux : celui du Gd Px intègre celui du Département.

Accès aux loisirs / sports / culture :

Nous sommes fermement convaincus que le sport et la culture sont des vecteurs de lien social et d'apprentissage de la citoyenneté.

Cet item se juxtapose partiellement avec la démarche de Développement Social Local dans la mesure où il existe une volonté des éducateurs de soutenir les projets concrets émanant des jeunes.

Le principal objectif est de donner des moyens et encourager les projets des jeunes en matière de loisirs, de sports et de culture, une population à préserver en Dordogne. Or les quartiers prioritaires et politique de la ville sont ceux qui concentrent le plus de jeunes. Il faut prendre leurs projets, les écouter et les

accompagner pour qu'ils puissent s'émanciper. Dans un département qui vieillit, qui cherche sa jeunesse, il est d'autant plus important de prendre en compte les problématiques des jeunes qu'elles tiennent des loisirs, de l'apprentissage de la citoyenneté, de la mobilité et surtout de l'accès à l'autonomie.

Nous essayons de développer au maximum une stratégie commune avec les partenaires (centres sociaux, Sans Réserve, Boxing Club...) pour répondre aux besoins de la jeunesse des quartiers. Répondre à ces attentes permet l'amélioration du vivre et faire ensemble en soutenant des initiatives et de participer à la réduction des inégalités sociales et territoriales.

L'augmentation des chiffres de l'item « Accès aux Loisirs » s'explique par la proposition d'initiation à la boxe, encadrée par les éducateurs de la Boucle de l'Isle, sur les quartiers des Mondoux et du Gour de l'Arche dans le cadre du « Boxing Tour ». Les chiffres tiennent compte également des jeunes ayant été orientés dans l'année sur les activités boxe et futsal du gymnase du Gour de l'Arche.

Démarches administratives :

Les démarches administratives se recoupent en partie avec les items logement, santé, justice et insertion/formation.

Les éducateurs ont été confrontés à un certain nombre de situations administratives irrégulières qui demandent un important travail de démarches administratives.

Accompagnement dans les démarches administratives judiciaires.

Nous avons également aidé une famille à rédiger un courrier destiné au Rectorat pour éviter que leur fils de 14 ans soit exclus du collège du Gour de l'Arche.

Travail de rue climat social :

Le temps passé en travail de rue représente la part la plus importante de notre activité hebdomadaire.

Les raisons climatiques, notamment l'hiver ou lors des périodes de grosses chaleurs impactent le travail de rue qui reste moins important, mais une présence sociale est toutefois assurée à proximité des lieux de vie (Centre Social, gymnase...) en semaine et le samedi

La présence sociale de l'équipe éducative permet une occupation du terrain et une visibilité pour les jeunes, les habitants et les partenaires. Occuper le terrain est l'une des priorités et des préoccupations majeures des éducateurs.

Nous mesurons l'importance de notre présence qui reste le premier rempart du service social. Elle est l'expression de notre proximité et de la réactivité aux différentes demandes exprimées. La présence sociale pointe également notre opposition à l'égard de certains comportements et agissements inadaptés qui ont lieu sur les secteurs.

La présence participe à la politique sociale et permet aux éducateurs de participer aux événements qui ont lieu sur le quartier.

Le diagnostic permet d'évaluer le climat social et ainsi permettre d'intervenir avec des outils de médiation adaptés.

Les éducateurs peuvent aider et accompagner les habitants dans la recherche de solutions et parfois même contribuer à apaiser certaines tensions lors d'événements un peu plus compliqués.

Le début de l'été et la rentrée des classes restent des moments délicats sur le secteur où un nombre important de jeunes sont très présents.

La permanence d'accueil :

Cette permanence d'accueil qui a lieu les mercredis après-midi permet soit pour un partenaire soit pour les jeunes de trouver un éducateur disponible.

L'équipe accueille régulièrement de 2 à 9 jeunes tous les mercredis après-midi. C'est le moment où différentes demandes peuvent émerger. Ce lieu d'échange permet de passer un moment plus ou moins formel avec le public.

Les sujets abordés sont variés, individuels ou collectifs.

Les réponses apportées peuvent être immédiates ou différées si nécessaire.

Le temps est un facteur à prendre en compte dans l'accompagnement des jeunes et leurs projets.

3/ Illustration d'un accompagnement :

YAS, est un jeune majeur de 18 ans domicilié dans le quartier prioritaire de la boucle de l'Isle suivi par l'équipe éducative. Ce jeune a été rencontré lors du travail de rue, outil indispensable aux éducateurs de prévention spécialisée.

Yas fait partie de ces jeunes qui fréquentent le gymnase du Gour de l'Arche pour l'activité futsal gérée par l'association G 2 L.

Yas est en terminale et passe son bac en fin d'année scolaire. Il envisage après le BAC de rejoindre son frère en faculté à Bordeaux.

L'association G2L a été accompagnée pendant de longues années par l'équipe éducative. L'activité futsal est fréquentée par une cinquantaine de jeunes adultes. Cette proposition est utilisée par l'équipe comme un temps de présence sociale où les éducateurs sont certains de rencontrer des jeunes suivis.

Yas ambitionne de reprendre l'association en tant que président avec d'autres jeunes du quartier.

Yas est un jeune qui ne présente pas de difficulté particulière, pas de signe de délinquance ni de comportement.

Dans la plupart des quartiers prioritaires, on constate une insuffisance d'activités adaptées à ces jeunes majeurs notamment lors des périodes de vacances scolaires.

Ce constat conduit à des formes d'oisiveté et un risque potentiel pour ces jeunes, dont YAS, qui peuvent être utilisés et manipulés par d'autres individus inscrits dans la délinquance et à l'origine de dysfonctionnements identifiés sur le quartier. Yas est un élément fédérateur sur le quartier, il peut être un leader positif sur lequel l'équipe peut s'appuyer, mais cela nécessite de continuer l'accompagnement afin de lui éviter d'être « récupéré ». Pour éloigner des tentations les jeunes les plus malléables ou fragiles, l'inscription dans un projet collectif est efficiente.

L'équipe éducative a donc proposé à Yas de reprendre G2L avec d'autres jeunes qui ont sensiblement le même profil. Il peut par son projet social, scolaire et sportif être un exemple pour les plus jeunes sur le quartier.

Plusieurs rendez-vous ont été fixés au bureau avec le groupe constitué. Certains jeunes ont accepté d'intégrer un chantier éducatif qui s'est déroulé en deux temps. D'une part en partenariat avec l'association de paintball de Saint-Laurent-sur-Manoire et d'autre part avec le golf de Périgueux. Ces deux associations sont des partenaires réguliers et importants pour l'association le chemin.

4/Outils de médiations :

En 2019 les chantiers éducatifs ont représenté 275,30 heures pour le secteur du Gour de l'Arche (106,30 h NEET et 169 h non NEET). Ce qui correspond à deux chantiers non NEET en avril et juillet (du 17 au 23 avril 2019 et du 2 au 12 juillet 2019) hébergés par l'association Paint Ball de St Laurent sur Manoire pour des travaux de maintenance et d'espace vert et trois chantiers NEET, un pour la construction de jardinières au Toulon du 20 au 23 novembre 2019 (partenariat office HLM et Grand Périgueux), un pour la promotion et l'affichage de concerts (partenariat Sans Réserve, Some Produkt, MNOP) du 13 au 29 novembre, d'une part, et du 3 au 17 décembre d'autre part et un chantier inter-secteur avec l'équipe de Chamiers sur le chantier permanent Jardin (du 12 au 16 novembre et du 10 au 14 décembre 2019). Ces chantiers ont concerné trois jeunes non NEET et deux jeunes NEET.

Le samedi 9 mars nous avons proposé une sortie en soirée à trois jeunes de 17, 24 et 25 ans que nous accompagnons. Nous leur avons proposé d'aller voir un match de Basket de Jeep Elite au Palio entre Boulazac et Fos sur Mer. Cette sortie avait essentiellement pour but de renforcer les liens.

5/ Le partenariat 2019 :

Association G2L : maintien du partenariat avec l'association G2L (pour Gour De L'Arche). C'est une manière d'aller vers notre public et de faire avec, surtout avec le public adolescent qui est peu captif. L'action Futsal reste un outil indispensable à la vie sociale du quartier. Les jeunes jouent dans un espace normé et où les règles fixées par G2L sont respectées. Les locataires, quant à eux, peuvent mesurer le calme revenu dans leurs cages d'escaliers. Un projet de reprise de l'association par un groupe de jeunes de 17 à 19 ans est en cours de travail avec l'équipe éducative. Nous espérons le concrétiser en 2020.

Banque alimentaire : Le recours à ce dispositif beaucoup moins important que sur d'autres secteurs de la P.S. peut s'expliquer par la présence d'une antenne des Restaurants du Cœur sur le territoire d'intervention. En général, les familles s'adressent directement aux Restaurants du Cœur sans passer par le filtre des éducateurs. Depuis de nombreuses années l'action des Restaurants du Cœur sur le quartier est très bien connue des habitants. L'autre raison qui pousse les éducateurs à avoir peu recours à la Banque Alimentaire est la tendance qui se développe depuis plusieurs années à l'humanitarisme : cette façon ambiguë d'être dans l'aide d'autrui. Avec cette vision, on serait plus dans la souffrance à soulager que dans une dignité à respecter. Il faut donc bien distinguer le besoin d'aider et le désir d'aider.

Les rares fois où nous sommes sollicités peuvent s'expliquer par la difficulté à soutenir le regard des autres lors de la distribution dans un espace tel que celui des Restaurants du Cœur.

Même s'il est peu effectif, ce partenariat est pour nous l'occasion de répondre aux besoins de jeunes et de leurs familles qui se trouvent dans des situations de paupérisation extrême. La distribution se fait de manière anonyme. Depuis peu l'antenne du Gour de l'Arche, qui était hébergé dans les bâtiments de Saltgourde, se trouve dorénavant au Toulon.

Centre Médico-social : Avec les assistantes sociales de secteur nous nous rencontrons, lorsqu'une situation le nécessite. Nous communiquons également par téléphone quand le besoin s'exprime. Nous passons aussi dans le cadre du travail de rue au CMS.

En fonction des situations, il nous arrive de nous rencontrer pour travailler ensemble sur un point précis, en accord avec l'utilisateur.

Boxe éducative : aujourd'hui cette action, initiée par la prévention spécialisée, est portée par l'école de Boxe du Boxing Club Périgourdin, entité distincte du BCP. La prévention n'ayant pas vocation à institutionnaliser ses actions. L'activité Boxe a lieu le lundi et le vendredi soir au gymnase et mobilise une cinquantaine de jeunes, filles et garçons, âgés de 8 à 21 ans. Pour la troisième année consécutive nous constatons une augmentation importante.

Le Conseil Citoyen de La Boucle de L'Isle : Il est difficile de transformer la vie de milliers d'habitants sans les associer à la mutation de leur quartier. Instances de démocratie participative, les conseils citoyens ont été créés afin qu'ils soient « associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville ».

L'équipe éducative participe au Conseil Citoyen de la Boucle de L'Isle qui est composé de 16 habitants et de huit acteurs locaux (commerçants, présidents d'association, etc.). Par sa vision globale, ses modes de gouvernance participative, la variété de ses interventions et l'expertise de ses nombreux intervenants et notamment la PS, le conseil citoyen joue un rôle important dans les politiques de développement social du territoire. Il nous permet de soutenir et accompagner la parole des habitants dans la réflexion sur le devenir de leur quartier.

Le Conseil Citoyen permet d'avoir un regard sur les dossiers déposés par les associations en Politique de La Ville et d'émettre un avis consultatif.

Golf Municipal de Périgueux : Un travail important de médiation est fait depuis de nombreuses années avec ce partenaire historique de la prévention spécialisée. Cela permet à des jeunes du quartier d'accéder

à cette pratique et de pacifier les rapports entre les golfeurs et les jeunes.

Le Golf Municipal est plus que jamais un support pour les chantiers éducatifs.

Aujourd'hui, bien que cela n'ait pas toujours été le cas, les relations entre jeunes et membres du Golf sont courtoises et respectueuses.

Le travail mis en place par l'équipe éducative montre un réel besoin de nos missions et de nos actions.

Autres Partenariats : DDCSPP, Préfecture, PRE , CATTP, paintball de saint Laurent sur Manoire, Some Product, MNOP, Le Palio, CMPP, la SEGPA Jean Moulin, MDE, 3S, PJJ, SPIP, APEI, ITEP Bayot Sarrazi, Association Agir, Centre de Pré-formation Le Relais, Ecole Primaire, Collège, Lycée Professionnel, Associations du quartier, Centre Social du Gour de L'Arche et de Marsac, Conseil Citoyen de la « Boucle de L'Isle », AFPA, CFA, Office HLM, Planning Familial, Centre de Dépistage, CCAS, Mairie de Px, Grand Périgueux, Service des sports de Px, BCP, Le Sans Reserve, L'Agora, Golf Municipal de Périgueux, Les Clubs de Foot...

6/ Développement Social Local

Les besoins des habitants évoluent, on le voit par exemple avec la prolifération aux élections municipales de listes citoyennes qui promeuvent une gouvernance collégiale et participative. Il est donc important de travailler très régulièrement avec ceux qui le souhaitent pour avoir des services et des aménagements en adéquation avec l'évolution des besoins.

Nous partons du principe que quiconque veut travailler ou s'investir pour le quartier peut le faire. Ce qui nécessite de mettre en place des mesures, des processus et des actions de Développement Social. Pour ce faire, nous avons deux types de dispositifs : formels pour certains, car il faut participer à des réunions régulièrement et s'engager, et d'autres un peu moins formels.

Dans la première catégorie, on trouve d'une part les dispositifs tels que les Conseils Citoyens ou les GUP et d'autre part la création d'associations, d'associations de fait ou de juniors associations. Ces dispositifs et/ou associations concernent tous les domaines : vie associative, seniors, jeunesse, loisirs, culture, aménagements urbains... La voix des habitants compte autant que celle d'un élu. Les gens s'inscrivent dans les dispositifs pour discuter de la vie du quartier, du quotidien et des grands projets envisagés afin de faire remonter les problématiques, les besoins, leurs critiques et leurs propositions pour faire évoluer les projets. Les habitants sont invités ou encouragés à participer mais ils ne sont pas à l'origine de ces dispositifs contrairement aux associations où ils sont seuls à prendre collectivement les décisions. Les deux modèles ne sont pas à opposer mais complémentaires.

La deuxième catégorie relève des rencontres informelles organisées par les éducateurs entre élus et jeunes du quartier, les ateliers en pied d'immeuble mis en place soit par la Mairie soit par l'office HLM, les groupes de paroles thématiques, les cafés citoyens... C'est une possibilité offerte d'agir rapidement sur l'aménagement du territoire, d'échanger avec les habitants sur ce qu'ils voudraient y voir, ou pas, de faire remonter les besoins en logements, de travailler sur le vivre ensemble, la famille et le cadre de vie. L'échange et la discussion entre habitants, jeunes et moins jeunes, habitants et élus locaux, font émerger une intelligence collective qui aboutit à un consensus. Quand on fait confiance aux gens on aboutit à des choses formidables.

Nous nous sommes rendus compte que les jeunes ne s'intéressaient pas aux mêmes problématiques et avaient du mal à s'inscrire dans les réunions très formelles. Les associations et les rencontres informelles avec les élus sont un levier pragmatique pour répondre à leurs besoins. C'est un engagement des professionnels qui portent un regard aigu sur le pouvoir d'agir des habitants de nos quartiers et un encouragement à s'interroger sur la responsabilité citoyenne de la prise de parole publique. Nous aidons et encourageons ceux qui portent des projets pour les autres à créer des associations, pour avoir des locaux, des statuts, faire entendre leurs voix... C'est ainsi que nous avons aidé des jeunes à créer la leur, pour occuper le gymnase du Gour de L'Arche le mardi et le jeudi soir ou pour pouvoir partir en séjour de façon autonome.

Le développement social est une part indispensable de l'intervention en prévention. Sa mise en œuvre demande un travail considérable. Ce que l'équipe cherche, c'est toucher ceux qui n'ont pas encore

participé. Ce n'est pas grave si ça ne fonctionne pas du premier coup, il ne faut pas avoir peur de l'échec et essayer autre chose.

Ce travail primordial, dont l'importance et la pertinence ne se dément pas, rencontre cependant un écueil. L'augmentation des temps de repérages NEET, de constitution de dossier NEET et de Chantier NEET nous laisse de moins en moins de temps pour effectuer ce travail et nous éloigne de cette démarche.

7/ Perspectives 2020 sur le secteur

- Renforcer un peu plus la coopération et coordonner un peu mieux les initiatives des associations d'habitants et de jeunes du quartier en lien avec les centres sociaux, les acteurs de terrain, les services des sports, les clubs sportifs et toutes les structures présentes sur le territoire.
- Relancer une véritable dynamique autour de l'association G2L en encourageant, en accompagnant et en intégrant 3 jeunes dans son bureau. Ces jeunes adultes réfléchissent sur leur territoire et ils sont force de proposition. Ils ont des solutions. Ce travail démarré en 2019 doit se poursuivre et se concrétiser en 2020.

2/ Le public du secteur

Tranches d'âges	Hommes	Hermaphrodite	Femmes	Total de jeunes soutenus
10 ans et moins				0
11-14 ans	3		1	4
15-18 ans	3		4	7
19-21 ans	18	1	11	29
22-25 ans	8		4	12
Plus de 26 ans	6		3	9
TOTAL	37	1	23	61

Les demandes de Soutien :

Age	Ecoute (création/ maintien du lien)	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/ Formation	Justice	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Démarches / Administratifs
Moins de 10 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11/14	4	2	2	0	0	0	0	0	0	1	2	0
15/18	21	20	4	0	14	3	0	11	1	15	1	1
19/21	81	70	0	0	19	12	4	30	2	39	0	19
22/25	33	35	0	0	9	12	0	15	1	11	0	10
Plus de 26	13	9	0	0	1	1	0	2	0	3	2	1
TOTAL Général	152	136	6	0	43	28	4	58	4	69	5	31

La typologie du public accompagné sur le secteur du centre-ville est majoritairement un public de jeunes hommes, âgés de 19 à 21 ans.

Nous retrouvons un certain nombre de jeunes en errance qui transitent de ville en ville en Dordogne ou qui viennent parfois d'autres régions. Ils fréquentent certains lieux stratégiques de l'urgence sociale (hébergements d'urgence, aide alimentaire...) et nous nous situons dans des aides ponctuelles et rapides.

Ecoute (création de lien) :

L'écoute et la parole sont des outils privilégiés dans l'accompagnement que nous proposons aux jeunes. Certains peuvent nous faire un certain nombre de demandes dès les premières rencontres, d'autres vont parfois s'épancher et mettre des mots sur leurs difficultés dès le premier contact. Nous nous efforçons de garantir une écoute attentive et bienveillante en veillant au respect du rythme de chacun (c'est notamment le cas avec le public de jeunes en errance pour qui la notion de temporalité se révèle parfois « anarchique »).

Difficultés personnelles et/ou familiale :

Pour la plupart, les difficultés personnelles sont bien souvent les premières difficultés avancées. La rupture familiale est fréquemment évoquée à l'occasion des premiers échanges. Une majorité des jeunes rencontrés ont un parcours de vie en lien avec une prise en charge dans le cadre de la protection de l'enfance.

Protection de l'enfance :

Sur le secteur du centre-ville, nous avons eu l'opportunité de rencontrer de jeunes mineurs pour lesquels nous avons réalisé des informations préoccupantes ou des mises en lien avec les différents services de la protection de l'enfance.

Santé physique / santé psychique :

Les conditions de vie des jeunes que nous avons pu accompagner les exposent davantage aux différents risques sanitaires (la rue, les squats, les hébergements d'urgence, les logements insalubres...) notamment en ce qui concerne les poly consommations de substances psychotropes (alcool, cannabis, cocaïne, benzodiazépines...) qui nous amènent très souvent à orienter vers des partenaires de soins (CEID, Escale...). A cela, sont parfois associés des troubles psychiques qu'il convient de traiter et là encore nous orientons vers des partenaires spécifiques (EMPP, La Pass...). La coopération de proximité tant avec l'EMPP que le CEID sont des impondérables dans le cadre de notre pratique de rue ainsi que sur des accompagnements engagés.

Scolarité :

Sur cet item, peu de sollicitations. Notons que nous travaillons à déployer une pratique sur la zone du Centre-Ville : la scolarité n'est pas au cœur des demandes des jeunes que nous rencontrons au titre de l'urgence sociale. Bien souvent, leurs parcours scolaires ont été chaotiques et ont fait partie de leur « mise sur la touche » de la société.

En revanche, les établissements scolaires (prioritairement lycées) sont en demande de voir la prévention spécialisée intervenir sur des situations dites de décrochage. Pour autant, reste aux jeunes de pouvoir s'emparer, par le biais de la libre adhésion, de la suggestion d'accompagnement par notre service. Ce sujet est particulièrement sensible car évidemment, il ne peut s'aborder qu'au cas par cas.

Insertion professionnelle/formation :

L'orientation et l'insertion socioprofessionnelles font l'objet de nombreuses demandes de la part des jeunes dont nous assurons le suivi. Certains sont directement orientés vers nous par la Mission Locale afin de soutenir et d'accompagner dans les démarches d'insertion engagées. D'autres ont besoin de remettre le pied à l'étrier en s'expérimentant sur une situation de travail à l'occasion d'un chantier éducatif. La recherche d'emploi ou de stage avec l'élaboration d'un CV, d'une lettre de motivation ou encore la préparation à un entretien constitue également une demande fréquente chez les jeunes.

Logement :

Du fait de leur situation, notamment pour les jeunes en errance ou qui se retrouvent à la rue, la demande autour du logement et de l'hébergement est souvent centrale. L'accès au logement leur permet d'envisager sereinement la recherche d'un emploi ou une entrée en formation. Cela concerne également le maintien de certains dans leur logement pour qui une séparation, une rupture familiale ou la perte d'emploi fragilise leur contexte de vie.

Accès aux loisirs/Sport/Culture :

Concernant le public précarisé de la rue ou aux portes de l'errance, ce sujet n'est pas prioritaire tant les personnes sont amenées à privilégier les actes de survie plutôt que d'investir ces questions, d'où les données quasi inexistantes sur cet item.

Démarches administratives :

Un certain nombre d'entre eux se retrouvent souvent en difficultés lorsqu'il s'agit de réaliser des démarches administratives (CPAM, CAF, demande d'aide juridictionnelle, dossier de surendettement, inscription Pôle Emploi...).

3/ Illustration d'un accompagnement individuel :

Nous avons rencontré Jessica, 18 ans, courant décembre 2019, à l'accueil de jour « Le point Chaud » dans le cadre du travail de rue à la gare. Elle était accompagnée de Donovan, jeune homme de 21 ans avec qui elle prétendait être en couple. Très rapidement ils nous ont expliqué qu'ils étaient sans solution d'hébergement et qu'ils se retrouvaient à dormir dehors ou dans une voiture sur le secteur de la gare. Nous les avons rencontrés à plusieurs reprises au Point Chaud, dans la rue ou dans un café à notre demande. Malgré leur méfiance et notamment autour de l'âge de Jessica que nous pressentions comme étant mineure, nous avons réussi à établir une relation de confiance. C'est la maraude sociale, le soir du 13/12/19 qui a pu déterminer la minorité de la jeune et le fait qu'elle était en fugue chronique du foyer de protection de l'enfance où elle était prise en charge en lien avec le commissariat de police. Nous avons pris contact avec l'urgence sociale (115 – ASD) pour signaler cette situation préoccupante et croiser nos informations. En parallèle, nous avons prévenu le foyer de la protection de l'enfance et nous nous sommes engagés à les prévenir à chaque fois que nous verrions cette jeune dans le cadre de notre travail de rue. Le 20/12/2019, l'association a réalisé une information préoccupante à destination de la CDIP afin de leur faire part des constats d'errance de cette jeune sur Périgueux et de ses potentielles mises en danger. Fin décembre, nous avons de nouveau été amenées à rencontrer Jessica et son compagnon à plusieurs reprises dans la rue à proximité de la gare de Périgueux. Nous avons constaté une dégradation de l'état général de Jessica (épuisement physique, allure négligée, hygiène corporelle douteuse, maquillage outrancier, repli sur soi, isolement et évitement des autres, comportement agressif et sur la

défensive). Au vu de l'ensemble de ces nouveaux éléments recueillis sur le terrain, un complément d'information préoccupante a été adressé à la CDIP par nos services dans le but de les alerter sur la situation de mise en danger avérée de cette jeune.

En début d'année 2020, nous avons appris le retour de Donovan au domicile de sa mère à Rouen et de fait la séparation du couple. A ce jour, nous restons sans nouvelle de la part de Jessica, aux dernières nouvelles, il semblerait qu'elle ait été recueillie par un membre de sa famille du côté de Montignac en Dordogne.

4/ Outils de médiations

Nous avons encadré un chantier éducatif avec 4 jeunes N.E.E.T issus de 3 secteurs géographiques distincts (Les Mondoux, Le centre-ville de Périgueux, Chamiers). Ce chantier s'est déroulé du 7 au 14 Novembre. Il consistait à déménager les bureaux du siège de l'Association le Chemin.

Bien qu'au demeurant ce chantier pouvait s'annoncer compliqué du fait de l'ampleur de la tâche à réaliser (7 espaces de travail à déplacer), il s'est fait tranquillement et dans une ambiance agréable pour tous. Les jeunes ont apprécié de pouvoir côtoyer aussi bien l'équipe de Direction que les services administratifs et certains membres du conseil d'administration.

L'ambiance était conviviale et propice au bon déroulement du chantier. Les repas étaient pris en commun et ceci à l'initiative du Directeur de l'association, les jeunes se sont montrés sensibles à ce geste. Aussi cette étroite collaboration nous a permis le temps de ce chantier de croiser nos regards s'agissant des jeunes que nous accompagnons.

A l'issue de ce chantier certains jeunes ont eu plaisir à se revoir et d'autres restent en contact via les réseaux sociaux.

Aussi ce chantier s'est terminé par l'aménagement du local éducatif dont nous avons pensé ensemble son agencement.

Ce chantier aura possiblement permis aux jeunes présents de s'approprier un nouveau lieu ressource.

5/ Le partenariat 2019

Afin de proposer un accompagnement et une orientation adaptée, nous avons été amenés à travailler en partenariat élargi sur plusieurs thématiques :

- Les partenaires de l'urgence sociale : Point Chaud, Banque Alimentaire, FJT, Foyer Lakanal, les Chalets du cœur, foyer 3F (Bergerac), la Bonne Soupe, Maison 24, APARE, Accueil de Jour (ASD), SIAO / 115 et SAFED,
- Les partenaires Santé : CEID, EMPP, la PASS, MPH (Médecine Périgourdine Humanitaire)
- Les partenaires Insertion socio-professionnelle : CFA Lycée Agricole, LP Pablo Picasso, Mission Locale, 3S, AFAC 24,
- Les partenaires de la protection de l'enfance : Foyer La Beaumonne, ADEPAPE, CDIP, ASE, UT,
- Les partenaires du droit commun : CCAS, CMS de la Boétie, CAF, CPAM, l'Atelier (Bergerac), Mairie de Périgueux,
- Les partenaires Justice : PJJ.

6/ Développement Social Local

Le travail conduit n'a pas permis la mise en œuvre d'actions de DSL : il n'est pas exclu que certaines actions se mettent en place dans ce sens mais le travail en centre-ville ne s'inscrit pas dans les mêmes enjeux que celui des quartiers dans lesquels la prévention spécialisée intervient auprès d'une population vivant au sein du territoire ciblé.

7/ Perspectives 2020 sur le secteur

- **Maintenir et élargir le travail en réseau et en partenariat**
- **Se rapprocher du public scolaire : travail partenarial avec le CEID, formation sur l'observation sociale en cours**
- **Promouvoir le travail inter-secteurs**
- **Réfléchir à la mise en place d'actions collectives innovantes à destination de nos publics**

5.3.3. SECTEUR EST

5.3.3.1 - Le Secteur Saint Georges / Les Mondoux :



Légende :

Lieux de regroupement ou de passages fréquents des jeunes

Zones d'habitat à bas loyers

Etablissements scolaires (maternelle, primaire, collège, C.F.A.)

4 circuits d'observation sociale ont été élaborés en prévision de l'année 2020 sur St Georges-Les Mondoux, qui couvrent les zones entourées (Etablissements scolaires, habitat social, périmètres de circulation piétonne et lieux de regroupements de jeunes potentiels), rappelant que l'observation et le diagnostic de territoire comptent parmi nos missions.

1/ Faits marquants, observations :

Notre intervention sur le secteur a compté des changements cette année :

En effet, une éducatrice à mi-temps a quitté le service en février et n'a pas été remplacée.

De plus, en mai 2019 l'intervention d'une volontaire en service civique sur le secteur (30h par semaine) a pris fin. Une tentative de prise de relais sur cette offre a été proposée par la ville, avec l'intervention d'un animateur sportif (1h par mercredi de mi-avril à fin juin), mais les enfants ne se sont pas saisis de cette proposition. L'action auprès du jeune public s'est donc tarie.

Parallèlement, nous avons élargi la tranche d'âge cible, en proposant un accompagnement éducatif aux jeunes de 12 à 29 ans contre 25 ans les années précédentes, ce qui amène de nouvelles problématiques et demandes.

Depuis cet été, nous avons également mis en place des horaires de permanence (2h par semaine), mettant ainsi fin à l'accueil inconditionnel au local. En effet nous avons jugé que nous étions maintenant assez repérés par les habitants, et que les relations éducatives avec les jeunes étaient assez solides pour pouvoir cadrer notre intervention autrement. Cette nouvelle façon d'accueillir a été bien reçue par le public et n'a pas altéré les accompagnements.

Cette année est aussi celle de la dissociation du secteur Mondoux Saint Georges – Centre-ville en deux secteurs distincts, depuis le dernier trimestre de 2019.²

Ces modifications de modalités d'intervention, ainsi que les événements relatifs à la vie du quartier, ont considérablement changé la dynamique du secteur :

Le quartier des Mondoux vit « la fin d'une époque », car les jeunes accompagnés lors de notre arrivée sur le quartier sont maintenant de jeunes adultes. Ce groupe, jusqu'alors force d'initiative, avait permis d'insuffler une dynamique entre les habitants : volonté d'animer le quartier, de créer du lien intergénérationnel, de mettre en place des lieux et temps favorisant le vivre-ensemble. Or, ceux qui étaient les plus mobilisés sur le développement social local ont pu (pour la plupart) s'émanciper du quartier : prise d'appartement en dehors des Mondoux, retour à l'emploi, désir de se recentrer sur leurs projets de vie personnels. Si cette évolution est très positive pour les jeunes concernés, elle a pour autant des retombées sur la vie du quartier, qui a perdu ses éléments moteurs.

Nous constatons un repli sur soi généralisé, accompagné d'une morosité ambiante. Les gens ne se réunissent plus dehors et ne sortent pas sur leurs balcons. Les demandes d'action collectives sont quasiment inexistantes. Les habitants n'investissent plus leur quartier, n'en prennent plus soin (de plus en plus de négligences concernant les ordures et encombrants) et ont perdu l'espoir qu'ils avaient de voir leur quartier être considéré par les politiques locaux et le bailleur social. Nous posions déjà ce constat l'année précédente, mais il s'est fortement accentué en 2019. Pour illustration, cette année le hameau des Mondoux a connu des faits divers qui ont marqué la population : parricide, féminicide, suicide, éphébophilie, investissement du quartier par un réseau de trafic de stupéfiants dont les acteurs sont inconnus du service. Nous remarquons qu'une personne peut à elle seule terroriser tout un quartier, et nuire au vivre-ensemble.

Néanmoins, depuis la rentrée de septembre, un groupe de jeunes filles souhaite « faire revivre le quartier » en prenant exemple sur leurs prédécesseurs. « On prend la relève » disent-elles en demandant à constituer une junior association. Leur initiative commence à faire un effet boule de neige sur les habitants, dont certains réfléchissent à la constitution d'un collectif pour se faire entendre des politiques et du bailleur.

² Le rapport d'activité que nous présentons pour les Mondoux – Saint Georges ne tient donc pas compte des jeunes du Centre-Ville accompagnés par l'équipe du secteur durant les trois premiers quarts de l'année, car ces jeunes ont été comptabilisés sur le rapport du secteur Centre-Ville.

2/ Le public du secteur

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total de jeunes soutenus
10 ans et moins	9	8	17
11-14 ans	9	7	16
15-18 ans	6	6	12
19-21 ans	8	4	12
22-25 ans	9	5	14
Plus de 26 ans	5	11	16
TOTAL	46	41	87

Les demandes de soutien :

Age	Ecoute (création/ maintien du lien)	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/ Formation	Justice	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Démarches / Administratifs
- 10	62	4	1	8	0	0	3	0	0	0	108	0
11/14	76	13	5	28	2	7	17	2	0	0	26	0
15/18	48	28	1	1	6	0	9	27	7	8	8	8
19/21	67	42	7	6	15	25	4	52	3	5	1	18
22/25	39	15	0	1	10	10	0	10	4	5	0	8
+ 26	35	17	0	1	1	2	0	1	0	0	2	5
TOTAL Général	327	119	14	45	34	44	33	92	14	18	145	39

Soit 924 actes accomplis pour 87 personnes

Ecoute (création de lien) :

La relation éducative étant notre outil de travail, l'écoute, qui permet la création du lien, est un prérequis à tout accompagnement éducatif. Cet item est donc inévitablement le plus conséquent, car c'est par une écoute attentive, régulière, que nous percevons les besoins exprimés ou inexprimés des jeunes que nous rencontrons, et que nous pouvons ensuite leur proposer l'orientation adaptée à leurs situations. Ces

écoutes ont lieu en individuel ou en collectif, dans la rue de façon inopinée, durant des permanences, sur les temps de trajet, pendant des entretiens qui y sont dédiés, ou lors de rendez-vous pour un tout autre objet. Par exemple, un jeune peut tout à fait déposer des choses importantes sur le parvis des impôts en allant faire sa déclaration annuelle. L'écoute est une attitude permanente de l'éducateur lorsqu'il est en présence d'un jeune ou d'un groupe. C'est une mise à disposition de l'éducateur, durant laquelle il doit manier le lien social en modulant ses postures selon la culture de l'autre, son humeur, sa sensibilité, sa fragilité, sa connaissance du quartier, des habitants, et des habitudes. Néanmoins, nous constatons que certaines personnes sont bien plus en demande que d'autres sur ce point, auquel cas nous les orientons vers d'autres professionnels plus qualifiés pour les accompagner (psychologues par exemple).

Difficultés personnelles et/ou familiale :

Notre secteur d'intervention est peuplé par de nombreuses familles connues du C.M.S. ou des services de protection de l'enfance. Aussi, nous pouvons dire que la très grande majorité des jeunes que nous rencontrons présentent des difficultés personnelles ou familiales, dont ils ne nous font pas toujours part. De plus, nous avons constaté sur cette année 2019, durant laquelle nous avons rencontré plus de jeunes filles que les années précédentes, que les problématiques liées à leur condition de femme, jeunes femmes (violences conjugales, harcèlement sous diverses formes, suspicions d'abus en tous genres) étaient prégnantes pour les jeunes de 18 à 29 ans que nous rencontrons. Est-ce dans l'air du temps de commencer à s'autoriser à parler ces questions ? Les statistiques nationales de dépôt de plainte semblent le confirmer. L'expression de ces vécus difficiles s'explique peut-être par le fait que notre équipe est principalement composée de femmes, et d'un C.E.S.F. ayant une expérience auprès de ces publics féminins en souffrance. Néanmoins, le constat que nous faisons pour ce public est alarmant, et notre possibilité d'action dans ce genre de situation est très réduite. Nous avons pu nous appuyer sur les professionnels de l'Ilot Femme (du S.A.F.E.D.) à plusieurs reprises cette année, mais il y a sûrement d'autres choses à mettre en place pour « traiter » ce type de problématiques, face auxquelles nous sommes souvent démunis. Notre grande difficulté est de voir combien d'adresses vers l'Ilot Femmes, le commissariat, les tentatives de mise à l'abri sont avortées par ces jeunes femmes, qui reviennent pourtant vers nous avec les mêmes demandes de façon répétées.

Protection de l'enfance :

Au cours de cette année 2019, trois informations préoccupantes ont été réalisées par le service. À la suite de cela un travail étroit avec les partenaires du secteur concernés par ces situations s'est accentué (CMS, AEMO, Etablissement scolaire et Institutions). De plus l'instauration de réunions trimestrielles entre le Centre Médico-Social Saint Georges et l'équipe éducative, permet d'échanger et de se coordonner sur des situations communes mais aussi d'informer les professionnels du climat régnant sur le quartier des Mondoux. Un travail de coordination entre l'AEMO, des Maisons d'Enfants et nous-même a été réalisé : appels téléphoniques, points situations entre professionnels, rencontres multipartites (partenaires et jeune).

Développement social local :

Cette année 2019 semble être celle d'un tournant décisif en termes de D.S.L. sur le hameau des Mondoux. Tout d'abord, la fin de l'action menée par les volontaires services civiques a remué les habitants, et notamment les plus jeunes. Ensuite, la tentative d'animation par la mairie à destination des 6-13 ans n'a pas pris auprès du public. Cependant, ces deux éléments ont poussé un petit groupe d'adolescentes à se mobiliser afin de prendre le relais en matière d'animation du quartier. Une Junior Association est en cours de création, et des rencontres sont prévues avec le Directeur du Centre Social L'Arche ainsi que la Ligue de l'Enseignement, afin de les accompagner dans leur initiative de développement social du quartier. Nous espérons que cet élan donné par la jeunesse impacte la population adulte, qui s'est peu à peu dessaisi des espaces collectifs ces dernières années.

Santé physique :

Cette année plusieurs jeunes ont souhaité que nous les accompagnions sur le plan de la santé (médecin généraliste, spécialiste, soins dentaire, IVG). Cependant, nous relevons que la problématique santé la plus prégnante est l'addiction. En effet, ces demandes représentent la majorité des accompagnements ou orientations santé réalisés.

Nous remarquons que la plupart des habitants sont enclins à des conduites addictives. Les jeunes sont quasiment tous concernés par cette problématique, mais peu d'entre eux nous sollicitent pour être accompagnés dans une démarche de soin en addictologie.

Bien que les jeunes soient en demande de ce type d'accompagnement, et que Chloé, éducatrice au CEID vienne sur les temps de permanence au local, nous constatons que les jeunes n'investissent que très peu cette proposition de consultation avancée. Pour les jeunes souhaitant un rendez-vous au CEID, nous remarquons qu'ils ne parviennent pas à investir leur suivi dans sa continuité.

Santé psychique :

Durant cette année 2019, nous avons été confrontés à maintes reprises à la détresse psychique de plusieurs jeunes, notamment en ce qui concerne les 19-21 ans. Nous remarquons qu'un certain nombre de jeunes décrivent un mal être omniprésent, présentent des indicateurs de pathologie psychique, avec des déséquilibres dans leurs rythmes de vie ou dans leurs propos qui sont palpables par les éducateurs, et des mises en dangers que nous ne pouvons que constater. En ce sens, nous avons resserré le partenariat avec l'E.M.P.P., en tentant des coordinations autour de situations qui nous préoccupaient. Ce sont des jeunes qui peuvent autant réclamer toute notre attention sur une période, avec des demandes multiples et un comportement à risque constant, puis disparaître de nos suivis du jour au lendemain, pour revenir vers l'équipe bien plus tard. Or, l'accès aux soins, et même au diagnostic, reste compliqué pour ces jeunes (ceux qui acceptent de rencontrer un professionnel à ce sujet), qui ne parviennent pas à honorer les rendez-vous de façon régulière tant ils sont dans l'instantanéité. Nous avons été totalement démunis face à des situations où l'équipe de prévention s'est retrouvée en première ligne pour constater la dégradation de l'état de certains jeunes, et où le relais ne pouvait pas être passé du fait de l'instabilité de ce public (irrégularité dans la demande de soin, déni partiel ou total). Nous avons par exemple eu recours à un signalement d'adulte vulnérable. Nous avons le sentiment que ces remontées d'informations ne sont pas forcément prises en compte dans toute leur dimension, peut-être car les jeunes en question ne sont pas connus des services psychiatriques avant que nous ne les signalions. Ce type d'accompagnement représente donc un temps éducatif colossal, pour qu'au final les jeunes accompagnés n'accèdent toujours pas à un soin régulier, et continuent de se mettre en danger, et/ou de mettre à mal leur entourage.

Santé psychique	Nombre	H	F
Orientation vers un partenaire institutionnel	28	3	5
Orientation vers un psychologue			
Orientation vers un psychiatre			
Signalement d'une personne vulnérable	1		1
TOTAL			

Scolarité :

Le début d'année a signé l'arrêt de la participation de l'association à l'aide aux devoirs rassemblant l'école Maurice Albe, Le Secours Catholique et Le Chemin. En effet, après trois ans de participation au projet, la présence du Chemin fût remise en question, au vu de la difficulté d'inscrire cette action dans les missions de la Prévention (du fait de la tranche d'âge des enfants accompagnés) et de la pertinence de positionner un volontaire en service civique non formé sur cette action. En effet, le volontaire n'est pas en capacité de recevoir les confessions d'un enfant et d'en saisir le caractère préoccupant ou non.

Un lien entre la prévention spécialisée et les lycées a pu être consolidé par la rencontre entre les professionnels (CPE, AS, Educateurs) et la mise en place de modalités d'orientation vers notre service pour les jeunes présentant des difficultés. La collaboration a pu permettre d'accompagner au mieux des situations et éviter le décrochage scolaire.

Insertion professionnelle/formation :

L'insertion professionnelle, et tout ce qu'elle renvoie de normalisant pour les jeunes qui en sont éloignés, est souvent une porte d'entrée à la relation éducative. Evidemment, il est plus simple pour un jeune de nous aborder en mettant en avant le prétexte de la recherche d'emploi, plutôt que ses difficultés. Par exemple, une demande du type « *Je cherche un travail, vous pouvez m'aider ?* » peut-être redondante sur plusieurs mois (voire années, avec parfois plusieurs dizaines de demandes avortées pour un même jeune dans l'année) avant d'amener le jeune à exprimer ses besoins plus profonds, comme « *J'ai un problème avec mes consommations/ma famille, du coup je n'arrive pas à me lever le matin pour aller déposer des candidatures.* ». Si les jeunes que nous accompagnons étaient prêts à l'insertion professionnelle, nous n'aurions pas de raison de les accompagner. Pour preuve, les jeunes suivis dans le cadre de l'IEJ présentent de nombreuses difficultés qui sont la cause de leur inactivité. C'est à ce titre que nous les accompagnons dans ce dispositif, sur des démarches n'étant pas directement liées à l'emploi. Il nous semble donc nécessaire de considérer certaines de ces demandes répétitives comme des prétextes, et de nous concentrer sur ce qu'elles cachent, qui est comptabilisé dans les autres items.

Justice :

Cette année, les jeunes accompagnés dans le cadre de la problématique justice sont venus nous solliciter pour nous tenir au courant de leur situation et avoir des informations concernant leurs droits (prise de contact avec des associations liées aux droits, demande d'aide juridictionnelle, recherche d'avocat) aussi bien en tant que victime, qu'accusé. Deux jeunes sont venus régulièrement nous tenir informés de leurs obligations et de leurs difficultés à les tenir (reprise de lien avec la PJJ dans le cadre de contrôle judiciaire, ou avec le CEID dans le cadre d'obligations de soins). Un jeune a également souhaité être accompagné à son jugement. Dans ce cas de figure, nous préparons le jugement en amont avec le jeune, afin qu'il soit au courant de ce que nous dirons au juge le jour J. Notre présence sur ses instances est également perçue comme un soutien nécessaire pour les jeunes. En effet, le fait d'aller chercher le jeune le jour du jugement, d'être présent à ses côtés avant et pendant l'audience, et de faire un débriefing après celle-ci, permis d'assurer une certaine contenance du jeune qui se sent alors plus sécurisé.

Logement :

L'accompagnement vers l'accès au logement a consisté, dans la plupart des cas, à accompagner le jeune dans ses recherches d'appartement répondant non seulement à ses attentes mais aussi au budget travaillé en amont. Les demandes ont aussi été tournées vers du soutien administratif, au vu de la difficulté à construire les dossiers de demandes d'aides, type APL, FSL. Nous avons pu compter sur des partenaires tels qu'Action Logement, l'ADIL 24 ou bien encore les Assistantes Sociales de Secteur pour répondre au mieux aux situations rencontrées.

Accès aux loisirs/Sport/Culture :

Les demandes d'accès aux loisirs ont été importantes en 2019 sur les tranches d'âge des moins de 10 ans et des 11-14 ans, du fait de la présence de Maud, volontaire en service civique, jusqu'au mois de mai. Depuis, nous ne sommes plus sollicités par les moins de 10 ans sur cette question. Suite au départ du volontaire en Service Civique, l'enjeu était de faire sortir ces jeunes d'une dimension de consommation, pour devenir acteurs de leurs propres actions en construisant les choses par eux-mêmes. Dans ce sens, Les 11-13 ans réagissent en souhaitant créer une Junior Association.

Les 19-25 ans, quant à eux, expriment quelques demandes isolées de sorties culturelles accompagnées par les éducateurs, qui n'ont pas abouties cette année. Nous constatons tout de même qu'ils sont peu présents (voire pas du tout) sur les festivités mises en place par la ville de Périgueux, qu'ils ne se rendent pas aux concerts du Sans Réserve, et qu'ils ne sont pas inscrits dans des clubs sportifs. Malgré nos sollicitations, et leur intérêt pour certains événements, ils ne se sentent pas concernés par ces propositions, comme si tout cela ne leur était pas destiné.

Démarches administratives :

L'accompagnement dans les démarches administratives reste un besoin important pour les publics que nous rencontrons, notamment les parents et les jeunes majeurs, qui se sentent perdus dans les demandes de l'administration française. En effet, les jeunes que nous rencontrons ont souvent peu ou pas du tout de soutien de la part de leurs familles sur ces questions. Ils demandent donc à être accompagnés physiquement auprès des services (car ils craignent de ne pas être compris et de ne pas comprendre). Ils nous sollicitent également pour se faire expliquer l'objet de leurs courriers, ou être guidés dans les démarches en ligne.

3/ Illustration d'un accompagnement Individuel

Ashley est passée par une multitude de familles ou autres lieux d'accueil depuis ses 6 ans. Chacune de ces solutions se soldant par un épuisement des accueillants, ou une mise à mal du groupe de jeunes à l'initiative d'Ashley, qui n'exprimait alors qu'un souhait : retourner chez elle. L'été 2019, Ashley est au domicile de sa mère, dans le cadre de son placement direct en Maison d'Enfants par le Juge.

Cette jeune de bientôt 15 ans est sans recours en termes d'accompagnement adapté à sa problématique : l'I.T.E.P.³ qui l'accueillait met un terme à son accompagnement avec pour effet la fin des temps de classe adaptés. Selon nos collègues du secteur médico-social, sa situation actuelle nécessite des soins adéquats, afin qu'elle puisse envisager avec plus de sérénité une reprise de scolarité et une inclusion sociale.

Ashley nous connaît depuis notre installation dans le quartier en 2015. L'accompagnement éducatif que nous menons auprès de ses grands frères, ainsi que notre présence sociale régulière en bas de l'immeuble où vit sa famille, lui ont permis de nous identifier comme adultes de confiance, malgré sa méfiance voire sa défiance pour les services de protection de l'enfance. Sans solution et dans le plus grand désarroi, Ashley s'est rapprochée de notre équipe de prévention spécialisée durant le mois d'août, se saisissant des modalités de libre adhésion. Nous avons ainsi perçu chez elle une demande d'accompagnement et un besoin d'être écoutée, et n'avons pu que constater sa détresse et son désir de raccrocher une scolarité. Ashley dispose de ressources, souvent peu valorisées, et tente à sa manière de se mobiliser en partageant ses inquiétudes et aspirations avec notre service.

Nous ne disposons pas des compétences permettant d'évaluer son état de santé psychique mais nous redoutons que, confrontée au manque de solutions, celle-ci vienne rapidement à se mettre en danger, ce qu'Ashley nous confirme.

³ I.T.E.P. : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

En septembre, quelques jours avant le jugement de révision de la situation d'Ashley, nous convenons avec la jeune et sa mère de réaliser une saisine de la M.D.P.H.⁴ en sollicitant les compétences du P.C.P.E.⁵, et d'envoyer une Information Préoccupante à la Juge, dans le but qu'une voie adaptée se dessine rapidement pour Ashley.

La veille de ce jugement, nous transmettons notre écrit à la Juge, lui faisant part de nos observations et de cette proposition faite à Ashley et sa maman. A la demande de la Juge, qui souhaite notre présence afin d'accompagner Ashley dans l'expression de ses difficultés et de ses souhaits, et avec l'aval de la jeune et de sa mère, nous les accompagnons toutes les deux au tribunal. La Juge prononce alors une décision de placement au domicile, qui ne pourra pas être effective avant janvier 2020. Elle prévoit donc la mise en place d'une A.E.M.O.⁶ par le département en attendant cette mesure d'accompagnement plus soutenue.

Courant novembre, la saisine M.D.P.H. a favorisé une réactivité des acteurs, se réunissant sous forme de Groupe Opérationnel de Synthèse, auquel nous sommes conviés. Lors de cette rencontre, à laquelle nous accompagnons la mère d'Ashley, nous suggérons que la jeune intègre le dispositif Classe Relais, qui a été présenté à notre Directeur et notre Chef de Service peu de temps avant cette réunion d'orientation. Cette proposition est validée par le G.O.S., qui préconise également une orientation I.T.E.P., avec alternative S.E.S.S.A.D⁷, convenant que l'accueil au sein d'un groupe en I.T.E.P. ne convient pas exactement à la problématique singulière d'Ashley. Lors de cet échange, la responsable M.D.P.H. propose à l'éducatrice du Chemin d'être coordinatrice de ce G.O.S., du fait de la relation de confiance déjà existante entre l'équipe de prévention spécialisée et la famille. Nous déclinons cette proposition car, la prévention spécialisée intervenant sans mandat nominatif mais sur le principe de libre adhésion, nous ne pouvons être assignés à une telle fonction dans le cadre d'un accompagnement individuel.

Depuis novembre, Ashley a intégré la classe relais, et l'accompagnement en milieu ouvert a pu débuter. Nous effectuons régulièrement des points de coordinations avec le Directeur de la Classe Relais ainsi que l'éducatrice d'Ashley, afin d'ajuster les postures et rôles de chacun, dans l'optique de proposer une palette de professionnels coordonnés à la jeune.

A ce jour, Ashley tient sa scolarité, et nous dit se sentir bien dans la Classe Relais. Elle semble trouver sa place quelque part, pour la toute première fois depuis que nous la connaissons. Elle est actuellement en recherche de stages accompagnée par le service, toujours en lien avec l'éducatrice A.E.M.O. et le Directeur de la Classe Relais. Nous constatons qu'Ashley est globalement plus apaisée, se sent plus valorisée et s'expose un peu moins à ses conduites à hauts risques. De plus, en accord avec les trois services, Ashley va rencontrer les professionnels de la Maison Des Adolescents par le biais de la Classe Relais, afin de bénéficier d'un espace d'écoute en lien avec sa vie d'adolescente, et de soutenir ses efforts.

4/ Outils de médiation

Les outils de médiation permettent d'entrer en lien avec le public, et de construire une relation éducative qui permettra d'accompagner au mieux les personnes. Par exemple, les activités mises en place par les volontaires en service civique jusqu'à cette année ont permis de construire une relation avec les plus jeunes et de la maintenir sur quelques années, si bien que ces enfants d'hier sont devenus les jeunes d'aujourd'hui. Le travail autour de ce média de l'animation a permis de faire émerger le désir chez certaines jeunes filles de se constituer en junior association. Les chantiers éducatifs sont également un outil de médiation non négligeable. S'ils ont aussi vocation à mettre le jeune en situation de travail, ils sont avant tout pour nous un moyen de mieux connaître le jeune, observer sa relation aux pairs dans un

⁴ M.D.P.H. : Maison Départementale des Personnes Handicapées

⁵ P.C.P.E. : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées, dépendant de l'Agence Régionale de Santé, qui propose des solutions d'orientation aux personnes se retrouvant en situation critique

⁶ A.E.M.O. : Aide Educative en Milieu Ouvert

⁷ S.E.S.S.A.D : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

groupe, et partager des temps privilégiés et positifs avec lui, en vue de consolider la relation éducative. De plus, certains jeunes ont participé à des chantiers éducatifs inter secteurs. Cet outil permet aux jeunes de sortir de leur quartier, de rencontrer des jeunes d'un autre secteur, ce qui contribue à casser les stigmates que peuvent avoir des jeunes de quartier à quartier. Aussi, ces moments permettent aux jeunes de mesurer que l'association ne se limite pas à l'équipe éducative qu'ils ont l'habitude de rencontrer, et qu'ils peuvent avoir un relais éducatif en cas de déménagement sur un autre secteur couvert par le service.

La permanence et la veille sociale sont également des outils de médiation. Elles nous permettent de créer un quotidien commun avec les jeunes et les autres habitants. C'est le fait que nous partageons ce quotidien, en étant présent sur les temps fort du quartier qui donne une légitimité à notre intervention sur le secteur : évènements, échanges informels en pied d'immeuble, présence sur des temps festifs pour les habitants, ou sur des temps de « crise » du quartier comme ceux que nous avons cette année. Il est à noter que cette présence nous a permis d'être bien identifiés par les habitants du quartier dans nos missions. Si bien que certaines personnes qui ne sont pas dans la tranche d'âge cible (donc non accompagnées) nous tiennent régulièrement informés de tous les petits faits qui font la vie du quartier, et qui peuvent nous être utiles dans l'accompagnement des jeunes. Il est important de maintenir le lien avec ces personnes, que nous considérons comme ressources pour notre travail.

5/ Le partenariat 2019

Difficultés personnelles et/ou familiales :

- CCGL : mise en lien et accompagnement vers un psychologue
- Ilot- femmes SAFED : accompagnement aux rendez-vous et coordination sur les situations
- Banque Alimentaire : colis alimentaires
- Maison 24 : aide alimentaire distribution de repas
- La bonne soupe : distribution repas chauds
- U.T. C.O.L.CA : aides financières pour les jeunes.
- France terre d'asile : point situation commune.

Protection de l'enfance :

- CMS : rencontres trimestrielles et point sur les situations communes
- CDIP : relais des informations préoccupantes
- MECS / AEMO : coordination sur les suivis communs
- PRE (S.A.F.E.D.) : rencontre de l'équipe
- ASE CJM : accompagnement d'une jeune en contrat jeune majeur, point avec l'inspectrice ASE
- L'Atelier : prise de contact pour coordination sur les situations communes
- UT : coordination dans le cadre des demandes de FAJ/FSL

Développement social local et citoyenneté :

- Grand Périgueux Habitat : contact pour demande d'autorisation et diffusion des actions DSL, remontée des informations relatives à la vie du quartier
- Centre social l'Arche (Mairie de Périgueux) : rencontre des habitants souhaitant s'impliquer dans la dynamique DSL
- La ligue 24 : accompagnement de junior association
- Banque Alimentaire : récupération de denrées alimentaires pour les goûters (sorties ou actions DSL)

Santé :

- MDPH + établissements (ITEP / IME) : coordination sur les situations communes
- CEID : prévention des risques, consultations avancées (permanence au local une fois par semaine ; deux séances de travail de rue en commun par semaine ;), accès aux soins en addictologie, articulation situations
- Hôpital psychiatrique de Périgueux / EMPP : orientation, accompagnement aux rendez-vous, coordination
- CPEF : orientation et accompagnement aux rendez-vous
- L'ilot femmes : orientation jeunes femmes et femmes victime de violences conjugales et familiales

- P.A.S.S. : orientation des jeunes dont la couverture santé n'est pas à jour, pour des consultations et des constitutions de dossiers CPAM.

Education nationale :

- Ecole Maurice Albe / Secours Catholique : soutien du volontaire service civique dans le cadre de l'aide aux devoirs
- Collège Laure Gatet : rencontre des CPE, coordination sur les situations communes
- Lycées Picasso et Laure Gatet : rencontre des CPE et de l'Assistant Social, coordination sur les situations communes

Insertion professionnelle :

- Mission locale : coordination sur les situations communes, accompagnement aux rendez-vous
- 3S : élaboration des contrats de travail et des salaires des chantiers éducatifs
- Artothèque de Trélissac : mis en place d'un chantier éducatif
- Agence culturelle : mis en place d'un chantier éducatif

Justice :

- PJJ : articulation situations
- ADAVIP : accompagnement aux rendez-vous de conseil juridique

Logement :

- ADIL 24 : mise en lien avec le service médiation énergie, accompagnement aux RDV
- AS de secteur : demande de FSL
- Action logement : demande d'aide à l'entrée dans un logement
- FJT : rencontre présentation des deux services, lien avec l'Assistante Sociale dans le cadre de demande d'aide pour déménagement
- S.A.O. 115 : accès C.H.R.S. et à l'hébergement d'urgence.
- Grand Périgueux Habitat : présentation nouvelle directrice, contact avec les gardiens du hameau des Mondoux.

Accès aux loisirs :

- ABF : participation aux activités proposées lors des vacances scolaires
- Mairie de Périgueux service des sports mis à disposition d'un animateur sportif

Démarches / administratif :

- Centre Médico-Social : « raccrochage » de certains habitants hors tranche d'âge
- C.C.A.S. : domiciliation

6/ Développement Social Local

Développement social local	Nombre	H	F
Participant à une action collective à l'initiative des jeunes	1	20	25
Mise en place d'une action sur le quartier	1		5
S'emparer de son espace citoyen (rdv élus, partenaires locaux, etc..)	3	4	5
Mise en place d'une association			
Mise en place d'une Junior association	1		4
Soutien technique à la vie de l'association du jeune			
Réalisation d'une demande de financement associatif			
Réalisation d'une demande de financement d'un projet, d'une action			

En mai 2019, Maud, volontaire service civique en charge de l'animation sur le quartier des Mondoux, quitte l'équipe après une année scolaire aux côtés des enfants et préadolescents.

Avant elle, trois volontaires se sont succédé depuis l'été 2016, avec une approche de l'animation propre à chacun d'eux. L'offre proposée aux jeunes s'est donc déclinée de plusieurs façons au fil de ces trois années : sorties théâtre, foot en bas des barres, loisirs créatifs, et bien plus encore. Aussi, le départ de Maud marque la fin d'un service proposé par le Chemin pour ce public, constitué principalement de 6-14 ans.

Une fois les vacances d'été entamées, nos petits habitués déboulent au local « *On peut faire une sortie ? Il y a une activité aujourd'hui ?* ». Nous avons réexpliqué aux enfants et pré-adolescents, pourtant déjà sensibilisés à ce changement, que nous n'aurions pas de temps à consacrer à la proposition d'animations comme le faisaient les volontaires services civiques, mais que nous pourrions les accompagner dans leurs propres initiatives.

En effet, durant ces trois années les enfants ont grandi, et ont beaucoup appris auprès des volontaires : participer à des réunions afin de préparer un évènement, présenter un projet devant un financeur, faire les courses en vue d'une activité, gérer un budget alloué à une sortie, distribuer les tâches au sein d'un groupe... nous pensions donc qu'ils seraient en capacité d'être force de proposition, mais également de concevoir et mener à bien des projets collectifs par eux-mêmes. Les jeunes ont d'abord été très déçus, et ce public a été moins présent dans le quartier durant tout l'été. Certains sont restés dans les appartements, faute de proposition toute faite de notre part, ou se sont tournés vers le centre social L'arche afin de participer à des activités et sorties encadrées. Mais dès leur retour aux Mondoux en septembre, quatre jeunes filles sont revenues vers nous, avec une volonté bien marquée : celle de se monter en junior association afin de proposer des actions aux jeunes du quartier Saint Georges.

Nous avons proposé un premier rendez-vous à ces filles, qui nous ont présenté leur projet : « *refaire vivre le quartier, parce qu'il ne se passe plus rien ici depuis qu'il n'y a plus de service civique, et les gens ne sortent même plus* » « *proposer des animations et des sorties pour les enfants et ceux de notre âge, parce qu'au Toulon et au Gour de l'Arche ils ont un centre social pour ça. Nous on a rien, c'est pas juste.* » « *On aimerait aussi faire un jeu pour Halloween, comme le faisait les grands avec les services civique chaque année* ».

Suite à ce recueil de leurs souhaits, nous avons posé plusieurs temps de rencontre avec ces quatre jeunes filles âgées de 10 à 13 ans. Nous leur avons proposé de les accompagner dans leur démarche de création de junior association, et de soutenir leur initiative pour Halloween.

Durant le mois d'octobre, ces jeunes se sont réunies XX fois afin de : rédiger leur projet de jeu d'Halloween, réaliser une affiche promouvant l'action, contacter l'office HLM (pour demander l'autorisation d'occupation de l'espace, l'impression et l'affichage de leur support de promotion), concevoir leur jeu de piste, fabriquer les décors, et enfin mener l'action, le tout en se partageant les tâches selon les compétences de chacune.

Ce projet « test » leur a permis de constater leurs capacités et difficultés en vue de leurs futures actions en tant qu'association. Les rôles de chacune se sont peu à peu dessinés, pour en arriver à la première étape dans la constitution d'une junior association : la constitution du dossier d'habilitation.

A ce jour, ces jeunes filles ont presque finalisé leur dossier, et sont en lien avec la Ligue de l'enseignement pour un accompagnement dans leurs démarches associatives. De plus, elles vont rencontrer le directeur du centre social de l'Arche début janvier 2020, afin de lui présenter leur projet.

Leur junior association, qu'elles ont choisi d'appeler Association Des Optimistes Solidaires (A.D.O.S.) devrait voir le jour prochainement, avec déjà plusieurs actions en réflexion pour 2020.

Ces jeunes filles, qui sont à quelques années de leur majorité, ont donc autant de temps devant elles pour s'exercer, et profiter des apprentissages qu'elles feront à travers cette Junior Association afin de se saisir au mieux de leur future citoyenneté. Pour l'heure, elles sont pleines de désirs – notamment celui de rencontrer d'autres jeunes et acteurs locaux – et de questionnements relatifs à la vie citoyenne, auquel leurs familles ne sont pas forcément en mesure de répondre : « *Pourquoi les gens font grève ?* » « *Pourquoi il y a plusieurs partis politiques ?* » « *Pourquoi ce sont des enfants qui extraient le cobalt qui sert à fabriquer nos batteries de téléphones ?* ». Leur sensibilité, leur enthousiasme, et leur engagement est un exemple pour les habitants du quartier plus âgés, qui voient en elles « l'avenir prometteur du quartier ».

7/ Perspectives 2020 sur le secteur

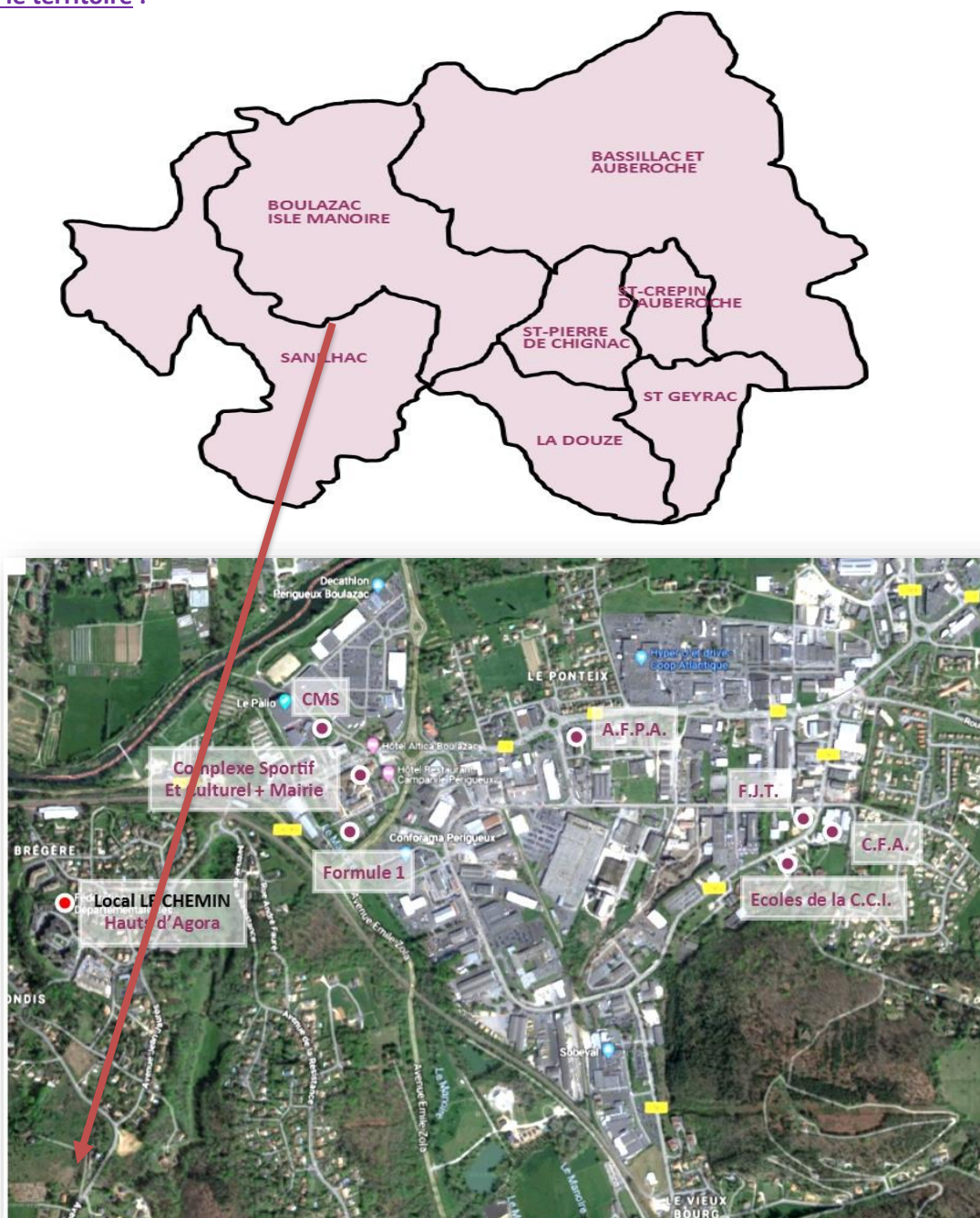
Comme nous avons pu le constater au paragraphe 1 (Faits marquants) la situation du Hameau des Mondoux a évolué et nous n'intervenons plus sur le centre-ville. En référence au projet de service, nous allons continuer l'intervention sur le hameau des Mondoux tout en mettant en place une observation sociale sur le quartier Saint Georges.

Notre action auprès des habitants des Mondoux consistera principalement à soutenir leurs demandes auprès des politiques et des acteurs de la vie de la Cité, tout en les encourageant à se rassembler sous diverses formes (junior association et collectif d'habitants).

En ce qui concerne le quartier de Saint-Georges, nous souhaitons développer notre activité sur ce secteur. Pour cela, nous mettrons en place un plan d'intervention qui débutera par une observation sociale approfondie. Cette observation sociale s'appuiera sur nos observations de travail de rue de 2019, qui nous permettent de repérer les zones les plus adaptées à notre intervention de prévention spécialisée (lieux d'habitat social, de rassemblement des jeunes, places publiques, abords des établissements scolaires et des lieux de formation professionnelle). Comme le montre le plan ci-dessous, ces zones stratégiques d'intervention sont dispersées sur un périmètre étendu. Il est donc nécessaire de construire une stratégie d'intervention avec le soutien du chef de service.

5.3.3.2. Le secteur du Canton Isle Manoire (Boulazac Isle Manoire)

1/ le territoire :



Aujourd'hui le travail de rue reste un axe majeur de la prévention spécialisée. La présence sociale est indispensable au quotidien pour les éducateurs de rue. Elle nous permet d'être repérés sur nos lieux d'interventions, de créer ou maintenir du lien et de se rendre à l'écoute.

Boulazac Isle Manoire est un secteur très étendu. De fait, nous intervenons de manière différente en fonction des lieux d'interventions.

Sur certains lieux, nous intervenons majoritairement en fonction des besoins et des demandes de partenaires. Ce sont souvent des secteurs isolés où le travail de rue au quotidien ne permet pas de rentrer

en contact régulièrement avec un public. Ces familles peuvent être repérées par un partenaire qui nous informe et nous permet d'entrer en contact.

Sur d'autres lieux, le travail de rue quotidien est plus pertinent. Ce sont des lieux où il y a une forte présence sociale. Nous pouvons donc plus facilement rentrer en lien avec les familles et être repérés. Notre présence permet à ces familles d'avoir un interlocuteur privilégié sans lequel ils ne pourraient entreprendre des démarches.

Depuis 2018 le projet Campus de la CCI Dordogne a commencé sur Boulazac Isle Manoire. Du fait de la concentration exponentielle de jeunes sur cette zone, nous avons décidé en 2019 d'y être régulièrement. Rapidement, nous avons repéré des conduites à risques, des problèmes d'addictions et des incivilités. Le turnover de ce public scolarisé en alternance ne nous permet pas de maintenir le lien en continu. Rapidement nous nous sommes interrogés sur la proximité d'un bar, qui fermait les yeux sur les conduites à risques des groupes de jeunes qui s'y retrouvaient. En collaboration avec la Police Rurale de Boulazac Isle Manoire, nous avons mené une action commune, tout en respectant les missions et la place de chacun. Pour la Police veiller à ce que l'établissement soit dans légalité, pour nous de maintenir la relation avec les jeunes et d'éviter certaines dérives. Fin 2019, l'établissement a fini par fermer.

Cependant nous constatons depuis plusieurs années des changements profonds sur la vie des quartiers et nos méthodes de rencontres.

Il y a de moins en moins de manifestations et de regroupements de jeunes sur de longues durées. Ils sont de plus en plus reclus chez eux, tout en gardant le lien avec les nouvelles technologies. La délinquance et la misère sociale sont moins apparentes et plus difficiles à repérer pour les éducateurs. Une approche différente est nécessaire. Les éducateurs doivent imaginer des méthodes pour créer un lien avec des jeunes qui ne sortent plus de chez eux.

2/Le public du secteur :

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total de jeunes soutenus
10 ans et moins	0	0	0
11-14 ans	0	3	3
15-18 ans	14	5	19
19-21 ans	5	1	6
22-25 ans	5	9	2
Plus de 26 ans	8	1	9
TOTAL	32	12	44

Demandes de Soutien :

Age	Ecoute (création/ maintien du lien)	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/ Formation	Justice	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Démarches / Administratifs
Moins de 10 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11/14	3	3	0	0	0	0	1	0	0	0	3	1
15/18	19	15	2	4	1	5	5	14	5	3	5	5
19/21	6	3	0	0	1	1	0	6	1	1	1	3
22/25	7	3	0	0	0	2	0	7	1	1	0	4
Plus de 26	9	4	0	0	4	2	0	8	2	5	2	6
TOTAL Général	49	28	2	4	6	10	6	35	9	10	11	19

Ecoute (création / maintien du lien) :

Il est très difficile de quantifier précisément cette donnée. Nous sommes évidemment à l'écoute de tous nos suivis. A cela s'ajoute un grand nombre de personnes avec qui nous sommes en lien régulièrement et à l'écoute, pour diverses raisons. Ces relais sont indispensables dans notre travail au quotidien. Ils nous permettent de mieux apprécier l'ambiance et le ressenti des quartiers. Pour autant nous ne pouvons les comptabiliser en suivi éducatif.

L'écoute précède tout travail social. Elle exige expérience, maturité, bonne connaissance de soi et reste un exercice difficile et éprouvant. Surtout lorsque les contacts se déroulent par téléphone. Dans ce cas, il faut non seulement gérer la souffrance de l'autre mais aussi sa propre insatisfaction

Ecouter, c'est accueillir l'autre tel qu'il est. Derrière la banalité de cette affirmation, se cache une pratique hautement délicate et coûteuse pour celui qui l'exerce. Délicate parce qu'écouter semble la chose la plus naturelle au monde, or l'écoute recèle de nombreux pièges et travers. Entendre vraiment la souffrance et les besoins d'un être exige de l'expérience, une certaine maturité et une bonne connaissance de soi. Elle est coûteuse, parce que personne ne ressort indemne d'une pratique de l'écoute orientée vers la relation d'aide.

Dans le champ du social, l'écoute pratiquée par les professionnels est un préalable à leur expertise. Accueillir le vécu douloureux des personnes est constitutif de toute pratique sociale qui se veut empreinte d'humanité. La capacité d'écoute est même l'une des premières qualités demandées dans ces métiers. Elle exige attention à l'autre et bienveillance. Mais elle demeure un exercice professionnel, pour lequel il faut se garder de mélanger ses affects afin de maintenir une distance critique propre à une relation d'aide.⁸

⁸ Source : Bruno CROZAT, *Lien Social, l'écoute un exercice difficile*, Dossier n°864.

Protection de l'enfance :

La question des maltraitances reste un sujet épineux et souvent tabou. Les Jeunes ne parlent de cette question que lorsque la relation est établie depuis longtemps.

En 2019, nous avons réalisé trois informations préoccupantes pour deux situations. Une étroite collaboration avec les Services de Protection de l'enfance est indispensable.

Développement social local :

Le développement social local (DSL) est une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants.

Le développement social sur notre territoire est important. C'est un axe majeur de la politique de la ville depuis des années. Les éducateurs de prévention sont au cœur du dispositif et sont toujours associés aux différentes manifestations. Les acteurs locaux nous invitent aux différentes manifestations organisées sur le territoire. Nous pouvons donc emmener des familles isolées vers la culture, le sport etc.

La politique municipale et la qualité du travail porté par Mosaïque, le service jeunesse ainsi que la qualité du maillage entre Mairie, familles, écoles et offre socio-culturelle est une force de la Commune. Il existe une politique qui tend vers le DSL à Boulazac Isle Manoire

Insertion Professionnelle et Formation :

Cet Item représente la demande la plus importante qui émane surtout des Jeunes Hommes. Quand cette demande est la première qui est formulée par un Jeune, le soutien que nous apportons fait apparaître d'autres problématiques qui rendent l'insertion professionnelle difficile (voir items ci-dessous). En majorité nous organisons des chantiers éducatifs pour travailler la question de l'employabilité. Nous avons également recours à des partenaires tels que la Mission Locale, des entreprises locales. Sur l'aspect formation, la proximité de l'A.F.P.A. et des écoles de la C.C.I. est un plus pour les Jeunes.

Difficultés personnelles et/ou Familiales :

Comme les années passées c'est un axe de travail important. Les difficultés familiales sont souvent au cœur de notre intervention. Chaque situation est traitée au cas par cas avec des accompagnements très différents souvent individualisés et de fait chronophage. Le travail avec le C.M.S. de Boulazac Isle Manoire est essentiel : leur situation, dans de nombreux cas, est déjà connue des travailleurs sociaux. Les compétences des assistantes sociales s'avèrent nécessaires. Pour la prévention spécialisée, c'est aussi l'objectif de ramener les personnes accompagnées vers les dispositifs ou recours du droit commun.

Santé Psychique / Santé Physique :

L'accompagnement autour de la santé est très important mais souvent difficile. L'image que renvoie cette notion aux jeunes, que nous accompagnons en prévention spécialisée est souvent source de beaucoup d'inquiétudes.

Nous sommes amenés à assurer un accompagnement en amont afin de faciliter l'accès aux soins des jeunes, qui sont souvent éloignés des questions de santé.

Pour ces raisons, il est indispensable de faciliter l'accès aux soins, pour les jeunes que nous accompagnons.

Au cas par cas, nous pouvons être en lien avec des médecins, des psychologues ou des psychiatres... et nous pouvons être amenés à réaliser des accompagnements (ex : accompagnement chez un chirurgien spécialisé dans l'ophtalmologie). C'est aussi le cas pour des personnes qui réalisent un bilan de santé via la CPAM ou qui pour des soucis liés à des consommations de substances, auraient intérêt à consulter le CEID.

Logement :

Les demandes concernent essentiellement l'accès à un logement pour des jeunes qui en sont dépourvus ou qui rencontrent des difficultés familiales. Des publics plus âgés nous interpellent aussi sur cette question. D'autres demandes concernent la réhabilitation du logement occupé. Il est indispensable que les demandes d'accès au logement soient soutenues par des revenus financiers stables.

Scolarité :

Dans le cadre de nos actions, nous effectuons un travail de médiation avec les familles et les institutions scolaires (collège, lycées, EREA, aide aux devoirs). Nous intervenons dans le même sens parfois auprès de structures médico-sociales (IME, ITEP, ESAT).

Ceci permet d'élaborer des projets personnalisés ou des réorientations pour les jeunes. La commune de Boulazac Isle Manoire a souhaité maintenir un dispositif « Programme de Réussite Educative » hors du cadre « Politique de la ville » mais jugé indispensable. Nous y sommes associés.

Justice :

Un travail partenarial existe depuis longtemps avec la P.J.J. (moins de 18 ans) et le S.P.I.P (plus de 18 ans). Des rencontres régulières sont organisées en fonction de l'accompagnement, y compris pendant une incarcération, soit à l'initiative des Educateurs du Chemin ou de l'un des deux partenaires, avec l'accord du jeune bien entendu.

Accès aux Loisirs :

Les demandes des Jeunes et des familles qui sont exprimées témoignent d'une méconnaissance et des difficultés pour accéder à l'offre culturelle qui existe sur la commune. Les Educateurs ont un rôle de facilitateurs pour les accompagner dans leurs démarches. La mise en place de chantiers éducatifs dans les lieux tels que le Palio ou l'Agora contribue à cette découverte de l'offre locale pour des jeunes de la commune.

Démarches administratives :

Les difficultés administratives sont, pour le public de prévention spécialisée, très nombreuses. Il est souvent indispensable de les accompagner de très près sur ce sujet (impôts, CV, lettre de motivation, CAF etc.).

Les difficultés sont nombreuses (mauvaises connaissances des structures, difficultés de compréhension, peur des administrations...).

Cette problématique n'est pas à prendre à la légère, car c'est souvent un frein à l'insertion sociale. C'est encore plus présent aujourd'hui, notamment avec les changements qu'entraînent le recours quasi systématique au numérique.

3 / a. Illustration d'un accompagnement, « Di » :

Di. est un jeune de 18 ans que nous avons connu dans la rue puisqu'il fréquente d'autres jeunes que nous accompagnons. Quand nous l'avons connu il avait 16 ans et vivait chez sa grand-mère. Depuis il est devenu Père de famille et vit avec sa compagne.

Au fur et à mesure de nos rencontres, une relation de confiance s'est instaurée. Di nous a alors demandé de l'accompagner dans ses démarches professionnelles. Il cherchait du travail, mais n'avait aucun projet clairement défini.

En partenariat avec la Mission Locale, nous avons proposé à Di. de participer à l'action « Insert Sport ». Pendant une semaine des jeunes se réunissent pour participer à des actions sportives tout en travaillant leurs projets professionnels. Pour Di. l'idée était de le voir évoluer au sein d'un groupe afin d'évaluer ses capacités sociales et pour lui de commencer à définir son projet pro.

Durant l'année qui a suivi, nous avons alors accompagné Di dans différentes démarches avec son accord :

La Paternité. Di. est devenu père à l'âge de 17 ans, ce qui a compliqué les relations familiales. Di. et sa compagne se sont alors retrouvés à la rue, puisque la grand-mère ne voulait plus les loger. Dans l'urgence nous avons facilité l'accès au logement. Durant plusieurs mois nous avons fait des visites régulières chez Di. et sa compagne pour les aider dans leurs rôles de parents avec l'aide de l'AS de secteur. Une fois la situation stabilisée, nous avons pu reprendre avec Di. les démarches pour son avenir professionnel.

La santé. En lien avec les démarches professionnelles, nous avons accompagné Di dans des démarches de santé. Il se trouve que Di. a de gros problèmes ophtalmologiques qui le suivent depuis sa naissance. Nous avons donc emmené Di chez un spécialiste afin de faire un bilan et de mieux appréhender son handicap en vue d'éventuels débouchés professionnels.

Le professionnel. Nous avons proposé à Di. de participer sur un de nos chantiers éducatifs. L'objectif pour nous était d'apprécier les compétences de Di. autant sociales que professionnelles. A cette occasion nous avons proposé à plusieurs partenaires de passer voir les jeunes en condition de travail. A la suite de cette action, la Mairie de Boulazac Isle Manoire, en partenariat avec la Mission locale, recherchaient un jeune pour un emploi aidé au sein du Service des Sport. Nous avons alors proposé la candidature de Di. qui correspondait avec son projet pro.

Au regard de la situation de Di., nous avons mis en place en accord avec la Mairie et le Mission locale un accompagnement personnalisé. La Mairie le forme en tant qu'agent d'entretien, la Mission Locale le suit sur la partie pro et le service de prévention sur le volet social.

A ce jour Di. est toujours en poste. Il va passer des formations pour l'entretien des bâtiments et sa situation familiale est stabilisée.

3 / b. Illustration d'une action collective, le chantier éducatif « Lescure » :

Le quartier Lescure regroupe des familles issues de différents milieux sociaux et culturels. C'est un quartier sensible dans lequel nous devons intervenir régulièrement pour des problèmes de voisinage.

En Juin 2019, le Maire de Boulazac Isle Manoir provoque une réunion suite à de nombreuses plaintes de voisinage. Nous nous rendons à la réunion, qui pointe du doigt une famille en particulier, que nous connaissons, et du manque d'entretien des espaces verts.

Suite à cette réunion il nous paraissait judicieux de réfléchir à une action collective autour de cette situation de quartier. Nous avons proposé à Mr le Maire de faire travailler le groupe de jeunes visés par les plaintes, sur un chantier éducatif pour entretenir les espaces. Le chantier s'est déroulé sur une semaine avec trois jeunes du quartier. Nous devons remettre en état une partie du Quartier laissé à l'abandon qui abritait un stade de basket. Durant la semaine beaucoup d'habitants sont venus à notre rencontre, ce qui a permis d'apaiser le climat social.

Le travail social continue sur ce quartier mais aussi avec les jeunes. Chacun ayant un projet de vie individuel, nous accompagnons au mieux ces jeunes.

Di. est en contrat aidé à la Mairie, Jer. travaille autour d'un projet d'entrée à Clairvivire, et avec Mat. nous essayons de travailler autour de la médiation familiale.

4 / Outils de médiations :

Le chantier éducatif s'inscrit dans une démarche de prévention et de médiation qui se situe en amont des chantiers d'insertion. Il s'adresse à des personnes âgées de 14 à 29 ans. Il poursuit des objectifs éducatifs, sociaux, de médiation, de solidarité et de lien social sur les différents quartiers de la ville. Nous avons pu constater qu'il dynamise le partenariat local autour de la prévention et de la médiation.

Les chantiers éducatifs n'ont pas a priori l'ambition d'une insertion économique, mais plutôt permettent d'aider les jeunes à (re)prendre « confiance en soi », à répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation, à mesurer leur motivation à effectuer un travail, à les aider à adapter leur comportement en intégrant en particulier les règles liées à la vie de groupe, à leur donner une première expérience professionnelle et à vivre la réalité de ce monde-là, et donc à inscrire le jeune dans une démarche de citoyen actif. En participant à des travaux liés à un intérêt collectif se créent ainsi des liens avec les habitants des quartiers et les institutions.

MEDIAGORA : Trois jeunes ont travaillé, à l'occasion de la présentation de la saison 2019 / 2020 Médiagora. Nous avons aidé les services techniques de la ville à mettre en place les installations et faire le service au public. Les jeunes ont profité de la soirée pour assister aux spectacles proposés.

MARCHE NOEL : Chaque année un groupe de jeune travaille en partenariat avec la Mairie de la à l'accueil et l'organisation de la patinoire durant la période du Marché de Noel.

PALIO : Ce chantier, en partenariat avec Le Palio de Boulazac Isle Manoire, réunit des jeunes à l'entretien des locaux et l'organisation générale du Palio.

PERIMEUH : Tous les deux ans, la Mairie de Périgueux nous propose de faire travailler des jeunes sur l'organisation et la sécurité de PERIMEUH.

Fête de l'été : Plusieurs jeunes de l'association Le Chemin ont pu travailler en partenariat avec la Mairie de Boulazac Isle Manoire sur l'organisation de la fête de l'été (accueil, manutention etc.).

5/ Le partenariat 2019 :

Le centre social Mosaïque : L'activité de l'association a été reprise par la ville de Boulazac Isle Manoire. Historiquement, les liens sont tissés avec le centre social. Nous notons qu'une nouvelle directrice a pris ses fonctions récemment.

Le CMS : Partenaire indispensable. Articulation autour de très nombreuses situations.

La Mission Locale : Nous travaillons très régulièrement avec la mission locale dans l'accompagnement global des jeunes : recherche d'emploi, de stage ou formations. Certains jeunes relevant de la prévention ont besoin d'un accompagnement soutenu que ne peut assumer seule la mission locale.

La PJJ : Certains jeunes que nous accompagnons en prévention sont confrontés à des problèmes de justice. Il nous est donc indispensable d'avoir un partenariat renforcé avec la PJJ pour accompagner au mieux chaque situation.

Le FJT : Nous développons ce partenariat depuis 2018. L'ouverture du FJT a modifié l'ambiance de ce quartier. Au vu des évolutions et des problématiques rencontrées, il nous paraît indispensable de maintenir ce partenariat.

Les Mairies : Sur Boulazac, Le Chemin collabore avec de nombreux services pour l'accès aux loisirs, la culture, les chantiers éducatifs. Nous sommes en lien avec Mme la chef de cabinet du Maire, les services techniques. Nous travaillons ensemble des questions liées au logement également.

Le Palio : Depuis 2019, un partenariat avec le Palio s'est mis en place pour un chantier éducatif permanent. Régulièrement des jeunes travaillent au Palio à l'entretien des locaux et à la manutention. C'est un lieu bienveillant et les conditions de ce chantier nous permettent de travailler sur la durée avec des jeunes.

L'approche de la prévention spécialisée permet d'être au cœur des difficultés des familles et des quartiers. C'est pourquoi, nous n'envisageons pas le travail de prévention sans un lien très fort avec les partenaires de territoire (CMS, UT, Mairie, Centre Social, PJJ...). Notre rôle est d'emmener ces jeunes vers une insertion sociale qui passe forcément par un partenaire.

6/ Développement Social Local :

Développement social local	Nombre	H	F
Participant à une action collective à l'initiative des jeunes	Indéterminé		
Mise en place d'une action sur le quartier	0	0	0
S'emparer de son espace citoyen (rdv élus, partenaires locaux, etc..)	Indéterminé		
Mise en place d'une association	0	0	0
Mise en place d'une Junior association	0	0	0
Soutien technique à la vie de l'association du jeune	0	0	0
Réalisation d'une demande de financement associatif	0	0	0
Réalisation d'une demande de financement d'un projet, d'une action	1	4	0

Le développement social local et le partenariat sont des axes majeurs sur le territoire. De fait peu de demandes nous parviennent directement. Si le cas se présente nous accompagnons les personnes vers les dispositifs existants.

Il est difficile de quantifier certaines données car c'est un travail quotidien de la prévention sur notre secteur.

En 2019, nous avons monté un projet Graff en partenariat avec la Commune de Boulazac Isle Manoire, ENEDIS et l'association de Prévention Le Chemin. L'objectif étant de réaliser des fresques sur des transformateurs. Cette action se déroulera courant 2020. (cf projet graff).

7/ Perspectives 2020 sur le secteur :

Les financements de la prévention orientent nos actions. Le repérage de jeunes NEET, les chantiers éducatifs, restent des axes majeurs de notre intervention. Le réseau et le partenariat que nous avons développé depuis plusieurs années sont des atouts significatifs pour nos interventions. Il est primordial de continuer en ce sens, de le renforcer et le développer. Notre présence sociale, notre réactivité et notre capacité d'adaptation sont autant d'atouts qui doivent perdurer.

6. CONCLUSION et PERSPECTIVES

Ce rapport d'activité annuel est une co-production de l'ensemble des salariés de l'Association. Il retrace, dans la mesure du possible, l'ensemble de l'activité du service sur l'année 2019. Il s'inscrit sur le modèle des années précédentes, reprenant la forme, les objectifs et finalités ainsi que le cadre législatif et réglementaire de la Prévention Spécialisée. Il sera présenté au cours de l'Assemblée Générale de l'Association, dont la date n'a pas encore pu être fixée, compte-tenu de la Pandémie du COVID-19 en début d'année 2020.

Conforme au travail réalisé au quotidien par l'ensemble des personnels salariés de l'Association, il est issu d'une réflexion collective. L'objectif étant de produire une image plus complète, affinée, de l'ensemble des activités du service et la dynamique en cours sur nos territoires d'intervention.

7. ETAT DE REALISATION DES OBJECTIFS

Objectifs 2019 : Organisation du Service (Etat de réalisation) :

- **Compte-rendu de l'évaluation Interne et lancement de l'Evaluation Externe. Ecriture du Projet de Service 2019/2023. Evaluations internes et externes terminées. Le projet de service a été finalisé avant le 30 Juin 2019.**
- **Achat d'un nouveau siège social et administratif, avec la création d'un Local Educatif au Centre-Ville de Périgueux. Action réalisée.**
- **Observation sociale et diagnostics du territoire partagés à réaliser en concertation avec nos partenaires (Conseil Départemental, Etat, Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, Communes du territoire...). Rapprochements à effectuer suite au nouveau schéma départemental enfance familles en 2019, à poursuivre en 2020.**
- **Création d'un outil informatisé de suivi de l'activité, en lien avec le Règlement Général de la Protection des Données Personnelles (R.G.P.D. – Acte Juridique Européen en date du 25 Mai 2018). Action en cours de réalisation. A finaliser en 2020.**

Réponse à l'appel d'offre marché de service P.O.-I.E.J. 2019/2020 :

- **7000 Heures de Chantiers Educatifs à réaliser et 10.000 heures de repérage des Jeunes N.E.E.T. 1750 heures NEET - 500 heures NON NEET (P.D.L.V.) - 250 heures Conseil Départemental NON NEET. Les heures de chantiers Educatifs ont été réalisées en 2019, au prorata du nombre d'heures totales à effectuer.**
- **10.000 heures de repérage « Jeunes N.E.E.T. » à effectuer sur la période 2019/2020 Toutes les heures de repérage 2019 ont été effectuées, au prorata du nombre d'heures totales à effectuer.**
- **Dans l'idéal, 35 Jeunes « Nouveaux NEET » à rencontrer en 2019 par l'équipe éducative. 42 nouveaux « Jeunes N.E.E.T. » ont été repérés » en 2019.**

Objectifs 2020 - Organisation du Service :

- **P.N.O. – I.E.J. Secteur d’habilitation P.S. et Mise en œuvre de Chantiers Educatifs (4.520 heures à réaliser en 2020) sur notre territoire + sur les territoires ruraux de la Vallée de l’Isle. Objectifs de 35 nouveaux Jeunes N.E.E.T. à atteindre sur notre territoire d’habilitation.**
- **Maintenir notre spécificité au sein du dispositif départemental de la Protection de l’Enfance.**
- **Adapter les Ressources humaines aux besoins repérés sur les territoires.**
- **Observation sociale et diagnostics du territoire à réaliser en 2020 (Territoire d’habilitation P.S.).**
- **Mener à bien la formation « Qualité de Vie au Travail » avec notre O.P.C.O. Santé.**
- **Transférer le local du secteur St Georges/Mondoux afin de mieux « couvrir » le territoire.**
- **Informatisation du suivi des personnes accueillies (N.S.I. + R.G.P.D.).**
- **Impulser des partenariats innovants en lien avec les besoins repérés.**

La Pandémie de COVID-19 a fortement bousculé notre organisation et celle du pays en ce début d’année 2020. Alors que nous aurions dû, comme les années précédentes, rendre notre rapport d’activité au Conseil Départemental, avant le 30 Avril 2020, la date de notre Assemblée Générale 2019 n’est pas encore connue au 11 Juin 2020.

Nos protocoles sanitaires obligatoires en termes de sécurité des publics et des personnels, par les contraintes qu’ils imposent, viennent fortement impacter notre activité quotidienne. Aussi, le dialogue avec nos financeurs et notamment avec le Conseil Départemental est nécessaire et incontournable pour aménager l’ensemble de nos objectifs en fonction de ce qui sera possible de réaliser.

8. ANNEXES

- LE VOYAGE A PARIS, CARNET DE BORD

LE VOYAGE A PARIS, CARNET DE BORD

Lundi 08 juillet

- Nous prenons la route, il est 08h, avec tous les paquetages.
- Halte sur l'autoroute, super carburant la Lodgy à soif, et nous avons faim de petits pains aux raisins
- ...
- Entrée dans Paris, classiques embouteillages > 90 minutes un peu fastidieuses, ambiance effervescente dans l'habitable...
- Nous y sommes ! : Parking Richet, réservé. A deux pas, notre auberge, l'auberge Yves Robert (copie conforme au catalogue, moderne, écologique, deux chambres séparées situées au même étage, à proximité stratégiquement.)



- Nous nous installons sommairement et allons déjeuner dans un petit restaurant de quartier.
- Il est déjà 16h, nous avons rassemblé et organisé nos affaires de voyage dans les chambres à l'auberge.
- Repérage intérieur des lieux, quelques ablutions et nous voilà partis à pedibus vers la station de métro Max Dormois.
- Consignes, rappel des règles de sécurité
- Nous voici dans le 9^{ème} arrondissement, propulsées par un ascenseur ultra rapide au 7^{ème} étage des galeries Lafayette, panorama magnifique grandiose sur Paris, c'est vertigineux ! Les filles prennent des photos et se prennent en photo...
- L'opéra Garnier, majestueux, puis nous empruntons plus tard le funiculaire, Montmartre et le



Sacré Cœur, époustouflante la vue ! Nous admirons le coucher du soleil.

- Nous longeons le canal de l'Ourcq, petite parenthèse rafraichissante dans un troquet ... Ce soir séance cinéma au MK2, restaurant italien, nous pensons aux cartes postales...
- Retour à l'auberge, consignes et point sur le programme du lendemain, petite toilette, portable alarme positionnée à 07h... La nuit est courte, extrêmement courte : >>>>>> les filles ne veulent pas dormir ...

Mardi 09 juillet

- Lever en fanfare à 07 h
- Douches
- 08 h cafétéria de l'auberge, petit déjeuner continental
- Remonter dans les chambres, se laver les dents, ranger ses effets personnels, baptiser son lit, se faire belles !
- 09 h départ pour le métro
- 10 h arrivée au musée Grévin : paroles des filles : « *spectaculaire, unique, superbe, magnétique, stylé, impressionnant, étonnant* »



- 12 h reprendre le métro, arrêt Hôtel de ville, stop photo souvenir, « **immense la Mairie !** »



- 12 h 30 météo très clémente, il fait 35° : nous prenons le bateau bus, agréable progression fluviale sur la Seine

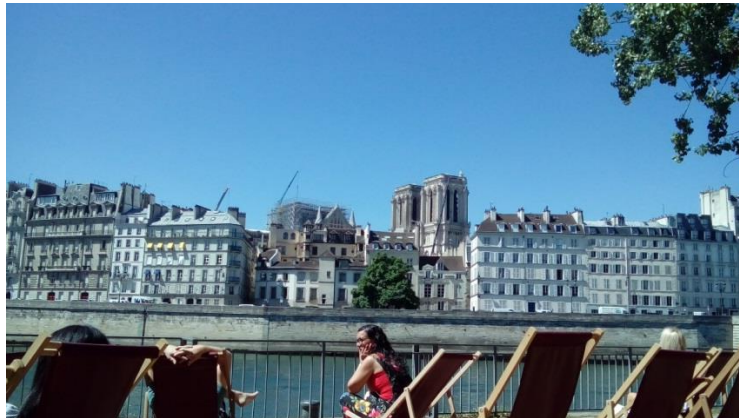
- Arrêt au pied de la Tour Eiffel, déjeuner pique-nique au parc, sur l'herbe petite sieste réparatrice...

- 16 h reprise du bateau bus, les monuments somptueux (Le Louvre, les Invalides, le musée d'Orsay, Notre Dame...) défilent sous nos yeux au gré d'une légère brise estivale

- 17 h visite du jardin des plantes en pleine floraison ; aller visiter la grande Mosquée de Paris, sa bibliothèque, ses salles de prières, ses patios bucoliques, ses parterres de mosaïques ; au salon de thé de la grande Mosquée, dégustation de fines pâtisseries, se désaltérer d'un thé à la menthe servi traditionnellement, savourer les glaces maison aux parfums orientaux



- Prendre le bus 67 pour rejoindre l'île Saint Louis par le pont Mari en direction de Paris-Plage



- Retour à l'auberge en métro
- La soirée commence... s'apprêter, se reposer un peu quand même !
- Partir à pied au restaurant en flânant devant les vitrines, pour le dîner les filles choisissent un kebab de luxe : le service est interminable, les plats sont heureusement délicieux.
- Il est plus de 23 h, retour à l'auberge, ablutions, préparation et réfection des bagages.
- Séance baby-foot, il est minuit
- Jeu des incollables, il est 01 h
- Se laver les dents
- La nuit est très courte, presque blanche ! >>>> Les filles ne veulent toujours pas dormir...

Mercredi 10 juillet

- Contre vents et marées, lever 07 h
- 07 h 30 petit déjeuner, finition toilette, bagages à boucler pour 08 h 30 car départ impératif de l'auberge à 09 h
- Direction le parking Richet récupérer la Lodgy
- Aller visiter l'Atelier des Lumières, premier centre d'Art Numérique où a lieu l'exposition « La nuit étoilée de Vincent van Gogh » ... et une mise en bouche en ouverture de l'exposition par la projection d'images spectaculaires sur le Japon des geishas, des samouraïs et des esprits....
- 11 h 30 nous empruntons le chemin du retour. Les filles demandent avec insistance à se rendre au marché Barbès alors que cela n'a pas été prévu au programme, ni validé. Nous rappelons aux filles le cadre du séjour et la nécessité de respecter l'horaire de départ afin de rentrer en temps et en heure auprès de leurs familles à leurs domiciles. Nous ne dérogeons pas. Les filles sont mécontentes, hystérisées....
- Châteauroux, pause déjeuner/snacking sur l'autoroute
- Reprendre la route, les filles s'assoupissent enfin....
- Arrivée à Chamiers comme convenu à 19 h, nous supervisons le retour des jeunes à leur domicile.
- Véronique et moi-même sommes ravies d'être arrivées à bon port, sans aucune égratignure à déplorer... mais carrément épuisées par le rythme et l'intensité des activités, non par les surveillances accrues ininterrompues diurnes mais surtout et essentiellement par les incessantes veilles nocturnes fort éprouvantes.
- Faire le plein, faire les comptes, archiver les factures, les dossiers de réservations, les fiches sanitaires de sécurité, les autorisations parentales noter toutes consignes, nettoyer, décharger, garer la voiture Il est bientôt 21 h.